

PRÉSENTÉ PAR L'ÉQUIPE DELTA



PROJET

SEINE SYMPHONIE

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL
DES ÎLES DE MANTES-LA-JOLIE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Institut **ergo**polis



SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION

P. 04

Le concours

Présentation générale

Les attentes des commanditaires

Le contexte de la demande

Présentation de la Vallée de la Seine

Présentation de Mantes-la-Jolie

Présentation des îles de Mantes

PARTIE 2 : MÉTHODOLOGIE

P. 12

L'équipe

Présentation générale

Retour d'expérience

Nos modes de fonctionnement

Planning de travail

Outils méthodologiques

PARTIE 3 : DIAGNOSTIC

P. 20

Chapitre 1 : La Vallée de la Seine, une vue d'ensemble d'un territoire en chantier

Introduction : La Vallée de la Seine

La Seine métropole d'Antoine Grumbach

Le développement économique de l'axe Seine

Réalisation de la ligne nouvelle Paris-Normandie

Le contrat de Plan Interrégional Etat-Régions

Du périmètre Seine Aval vers le Grand Paris Seine et Oise

Chapitre 2 : Etat des lieux : Mantes une ville portée par une dynamique de territoire

Introduction : La triple dynamique de Mantes-la-Jolie

Chapitre 2.1 : Attraction : Mantes, une ville de plus en plus attractive

Economie - Une région attractive économiquement

Social - Un territoire en plein essor démographique

Environnement - Une porte d'entrée

Chapitre 2.2 : Connexion : Mantes, une ville de mieux en mieux connectée

Economie - Mantes connectée aux autres pôles économiques majeurs

Social - Une mobilité écologique

Environnement - Un développement des réseaux tournés vers la transition énergétique

Chapitre 2.3 : Diffusion : Mantes, une ville amenée à rayonner

Social - Une politique urbaine tournée vers la qualité du cadre de vie

Environnement - Un patrimoine naturel remarquable

Chapitre 3 : Les îles de Mantes, un fort potentiel à exploiter

Introduction - Etat des lieux des îles

Chapitre 3.1 : Attraction et connexion : Le dynamisme propre des îles

Chapitre 3.2 : Diffusion : Le dynamisme propre des îles

Chapitre 4 : Enjeux écologiques

Echelle de Mantes-la-Jolie

Le cas des îles et de son parc ornithologique

A plus large échelle

PARTIE 4 : SOLUTIONS**P. 52****Chapitre 1 : L'identité du projet Seine Symphonie****Chapitre 2 : Les aménagements Seine Symphonie****Chapitre 2.1 : Restructuration des accès**

Les cheminements dans la ville
 Des inégalités des accès
 Des accès facilités
 Des cheminements compliqués
 Des accès facilités (pour les riverains)

Chapitre 2.2 : Apport d'attractivité

La zone Société Peru transformée en "Les Loges"
 La zone Sportive & Loisirs transformée en "Le Tempo"
 La jonction des deux îles transformée en "L'Entracte"
 Le Sud de l'île l'Aumône transformée en "Maestro"
 Aménagement d'un pont "La Partition"
 La zone Dunlopillo transformée en "Résonances"

Chapitre 2.3 : Préservation de l'environnement

Le parc ornithologique rebaptisé "Les Choeurs"
 La continuité écologique des îles

Chapitre 3 : Conclusion**PARTIE 5 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET****P. 84****Chapitre 1 : Les acteurs et le phasage**

Les alternatives du projet
 La gouvernance Seine Symphonie
 Le phasage de Seine Symphonie dans le temps

Chapitre 2 : Le marketing territorial

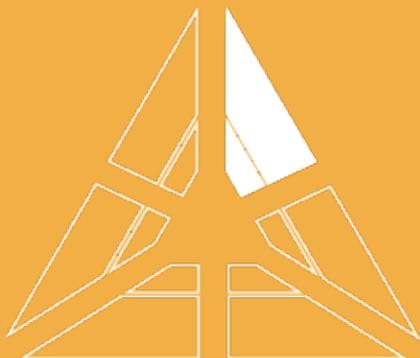
Sensibiliser les populations
 Susciter l'intérêt des touristes
 Séduire les populations futures

Chapitre 3 : La budgétisation du projet

Dépenses - Les aménagements
 Recettes - Le financement
 Recettes - Les subventions
 Bilan budgétaire

PARTIE 6 : CONCLUSION**P. 102**

Conclusion
 Table des sources



PARTIE 1

INTRODUCTION

LE CONCOURS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LES ATTENTES DES COMMANDITAIRES

LE CONTEXTE DE LA DEMANDE

PRÉSENTATION DE LA VALLÉE DE LA SEINE

PRÉSENTATION DE MANTES-LA-JOLIE

PRÉSENTATION DES ÎLES DE MANTES

▶ LE CONCOURS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de la saison 8 du concours Ergapolis. En réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2015-2020, sur le thème « Transition écologique et valorisation économique », lancé par l'ADEME dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions de la Vallée de la Seine, l'institut Ergapolis a mis en concurrence 6 équipes composées d'étudiants pluridisciplinaires. Par le prisme du développement touristique, notre étude vise à mettre en avant les îles de Mantes-la-Jolie, dans la perspective thématique du concours. À partir de l'analyse des données récoltées sur le territoire (qualitatives et quantitatives) et de l'identification des enjeux à différentes échelles, l'objectif est de proposer à la fois des indicateurs et des aménagements pour mettre en valeur les îles de Mantes-la-Jolie au sein de ce grand territoire à enjeux.

Il est demandé, dans le cadre de cette 8^e saison du concours Ergapolis d'axer les réflexions sur les moyens à mobiliser pour développer le tourisme. En effet, le tourisme est une des bases de l'économie de la Vallée de la Seine qui représente environ 10% du PIB national global. Il est donc nécessaire d'affirmer l'identité et d'améliorer la lisibilité de ce territoire en s'appuyant, entre autres, sur de grands événements culturels et touristiques autour de la Seine. L'eau et le paysage sont des éléments fédérateurs de l'identité des territoires de Seine-Normandie. Le dynamisme territorial ne profite pas pleinement à l'ensemble du territoire, or, la qualité des paysages, la richesse de l'histoire, des arts et de la culture constituent pourtant un socle fédérateur dont il faut tirer parti.



LES ATTENTES DES COMMANDITAIRES

Les commanditaires attendent de cette étude que l'on identifie des pistes d'évolution en matière de gouvernance et de management de projets, de conception des programmations et de cadrages pour la réalisation de projets concrets, en s'appuyant sur les réseaux des anciens Ergapoliens pour amorcer l'entrepreneuriat en réseau :

1 Les projets proposés doivent s'appuyer sur les usages, l'évolution des modes de vie, et la recherche de qualité de vie. Il est donc nécessaire de partir d'aspiration, d'attentes identifiées, pour proposer une programmation; illustrée par une mise en forme possible.

2 Il est également attendu que l'on porte une attention particulière à la qualité des espaces extérieurs publics et privés, du bâti et ainsi qu'à l'accessibilité. Il est aussi important de valoriser les trames vertes et bleues dans l'espace urbain pour offrir un espace récréatif pour les habitants et les usagers.

3 Il faut, en terme économique, favoriser l'émergence de solutions favorables à l'emploi localement tout en participant à la construction d'une dynamique s'inscrivant dans les enjeux du Grand Paris.

4 L'aménagement doit répondre à plusieurs défis : la protection de l'environnement, la qualité de vie, l'accès à la culture et à la connaissance, la diversité et l'intégration, l'impact économique, le lien social et la gouvernance.

LANCEMENT

ADEME + LES RÉGIONS BASSE-NORMANDIE,
HAUTE-NORMANDIE ET ILE-DE-FRANCE

2015

PARTENARIAT

INSTITUT ERGAPOLIS 8ÈME SAISON DU
CONCOURS ERGAPOLIS

6 ÉQUIPES

2 SITES

MANTES-LA-JOLIE

GAILLON

DÉVELOPPER LE TOURISME

- ▶ DÉFINIR LES CONDITIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTÉGRANT UNE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- ▶ PROPOSER UNE PROGRAMMATION VISANT UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA SANTÉ DES HABITANTS, EMPLOYÉS ET VISITEURS

2020

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

CONTRAT DE PLAN INTÉRRÉGIONAL
ETAT-REGIONS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

LE THÈME

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET LA VALORISATION ÉCONOMIQUE

AXE 1 : LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE PLUS VERTUEUSE EN GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES

AXE 2 : LA TRANSITION VERS DES SOLUTIONS
DURABLES POUR LE TRANSPORT DE
PERSONNES ET DE MARCHANDISES

AXE 3 : LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

AXE 4 : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES
INDUSTRIES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

LE CONTEXTE DE LA DEMANDE

LA VALLÉE DE LA SEINE

La Vallée de la Seine, relie Paris à la Manche (en passant par Mantes-la-Jolie, Rouen, Le Havre), et s'étend sur 27 850 km².

Elle comprend les régions de la Haute-Normandie, La Basse-Normandie et l'Ile-de-France. Ces trois régions comprennent : 15 Millions d'habitants, 7,3 Millions d'emplois, 128 Millions de tonnes de trafics maritimes et fluviaux.

La vallée de la Seine rassemble de grands ports maritimes et fluviaux, des infrastructures de transport massifiées, de grandes filières industrielles. Ils s'organisent autour de Paris et des métropoles régionales, avec des liens industriels et logistiques intenses et puissants.

Elle occupe ainsi une position géographique stratégique, en amont du détroit du Pas-de-Calais, couplé à un port en eaux profondes, Le Havre. Elle constitue à la fois, le premier territoire industriel (715 000 emplois) et le premier territoire logistique de France (235 000 emplois) **et représente ainsi près d'un emploi industriel sur cinq et près d'un emploi logistique sur quatre.**



Vallée de la Seine



Périmètre de la Vallée de la Seine définie par le décret n°2013-336, 22 Avril 2013

MANTES-LA-JOLIE

La ville de Mantes-la-Jolie compte 44000 habitants, ce qui en fait la 3ème ville des Yvelines. Ville-centre de la nouvelle Communauté urbaine du Grand Paris Seine-et-Oise (GPS&O), territoire créé en 2016 et qui rassemble 400 000 habitants. Mantes-la-Jolie est un grand territoire de projets, source de profondes mutations urbaines à l'horizon 2030 grâce aux nombreux projets d'aménagement en cours sur le territoire.

- ▶ Renouvellement urbain du Val Fourré
- ▶ Redynamisation du centre-ville
- ▶ Création d'une passerelle piétonne reliant Mantes et Limay
- ▶ ZAC des Bords de Seine
- ▶ Création d'un pôle Université et gare
- ▶ Valorisation des îles de Seine
- ▶ Arrivée du RER E et de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie



Photo de la Collégiale de Mantes-la-Jolie

LE CONTEXTE DE LA DEMANDE

LES ÎLES DE MANTES-LA-JOLIE

Les îles de Mantes-la-Jolie occupent une place toute particulière sur le territoire communal, à la fois parce qu'elles sont à sa bordure, mais aussi parce qu'**elles participent pleinement à l'ouverture de la ville sur son fleuve, dans la continuité de la ceinture verte commençant en aval avec le site de l'éco-quartier fluvial** et passant par le stade nautique et les lacs des Pêcheurs et de Gassicourt.

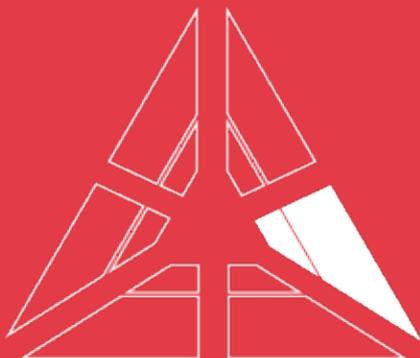


L'île en amont, appelée Ile aux Dames, est longue de 3 kilomètres et appartient dans sa plus grande partie en amont à la ville de Limay. La seconde île est l'île l'Aumône, longue de 2 kilomètres et appartenant entièrement à Mantes-la-Jolie. **Une partie de cette île fait partie depuis 2006 du réseau des Zones de Protection Spéciales (ZPS) Natura 2000 au titre de la Directive oiseaux.** Dans la continuité avec leur histoire au service des habitants, ces îles présentent avec leurs infrastructures une triple visée: sportive, culturelle, et d'ouverture sur l'environnement. Une dimension supplémentaire est ajoutée par le centre d'exposition et le restaurant qui y sont également présents.



“

**NOUS VERRONS
À TRAVERS NOTRE ÉTUDE
COMMENT IL EST POSSIBLE
DE VALORISER AU MIEUX LES ÎLES
DE MANTES-LA-JOLIE POUR
RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES
DES TERRITOIRES DANS LESQUELLES
ELLES S'ANCRENT.**



PARTIE 2

MÉTHODOLOGIE

L'ÉQUIPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

NOS MODES

DE FONCTIONNEMENT

PLANNING DE TRAVAIL

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

► L'ÉQUIPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les membres de notre équipe sont issus de diverses formations et écoles. La force de regroupement vient de la diversité dans les parcours, les âges et les expériences propres à chacun. Certains membres sont presque au milieu de leurs études tandis que d'autres approchent de la fin. Mais encore, certains ont déjà expérimenté des projets de groupe de cette ampleur et d'autres non. Cette différence de point de vue et d'approche permet de faire naître des idées nouvelles et un échange riche.

Nous nous sommes alors tout de suite rendus compte que là résidait notre force. Nous étions complémentaires, tous en capacité d'apporter notre expertise et de faire évoluer le groupe. Elle a permis de faire émerger Delta.



Photo prise lors d'une de nos réunions, l'équipe DELTA au complet

► L'ÉQUIPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Delta désigne l'idée de convergence, mais aussi de différences réunies autour d'un même projet. Dans notre logo, chaque couleur désigne une spécialité : urbanisme, écologie, architecture, ingénierie, communication et paysagisme. Toutes celles-ci, en travaillant ensemble, créent la lumière.

En outre, le triangle est un symbole fort en architecture. Il représente l'harmonie et l'union. Comme avec les pyramides qui se dressent encore après 5000 ans d'histoire, nos projets ont vocation à s'inscrire dans le temps et à marquer le territoire. Le terme de Delta s'apparente aussi au delta d'un fleuve, région féconde où ce fleuve se jette dans la mer, où nos projets vont enrichir l'existant.



La Paysagiste - aménager harmonieusement la ville pour ses habitants



Hélène Balaesque - ENSP de Versailles, Master spécialisé en Théorie et démarches du projet de paysage



L'Urbaniste - une approche globale et multiscalaire du territoire

Miora Raomiala - Institut d'Urbanisme de Paris, en 4ème année

Les Ingénieurs - penser un projet réalisable et cohérent



Mathilde Petit - UTC Compiègne, en 3ème année, Option Systèmes Urbains

Edouard Castellan - CentraleSupélec, en dernière année, Option Aménagement et construction Durables



Les Architectes - un projet en phase avec les enjeux urbains

Amandine Orval - L'EAVT, en 4ème année, Master Transformation

Flavien Leblond - L'EAVT, en 4ème année, Master Architecture & Expérience

L'Écologue - intégrer des solutions durables dans un projet concret



Simon Sandre - L'UPMC, en 5ème année, Master Écologie, Biodiversité et Évolutions



La Communicants - mettre en valeur une équipe et un projet territorial

Fannie Jacquemin - L'ISCOM Paris, 4ème année en Communication et Création Digitale

Maxime Pennelier - L'ISCOM Paris, 4ème année en Marketing de la Marque

▶ L'ÉQUIPE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Cette expérience, en dehors du cadre scolaire, a été très formatrice pour chaque membre du groupe. Elle nous a permis à tous de développer une expertise presque professionnelle du territoire étudié. Chaque membre du groupe étant venu avec un bagage différent de connaissance du fait de sa formation et de ses expériences, nous avons tous pu profiter de cette rencontre pluridisciplinaire. L'échange a pu parfois être compliqué du fait de la divergence des points de vue mais c'est ce qui a permis à notre projet de grandir et d'évoluer.

Le fait de pouvoir échanger avec des professionnels a aussi été très enrichissant. A travers les formations et les visites avec les élus locaux, par exemple, nous avons pu développer un socle de savoirs communs qui nous a permis d'aborder efficacement ce concours.

Pour finir, le cadre de ce concours nous a placé dans une situation réelle qui pourrait avoir lieu à la fin de nos études respectives. Le fait d'avoir un commanditaire avec des attentes précises nous a conduit à adopter une attitude plus professionnelle et à adapter nos rendus aux différents publics visés. La multitude d'informations et de problématiques à intégrer tout au long de ce concours nous a permis d'appréhender la difficulté d'élaboration d'un diagnostic et d'une opération de renouvellement urbain.

“

**NOUS RESSORTONS TOUS GRANDIS
ET ENRICHIS DE CETTE EXPÉRIENCE.**

► NOS MODES DE FONCTIONNEMENT

PLANNING DE TRAVAIL

Notre planning de travail s'est adapté au planning fourni par l'institut Ergapolis. Celui-ci s'organise autour de journées de conférences, de journées de travail et de présentations.

Au démarrage du concours, nous nous donnions rendez-vous 1 fois toutes les 2 à 3 semaines afin de réaliser la première partie de notre travail : le diagnostic du territoire.

À l'approche du Comité Pédagogique 1, nous avons augmenté notre nombre de réunion de travail afin d'être plus productifs. La plupart n'ayant jamais fait de diagnostic, il était alors important de travailler tous en groupe afin de comprendre et de produire ce qui était attendu. Les conférences nous ont aussi aidés à assimiler des notions importantes comme celle d'économie circulaire expliquée par l'ADEME afin d'enrichir notre réflexion et notre diagnostic.

Après avoir réalisé le premier comité pédagogique, nous avons eu bon nombre de retours qui nous ont permis d'orienter la suite de notre travail. Nous nous sommes alors vus plus fréquemment. D'une fois toutes les 2 semaines, nous sommes rapidement passés à 1 fois par semaine et ce jusqu'à la remise des rendus.

Le fait de nous voir chaque semaine nous permettait de nous répartir efficacement les différents tâches à réaliser, en fonction des forces et des faiblesses de chacun.

À l'approche du Comité Pédagogique 2, nous avons fait le choix de nous retrouver parfois en groupes plus restreints afin d'avancer les points qui nous étaient confiés. En effet nous avons fonctionné par petits groupes de travail, tout au long de notre projet.

► DATES CLÉS DU CONCOURS

06/10 Visite de Mantes-la-Jolie

07/10 Formation à l'ISCOM

17-18/11 Formation à l'ADEME

14/12 Comité Pédagogique 1

27/01 Workshop

08/03 Comité Pédagogique 2

04/04 Rendu du dossier

► NOS MODES DE FONCTIONNEMENT

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

1 La recherche documentaire

Tout au long de notre projet nous avons effectué un important travail de recherche. Au début du concours ce dernier nous a permis d'appréhender le territoire et de lancer notre diagnostic. Celui-ci s'est décomposé en 4 échelles. Nous avons analysé la Vallée de la Seine, puis nous nous sommes intéressés à la nouvelle inter-communalité Grand Paris Seine et Oise. Pour finir nous avons établi un diagnostic de Mantes-la-Jolie et de ses îles. Pour chaque échelle nous avons pris le temps de beaucoup nous documenter afin de comprendre en profondeur ces différents zooms. Pour cela nous avons lu les documents fournis par l'institut au début du concours mais nous avons aussi fait des recherches personnelles. Comprendre l'histoire et l'organisation de ces différentes échelles nous ont permis de comprendre le visage actuel de Mantes-la-Jolie et de ses îles. Ce travail a également été important lors de la recherche d'éléments de comparaison pour notre projet. Nous avons besoin de trouver des exemples concrets et réalistes pouvant donner un aperçu de nos propositions. Grâce à ce Benchmark nous avons pu questionner la faisabilité de nos diverses propositions et nous avons pu trouver des idées nouvelles à développer.



2 Les visites sur site

La première visite de Mantes la Jolie au début du concours nous a permis d'avoir un aperçu et une première idée du territoire sur lequel nous allions être amenés à travailler. Nous étions accompagnés d'élus et de responsables qui nous ont fait une visite détaillée du centre de Mantes la Jolie et de ses îles. Cette visite a permis de lancer le concours. Nous sommes ensuite retournés plusieurs fois à Mantes-La-Jolie. Nous y sommes tout d'abord allés lorsque nous étions lancés dans le diagnostic. Nous avons à ce moment pris le temps d'appréhender des quartiers que nous n'avions pas vus lors de notre première visite: La gare, Gassicourt et une partie du Val Fourré. Lors de cette journée notre regard était totalement différent de la dernière fois, plus qu'une visite touristique, nous cherchions à capter l'atmosphère des différentes parties de la ville et nous cherchions à en déterminer ses forces et ses potentialités. C'est avec un regard encore différent que nous avons pris le temps de faire la dernière visite. Celle-ci a eu lieu entre les deux comités pédagogiques, celui centré sur le diagnostic et celui centré sur les aménagements. En petit groupe, nous nous sommes surtout concentrés sur les îles et sur les zones que nous avions prévues de renouveler. Ici, notre oeil était plus précis, nous savions exactement les informations dont nous avons besoin pour continuer notre étude.

En parallèle, nous avons aussi découvert de nouvelles problématiques et potentialités que nous n'avions pas anticipées ce qui nous a amené à adapter nos propositions. Ces 3 visites, avec leur approche propre, nous ont permis d'élaborer un diagnostic et un projet cohérent. Petit à petit notre œil est devenu de plus en plus expert et nous avons tous pu nous rendre compte de la progression qui s'est opérée entre la première et la dernière visite.

3 L'échange avec des professionnels et entre nous

Lors de nos diverses visites, en plus de l'observation sensible, il a été très important de pouvoir échanger avec des individus qui connaissent Mantes-la-Jolie, qui sont experts en quelque sorte d'une de ses caractéristiques. C'est ainsi que, entre autres, le responsable des sports nous a livré une description détaillée du centre de tennis et de la base nautique et qu'un élu nous a renseigné sur des parties de l'histoire de cette ville.

L'échange avec des connaisseurs de Mantes-la-Jolie, avec des encadrants du concours ou avec nos professeurs respectifs ont été déterminants dans l'élaboration de notre projet. Ils ont permis de faire évoluer notre projet en nous donnant des pistes de réflexion, en apportant des informations complémentaires ou en nous alertant sur la faisabilité de certaines propositions. Cette notion d'échange a aussi eu son importance au niveau intra-Delta, du fait de la pluridisciplinarité de ses membres a permis un échange de savoir et une évolution constante de notre projet. Chacun étant expert d'un domaine, nous avons tous pu par l'échange apporter notre pierre à l'édifice.



4 Nos outils

Pour communiquer nous utilisons 2 outils : Slack et Messenger. Messenger nous permettait d'avoir des échanges en instantané; il était utile lorsque

nous devions fixer des réunions ou que nous avions besoin d'un retour rapide sur un sujet. Slack était lui utilisé de façon plus professionnelle lors de l'élaboration du diagnostic et de notre projet. Grâce à la possibilité de créer dans un même espace plusieurs conversations, nous pouvions avoir des échanges construits sur chaque sujet précis afin d'avancer efficacement.

Pour travailler à distance et à l'approche des échéances nous utilisons Google Drive. Ce dernier nous a permis de rassembler tous les documents relatifs à notre projet et de les rendre accessibles à toute heure pour tout membre du groupe. Dans un souci d'efficacité nous avons même utilisé cet outil pour réaliser de façon collaborative et en temps réel le support numérique de la présentation du deuxième comité pédagogique. Grâce à l'encart réservé aux commentaires, nous pouvions écrire les idées que nous comptions véhiculer à l'oral afin que chacun puisse donner un retour dessus. Cet outil nous a enfin été indispensable dans la rédaction de notre dossier. Pour finir nous avons utilisé de nombreux logiciels tels que Photoshop, Illustrator, Indesign pour créer nos différents rendus.



PARTIE 3

DIAGNOSTIC

CHAPITRE 1

LA VALLÉE DE LA SEINE, UNE VUE D'ENSEMBLE
D'UN GRAND TERRITOIRE EN CHANTIER

CHAPITRE 2

ÉTAT DES LIEUX, MANTES, UNE VILLE PORTÉE
PAR UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

CHAPITRE 3

LES ÎLES DE MANTES, UN FORT POTENTIEL À EXPLOITER

CHAPITRE 4

ENJEUX ÉCOLOGIQUES

CHAPITRE 1

La Vallée de la Seine, une vue d'ensemble d'un grand territoire en chantier

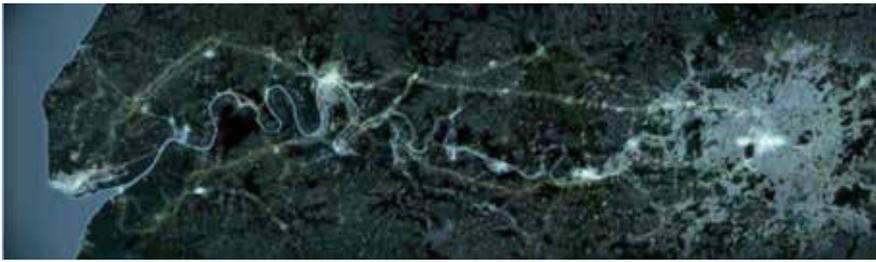
INTRODUCTION : LA VALLÉE DE LA SEINE

« Paris, Rouen, Le Havre, une seule ville dont la Seine est la grande rue », phrase prononcée par Napoléon Bonaparte (Le Havre ,7 Décembre 1802).

La Vallée de la Seine est un axe économique, social et culturel reliant Paris au Havre. Reliant donc l'Ile-de-France à la Normandie, ce vaste territoire rassemble 15 millions d'habitants et 7 millions d'emplois. Comme le rappelle Antoine Grumbach dans son rapport de 2009, « le territoire de la Vallée de la Seine réunit de grandes agglomérations, structure un maillage dense d'unités urbaines et constitue l'articulation indispensable à l'ouverture maritime de la « ville-monde » qu'est la métropole parisienne ».

La mise en œuvre des projets de territoire de la Vallée de la Seine

L'idée de structurer l'axe de Seine n'est pas neuve, dès 1940, on retrouvait des schémas d'aménagement structurant le territoire reliant Paris à la Manche. Mais c'est en 2008, dans la première version du schéma de développement de la région Ile-de-France (SDRIF) que l'idée d'une métropole étirée le long de la Seine, reliant Paris à l'estuaire à travers le principe des faisceaux de développement rayonnant dans différentes directions autour de Paris, prend forme. Le rapport d'Antoine Grumbach de 2009 lors de la consultation internationale sur le « Grand Paris de l'agglomération parisienne » lancée par le ministère de la Culture en 2008 impulse l'idée d'Axe Seine. Ce dernier envisage les limites du Grand Paris au delà des frontières de l'Ile-de-France. Grumbach assume l'ambition maritime en arguant en effet que « toutes les grandes métropoles mondiales sont portuaires ».



LA SEINE MÉTROPOLÉ D'ANTOINE GRUMBACH

“ **J**'ai eu un rêve, la vallée de la Seine devenait le cadre d'une grande métropole mondiale où l'urbain et la nature seraient réconciliés, Paris, Rouen, Le Havre enrichissant cette région capitale de leurs identités propres et l'ensemble des urbanités diffuses façonnant le cadre de vie d'une ville monde riche de sa diversité et de son potentiel créatif et industriel »

Antoine Grumbach, Seine métropole, 2009

Grumbach défend l'idée que ce vaste territoire soit mondialement reconnu, qu'il ait un poids considérable du fait de sa grande diversité urbaine et rural et de sa spécificité industrielle. Il avance également l'idée que les territoires soient solidaires car « la solidarité entre l'urbain et le rural, entre l'intensité et

l'urbanisme diffus, est dorénavant indispensable pour penser la forme des métropoles contemporaines »

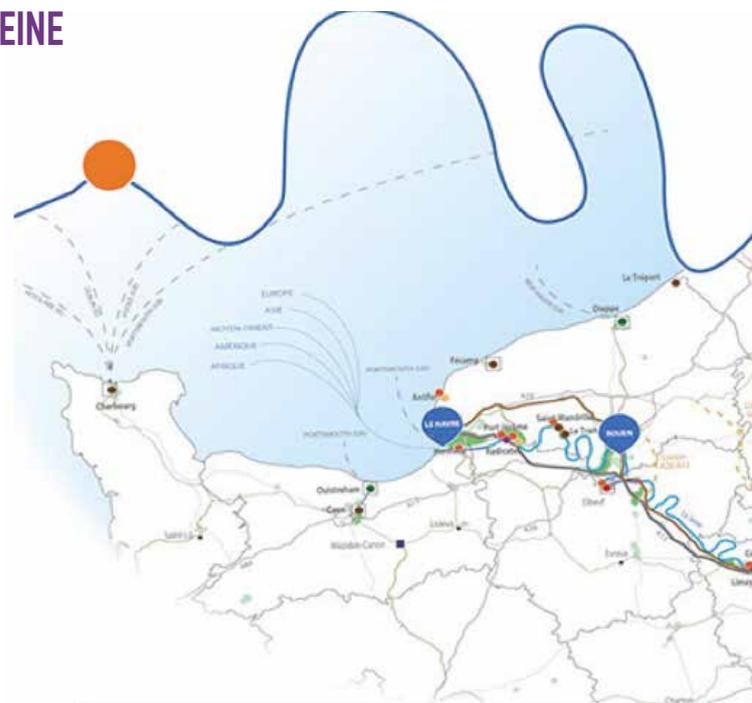
Il s'agit donc d'un projet qui se veut systémique, l'axe structurant doit s'articuler à la fois autour de l'économie, le social, l'environnement mais également la culture. Une réflexion qui doit s'articuler autour de l'existant. Le changement d'échelle, vers un axe structurant reliant Le Havre à Paris, entraînera selon Grumbach un changement de paradigme, consistant à élargir le regard et passer d'une vision duelle du territoire (la ville, la nature, le développement économique et la protection de la nature) à une vision éco-systémique donnant lieu à une ville-nature de nouveau genre articulée autour de l'économie.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AXE SEINE

À la suite du rapport de Grumbach, les dirigeants politiques de l'Etat et les grands élus locaux, ont repris certaines propositions de ce dernier, en particulier les dimensions économiques qu'il avait mis en avant. On a ainsi pu voir se succéder des débats publics, différentes réunions et colloques politiques de 2009 à 2012. Cela a donné naissance en 2009 au Conseil de coordination interportuaire de la Seine (Le Havre, Rouen et Paris). Ce Conseil a vocation de définir et mettre en œuvre des politiques de développement et d'aménagement communes à ces trois grands ports. Mais c'est en 2012 qu'est né l'HAROPA, l'alliance du grand port maritime du Havre, du grand port maritime de Rouen et du port autonome de Paris. L'objectif de cette nouvelle plateforme est de former un système portuaire de dimension européenne dans le domaine de l'industrie, de la logistique et du tourisme. Pour être compétitif et maintenir une position stratégique, l'Etat a donc misé sur ce nouveau système portuaire de la Vallée de la Seine, soutenu également par l'Union Européenne en devenant ainsi un des principaux réseaux de transport d'Europe.

Ainsi, grâce à la mise en place de ce nouveau système commun des ports du Havre, Rouen et Paris, le développement économique de la Vallée de la Seine a connu une hausse d'activité : plus de 700 ports touchés dans le monde, une circulation de 115 Millions de tonnes (Mt) dont 87 Mt de trafic maritime et 28 Mt de trafic fluvial, 160 000 emplois directs et indirects, 2,7 millions de m² d'entreprises, 320 000 passagers sur les croisières maritimes et 500 km de voies navigables.

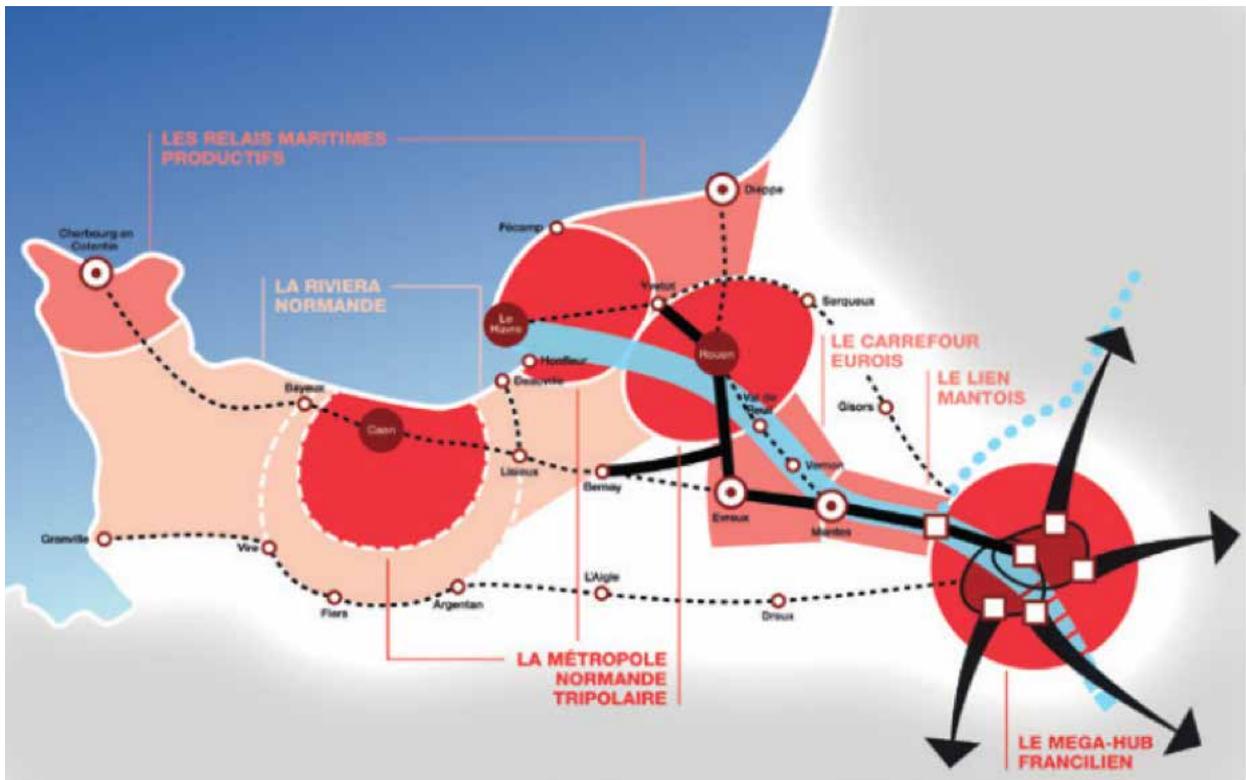
Mais le développement économique de l'axe de la Seine doit également se faire au regard des liaisons terrestres entre eux.



Terminal à conteneurs	Terminal à vrac solide	Terminal fluvio-maritime
Terminal croisière	Terminal à vrac liquide	Autre activité et diversifié
Terminal roulier	Terminal ferry	Port partenaire HAROPA



RÉALISATION DE LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE



Le grand territoire de la LNPN et ses sous-ensembles territoriaux (source : SNCF réseau)

Le rapport Grumbach préconise d'intégrer les infrastructures de la mobilité dans leur double appartenance à un réseau et à la ville. Cela suppose donc de réfléchir à différentes échelles et que toutes s'articulent ensemble en complément les unes des autres. Dans le cadre de la ligne nouvelle Paris-Normandie, la réflexion porte donc sur le développement d'une ligne intermédiaire entre le train classique et le TGV d'aujourd'hui, avec une vitesse adaptée aux besoins du territoire. Le projet vise donc à améliorer les déplacements du plus grand nombre, "de celui qui se déplace chaque jour comme du voyageur plus occasionnel, des Franciliens comme des Normands" comme le présente la SNCF sur le site du projet LNPN.

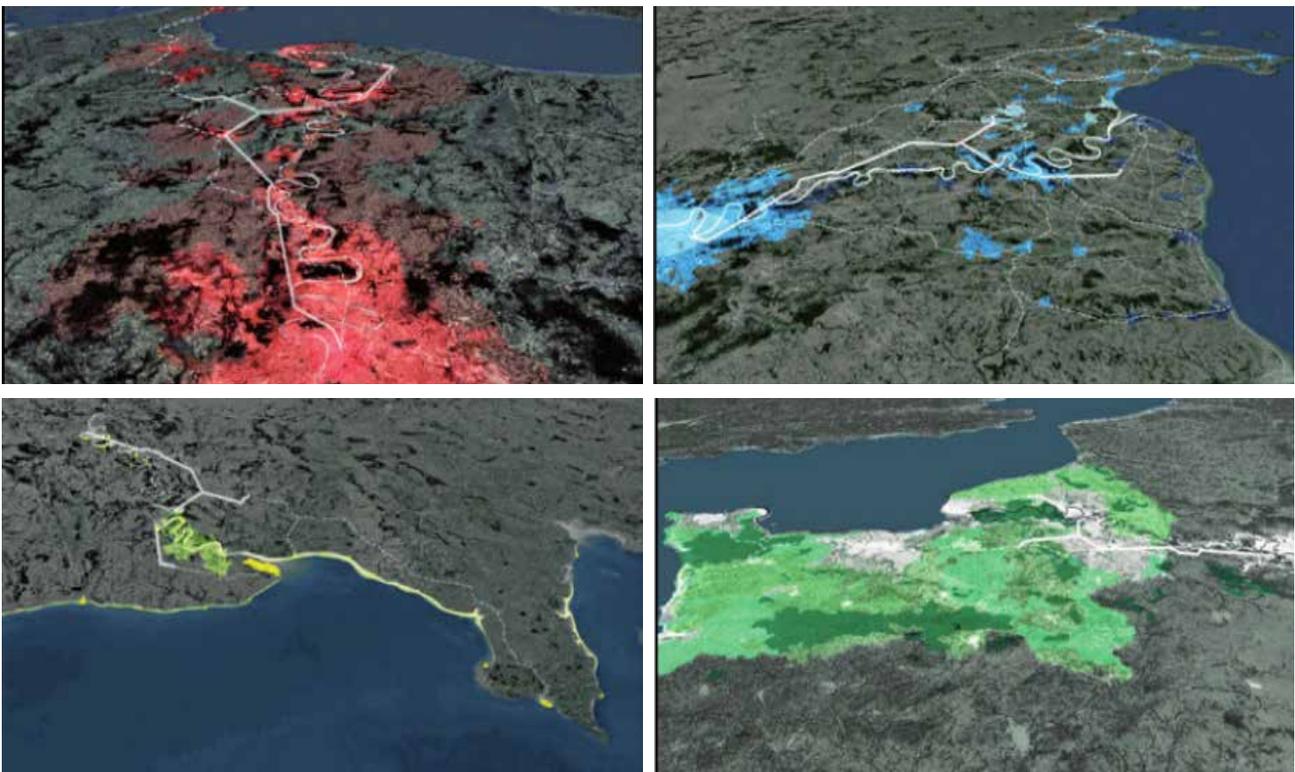
Toujours dans la lignée des concepts théorisés par Grumbach, ce projet vient en complément du réseau ferroviaire existant et s'articule avec les projets ferroviaires et urbains pour favoriser le développement de la Vallée de la Seine. C'est avant tout un projet d'organisation globale du territoire visant à renforcer le territoire de la Vallée de la Seine. L'élaboration de ce projet s'articule donc autour d'un « territoire LNPN ».



Cartographie des rapports d'activité HAROPA 2016 (source : HAROPA)



La réflexion du grand territoire LNPN a d'abord porté sur l'identification de sous-ensembles territoriaux dont le méga hub Francilien et le lien Mantois. **Le méga-hub Francilien** est la plaque tournante nationale, au cœur de la France, rassemblant autour de lui tous les faisceaux. L'enjeu étant de donner au faisceau Seine-Normandie et donc à la Vallée de la Seine une efficacité et une fluidité semblable aux autres faisceaux nationaux. **Le lien Mantois** est considéré comme un espace de l'expansion métropolitaine francilienne, ce sous-ensemble territorial présente des enjeux majeurs notamment en termes de mobilité quotidienne locale et déplacements pendulaires vers Paris, mais également des relations inter-cités aux échelles régionales, d'où la nécessité de concevoir conjointement, à l'échelle de ce périmètre, les projets LNPN et Eole.



Le grand territoire LNPN en quatre vues cavalières (source SNCF réseau)

La réflexion autour de ce projet de territoire LNPN répond à des enjeux de territoires complexes. Il s'agit tout d'abord d'étendre Paris vers sa façade maritime, en suivant ainsi l'axe Seine et notamment la chaîne de ports HAROPA. Comme on peut le voir sur la première carte ci-dessous (en rouge), cette vue depuis la Région Ile-de-France à l'Est indique que la structure du réseau de la nouvelle ligne suit les tracés des bassins urbains. Mais c'est aussi un bassin d'emploi important s'étalant vers le Nord, comme l'indique la deuxième carte (en bleu) vue depuis la région Hauts-de-France montrant que

ce territoire développe un important réseau industriel et logistique majeur. A l'Ouest, depuis la façade britannique, sur la troisième carte (en jaune) l'enjeu du projet est de valoriser le littoral en le rendant attractif et ainsi, développer l'aspect touristique de la région.

Depuis les franges des Pays-de-la-Loire, sur la quatrième carte (en vert) on distingue également la zone rurale de faible densité que compose également le territoire, qui a vocation agricole et récréative. Il faut donc également améliorer la mobilité et l'accessibilité vers ces territoires en profondeur.

Derrière cette création de nouvelles infrastructures ferroviaires se cachent donc des enjeux de dynamisme territorial à différentes échelles et également de différents types. Constituer un grand territoire aux multiples composants demande du temps et nécessite un encadrement spécifique pour harmoniser les projets foisonnants sur ce vaste territoire.

LE CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL ETAT-RÉGIONS VALLÉE DE LA SEINE

Défini par le décret n°2013-336 du 22 avril 2013, le territoire de la Vallée de la Seine couvre les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines, du Val-d'Oise, de la Seine-Maritime, du Calvados, de l'Eure et de la Manche. Tracée de la Vallée de la Seine (décret de 2013).

Le contrat de Plan Interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine (CPIER) conclut en 2015 se traduit par l'élaboration d'un schéma directeur à l'horizon 2015-2020 et un schéma stratégique de projet de développement territorial à l'horizon 2030.

Il s'agit avant tout d'une démarche de grand ensemble dans la lignée de la vision de Grumbach. A savoir prolonger le Grand Paris vers le front de mer. Elle s'inscrit donc dans une volonté de renforcer la métropole parisienne comme « ville monde ». Une approche qui se structure majoritairement autour de la Seine, en développant une stratégie de déplacement cohérente et intelligible pour l'ensemble du territoire.

La mise en place d'une stratégie d'ensemble pour ces trois régions s'articule autour de 3 axes principaux.



1 La gestion optimale du territoire et son développement durable, valorisant tant les espaces urbanisés que les zones naturelles

2 La maîtrise des flux et déplacements, grâce à un réseau promouvant la cohérence, l'interconnexion des différents modes et le report modal du transport routier vers le transport ferré et fluvial

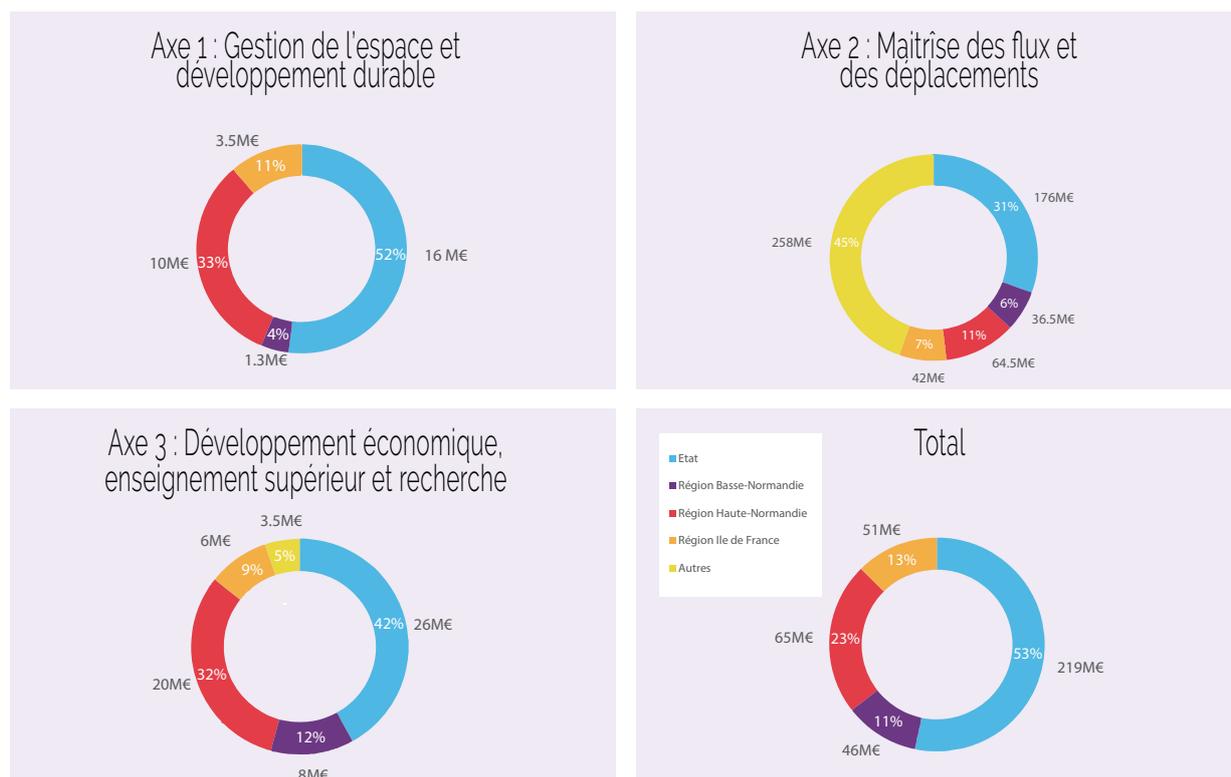
3 Le développement des filières économiques d'excellence, du tourisme et des coopérations en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

LE CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL ÉTAT-RÉGIONS VALLÉE DE LA SEINE

Le périmètre de la Vallée de la Seine présente également un intérêt national, elle représente 15 millions d'habitants, un tiers du PIB national et plus de 7,3 millions d'emplois, soit plus du quart des emplois de l'Hexagone sur 3 % du territoire. Comme l'énonce le schéma stratégique de la Vallée de la Seine, à l'horizon 2030, L'Île-de-France, qui se trouve en compétition avec les autres grandes régions à l'échelle européenne, et mondiale, doit développer cet atout géographique qu'est la Seine, tirer tout le parti de cette vallée qui prolonge son territoire, avec ses villes, ses ports, ses bassins industriels, ses centres de recherche et d'enseignement supérieur, son dynamisme agri-

cole, son patrimoine culturel et naturel et son attractivité touristique dont le potentiel a longtemps été sous-estimé. Mais il est également primordial de ne pas réduire ou conditionner la stratégie à quelques grands programmes d'investissement à l'instar d'infrastructures de transport et de logistique. Il est notoire que les seuls territoires qui bénéficient des retombées économiques et sociales attendues par l'arrivée d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, par exemple, sont ceux qui ont su préalablement y adosser un véritable projet de développement. Or, les projets de développement territorial doivent s'ancrer dans le territoire, répondre à des problématiques localisées.

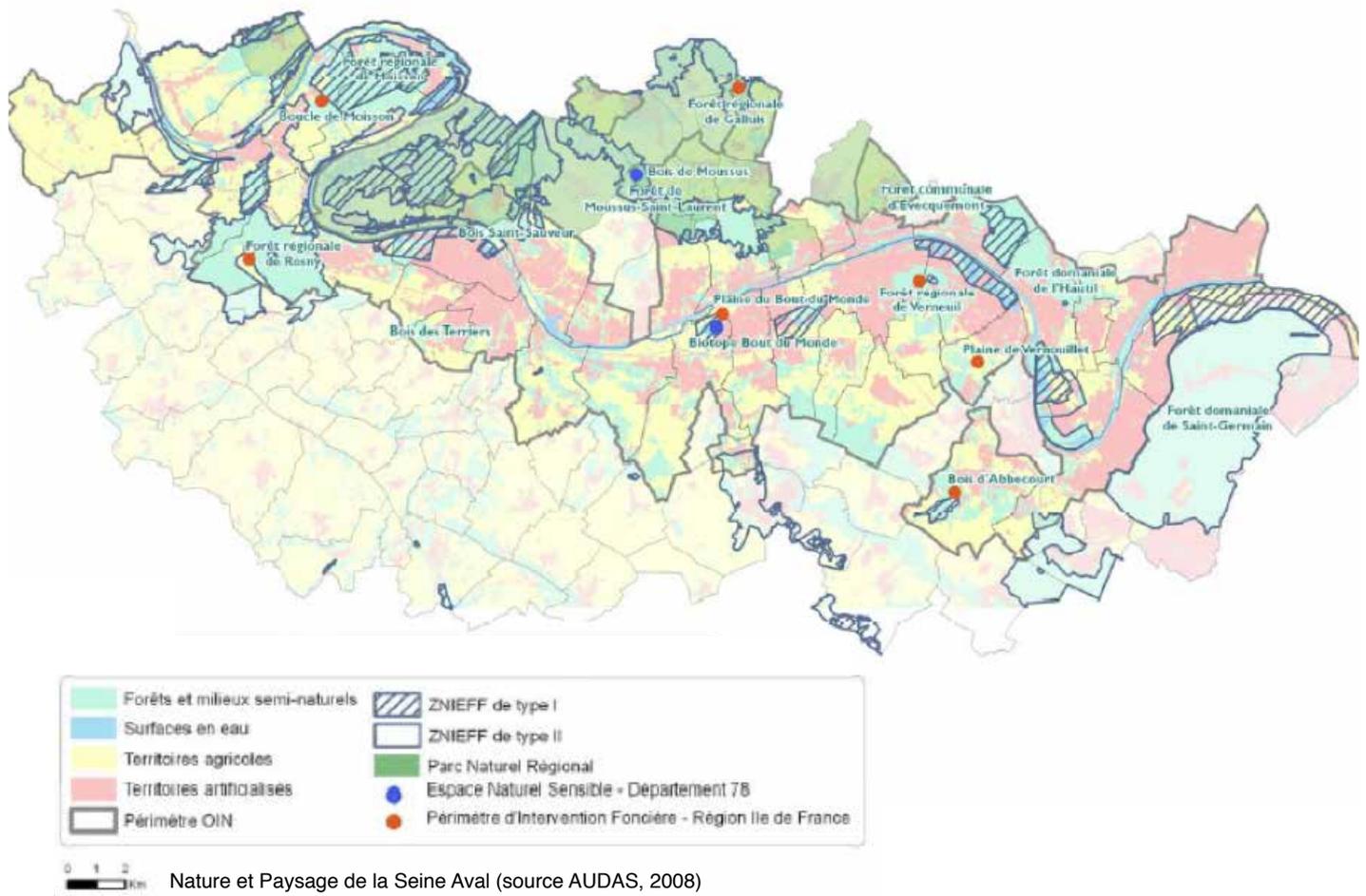
► Graphiques des financements prévisionnels du CPIER



(source : tableau du DREAL Normandie, 2015)

Le paradoxe des grands projets territoriaux réside bien dans l'articulation à grande échelle d'enjeu global, qu'il faut ensuite spécifier et faire intervenir localement pour répondre aux besoins des territoires composant de grand territoire. De fait, le CPIER ne doit pas se substituer aux régions, qui

restent maîtres de leurs développements régionaux. Il intervient principalement dans les projets pouvant mener à une valorisation interrégionale en tirant le meilleur parti économique et environnemental de cette démarche, il doit aussi agir en synergie avec l'ensemble des acteurs de la Vallée de la Seine.

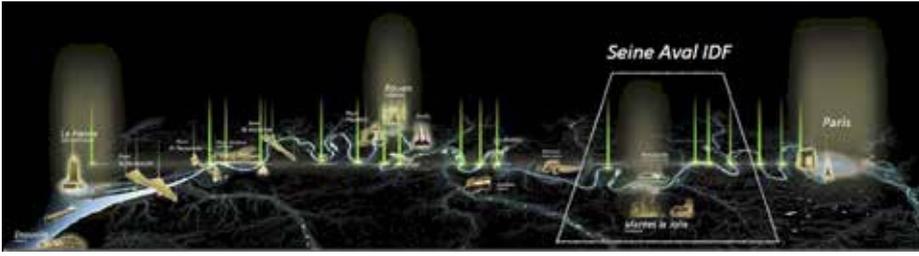


Sur les 40.000 ha du territoire, les 2/3 sont dévolus à la Nature et à l'agriculture. Mais comme l'indique la carte ci-dessus, le périmètre Seine Aval est très diversifié, on y retrouve de grandes agglomérations urbaines comme Mantes-la-Jolie, de grands sites d'activités économiques, avec une forte présence du secteur industriel, de grandes infrastructures de transports, mais aussi de grands espaces naturels (PNR du Vexin, sites Natura 2000) qui constituent la ceinture verte de l'Île-de-France et enfin, de vastes espaces agricoles.

C'est un territoire important dans l'organisation portuaire, fluviale et logistique de la Vallée de la Seine. Si autrefois, le territoire était majoritairement tourné vers le fleuve, l'arrivée des chemins de fer dans la seconde moitié du XIX^e a quelque peu reculé l'importance de ce dernier. Le renforcement des voies ferrées a généré un essor industriel et résidentiel sur ce territoire.

Depuis, la Seine Aval n'a cessé de développer son ambition métropolitaine, avec une forte croissance durant les 30 glorieuses, avec un développement axé fortement sur la mobilité motorisée. Tournant de plus en plus le dos à la Seine, l'économie de la Seine Aval des années 1960-80 se développe principalement autour de l'autoroute A13. Mais le déclin industriel des années 1990-2000 a ralenti ce développement économique. Le territoire connaît depuis une crise, qui nécessite d'impulser un nouveau souffle d'attractivité.

Il fait alors l'objet depuis 2006 d'un projet de développement et d'aménagement très ambitieux, fédéré et coordonné par une opération d'intérêt national (OIN) « Seine Aval ». Elle réunit l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil général des Yvelines, les 51 communes et 5 intercommunalités.



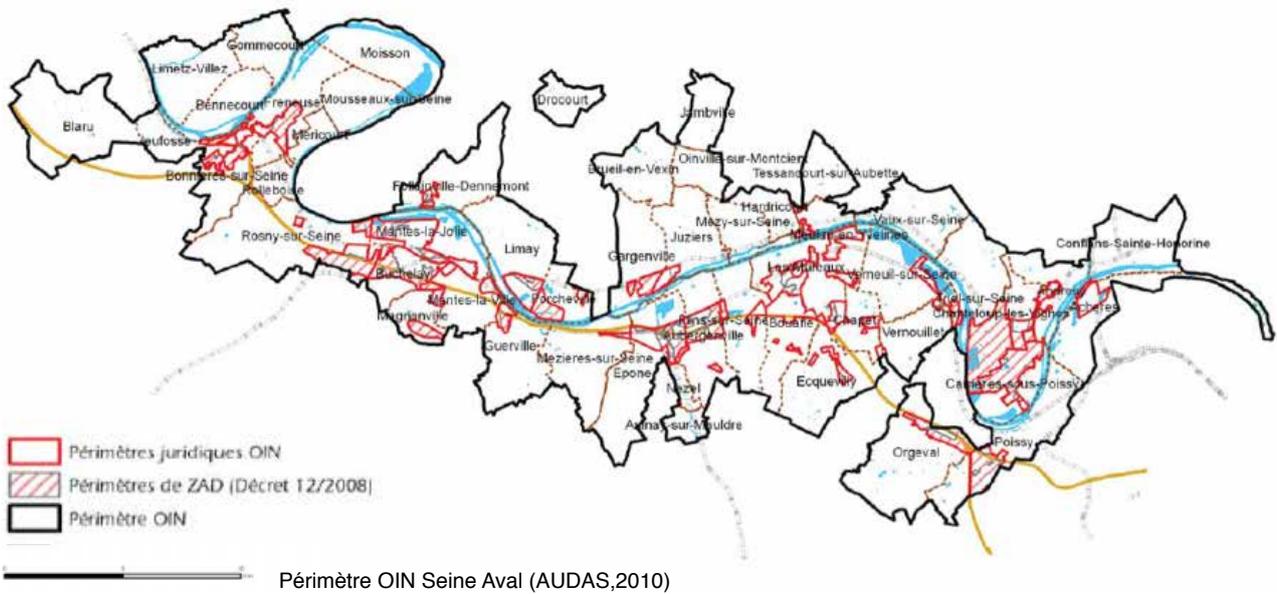
Seine Aval
(Source: Grumbach associés)

DU PÉRIMÈTRE SEINE AVAL VERS LE GRAND PARIS SEINE ET OISE

Le projet développé par Antoine Grumbach prévoyait déjà en 2009 de faire du périmètre de la Seine Aval un territoire majeur dans le développement de la Vallée de la Seine.

La Seine Aval IDF est un territoire francilien (40 km de long - 40.000 ha), de Conflans-Saintes-Honorine à l'est à Bon-

nières-sur-Seine à l'Ouest, rassemblant près de 400.000 habitants, avec 130.000 emplois en 2010. Le territoire s'est majoritairement développé autour de l'industrie et notamment la filière automobile. Elle est constituée d'un réseau de villes moyennes telles que Mantes-la-Jolie, Poissy, Conflans-Sainte-Honorine... Ce territoire francilien exceptionnel offre un rapport de proximité notable entre ville et nature.



Les enjeux majeurs de cette opération sont multiples.

- ▶ le développement économique, notamment technologique et industriel,
- ▶ le logement avec un objectif de 2 500 logements neufs par an,
- ▶ l'amélioration du réseau et de l'offre de transports, ainsi que la mise en valeur de l'environnement et l'exigence environnementale.

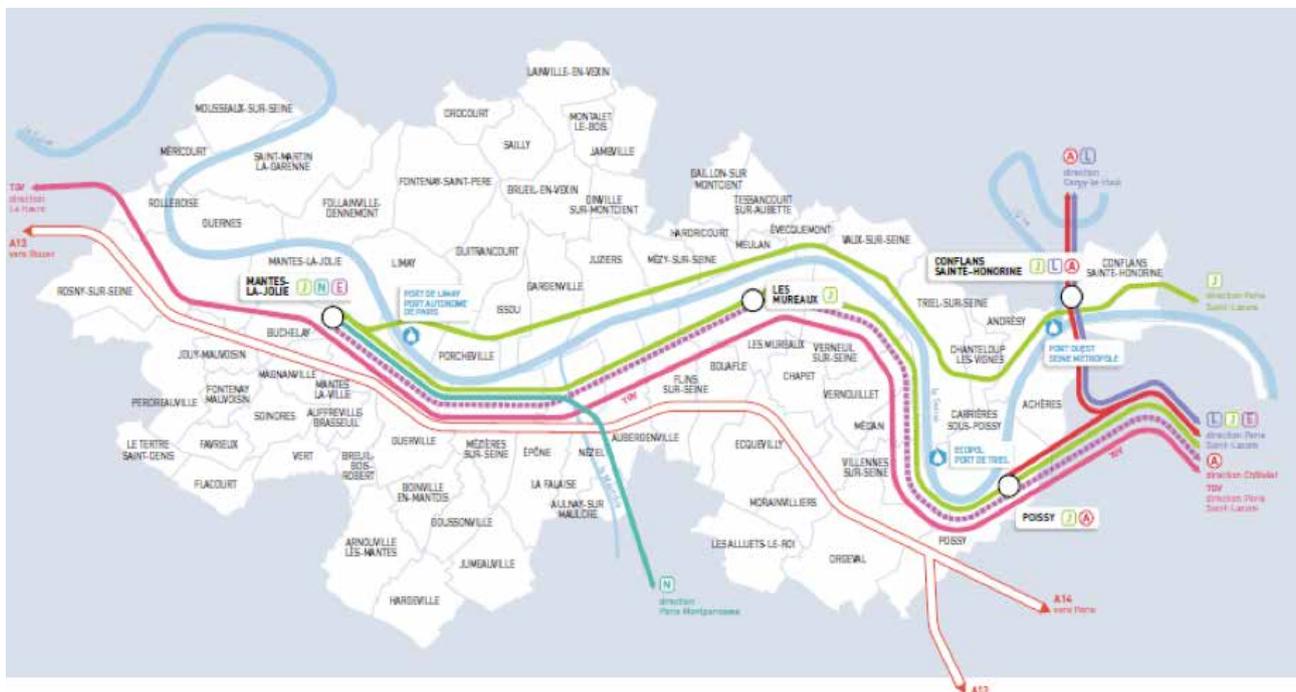
Des axes de travail qui constituent aujourd'hui le cœur des travaux menés par la Communauté urbaine GPS&O.

En effet, en 2016, le Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) voit

le jour. Il s'inscrit dans la logique de développement décidée par le gouvernement, notamment dans le cadre des lois NOTRE et MAPTAM qui visent à donner plus de responsabilités aux échelons locaux.

GPS&O est né de la fusion de 6 intercommunalités

- ▶ La communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY)
- ▶ La communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine (CA2RS)
- ▶ La communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans (CAPAC)
- ▶ La communauté d'agglomération Seine et Vexin (SVCA)
- ▶ La communauté de communes Seine-Mauldre (CCSM)
- ▶ La communauté de communes des Coteaux du Vexin (CCCV)



Carte de développement territorial du GPS&O (Source GPS&O)

Le GPS&O regroupe 73 communes du Nord des Yvelines, 408 000 habitants, 500 km², 55 km de Seine, 150 000 logements, 1800 km de voirie communautaire. Il présente également une activité économique diversifiée avec 200 000 actifs, 130 000 emplois, 55 parcs d'activités et 3 473 lits répartis dans 142 hébergements touristiques. Ce territoire est donc un emplacement stratégique dans le développement de la Vallée de la Seine, il s'agit tout d'abord de la plus grande communauté urbaine de France, un atout dans l'élaboration d'un projet à grande échelle et pour une meilleure cohésion territoriale.



CHAPITRE 2

État des lieux de Mantes, une ville portée par une dynamique de territoire forte

INTRODUCTION – LA TRIPLE DYNAMIQUE DE MANTES-LA-JOLIE

L'étude du contexte économique, social et environnemental, depuis l'échelle globale de la Vallée de la Seine jusqu'à celle locale des îles de Mantes, a permis de dégager la dynamique interne qui anime le territoire et la ville de Mantes, et qui rejaillit naturellement sur ses îles.

Cette dynamique forte insuffle son mouvement à toutes les communes limitrophes des rives de la Seine. Mantes est la chef de file d'un territoire historique et enraciné, avec une identité forte. Elle guide depuis des siècles le développement du Pays Mantois, un territoire s'étendant du Vexin au Nord jusqu'à la plaine de Montfort-l'Amaury au sud. Désormais au centre de l'intercommunalité du Grand Paris Seine & Oise, son influence continue de s'étendre le long des rives de la Seine, allant de la forêt de Saint Germain-en-Laye à l'Ouest (Conflans Sainte-Honorine) jusqu'aux portes de l'Orne à l'Est (Mousseaux sur Seine).

Le développement porté par ville de Mantes est amené à se propager dans un territoire de plus en plus vaste. Son influence ne cesse de se propager dans un territoire en pleine croissance qui attire de plus en plus d'habitants et d'investissements.

Le dynamisme contagieux de la ville de Mantes fait d'elle l'appui idéal pour porter un projet de territoire rayonnant à l'échelle de la Vallée de la Seine.

Le dynamisme de la ville de Mantes s'appuie sur trois forces: l'Attraction, la Connexion, la Diffusion. Ces trois piliers fondent et commandent toutes les initiatives qui participent au développement de son territoire.

Conjugués aux trois piliers du développement durable, (Economie, Social, Environnement), ils créent une vision nouvelle pour le futur du territoire et ouvrent ainsi des opportunités inédites.

L'opportunité la plus évidente est celle des deux îles de Mantes, écrin préservé au cœur même du lit de la Seine dont le potentiel ne demande qu'à être révélé.

Les îles de Mantes-la-Jolie sont tout à la fois au bord et au cœur de la ville. Elles sont préservées de l'urbanisation .

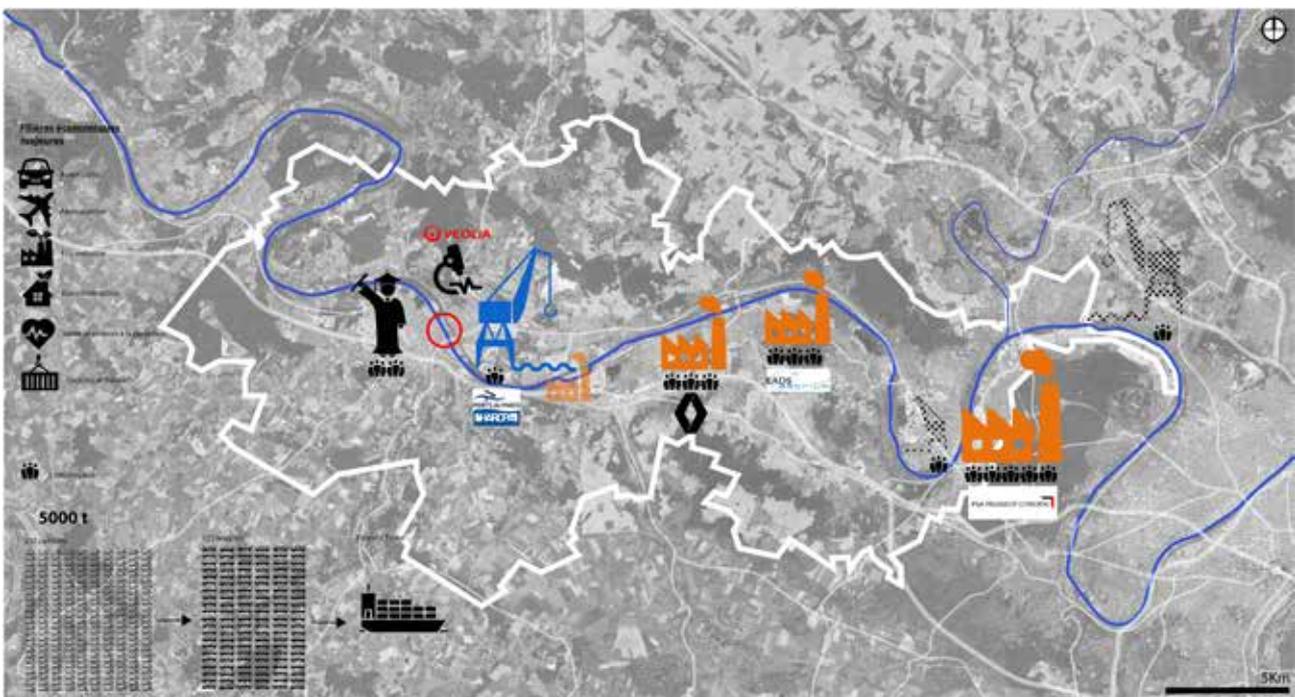
Elles sont le symbole de la ville de Mantes du XXIème siècle pionnière du développement durable ; celle qui a su devenir sans cesse plus urbaine et plus attractive tout en conservant son identité sauvage et naturelle, et la richesse de sa biodiversité des bords de fleuve.

Les îles de Mantes sont amenées à devenir la Vitrine de l'innovation économique, sociale et environnementale qui anime Mantes et sa Région.

Véritables porte-drapeaux du Pays Mantois, elles portent le développement de son territoire tout en lui offrant une nouvelle porte d'accès par le fleuve.

▶ ATTRACTION : MANTES, UNE VILLE DE PLUS EN PLUS ATTRACTIVE

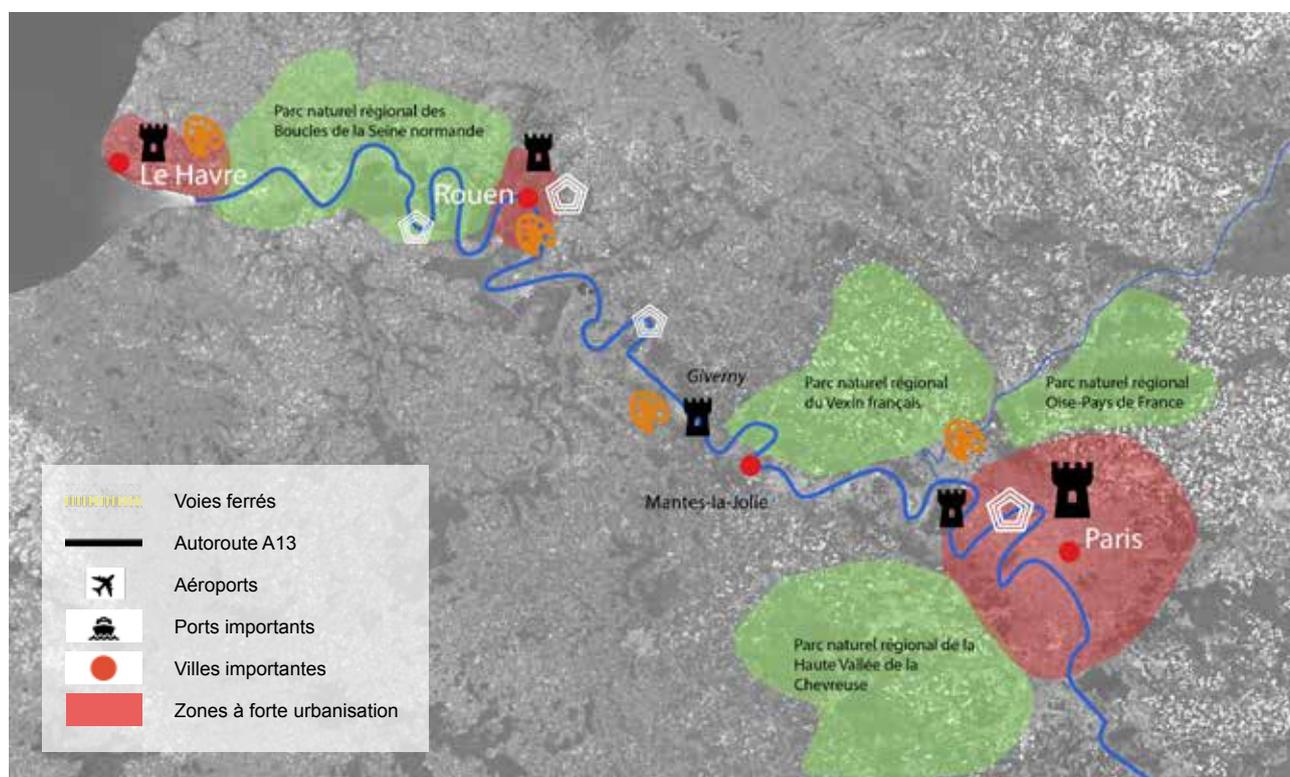
ÉCONOMIE – UNE RÉGION ATTRACTIVE ÉCONOMIQUEMENT



Le Pays Mantois dans la Vallée de la Seine, une activité industrielle développée autour du fleuve

Industrie et transport logistique – un million d'établissements économiques sont accueillis dans la vallée de la Seine. C'est le premier territoire industriel (715 000 emplois) et logistique (235 000 emplois) de France.

ÉCONOMIE – UNE RÉGION ATTRACTIVE ÉCONOMIQUEMENT



La vallée de la Seine – une zone d'attractivité touristique importante

Tourisme – le tourisme dans la vallée de la Seine représente 10% du PIB global.

Paris étant la première destination au monde, le reste de la Vallée de la Seine bénéficie aussi de cette attraction. Située en bordure de l'agglomération parisienne, Mantes constitue notamment une halte sur le trajet vers Giverny, le Parc du Vexin et son parcours des impressionnistes. Avec l'arrivée de la LGV et du terminus du RER E ainsi que le

développement de la voie verte et d'une halte fluviale, Mantes deviendra dans les années qui viennent un point de passage important pour le tourisme de l'Ouest parisien. L'enjeu est alors de transformer ce passage en une véritable étape, et à faire rentrer les visiteurs à l'intérieur des terres. Sur la rive droite, le PNR du Vexin, avec son cadre rural bucolique préservé, accueille déjà un grand nombre de villages de charme et de résidences secondaires.



Agriculture - La céréaliculture représente la plus grande partie de l'activité agricole, installée majoritairement au Nord de Mantes dans le Parc Naturel Régional du Vexin. Cette activité traditionnelle et emblématique de ce territoire fait partie de son identité, elle se retrouve sur le logo du PNR du Vexin.

Le logo du PNR du Vexin évoque la vocation agricole du Vexin français et la richesse de son patrimoine historique : un épi de blé ondulant et une croix pattée.

SOCIAL – UN TERRITOIRE ENCORE EN PLEIN ESSOR DÉMOGRAPHIQUE

Population croissante et création de logement – La Vallée de la Seine abrite 15 millions d'habitants et 7,3 millions d'emplois.

Mantes connaît un fort développement démographique et résidentiel, avec une population attendue de plus de 50 000 habitants en 2030 et un besoin estimé à près de 5000 logements construits pour accueillir cette croissance.

Emploi et Création d'emploi – Le Pays Mantois bénéficie d'une dynamique de croissance et d'innovation qui lui permet de créer de nouveaux emplois et d'attirer des investisseurs sur son territoire. On peut citer à titre d'exemple le projet d'extension du Port de Limay qui créera environ 300 emplois supplémentaires, ou encore Mantas Innovaparc qui se propose d'accueillir à terme 2500 emplois.

Bien-être et loisirs – La commune de Mantas dispose de nombreux équipements sportifs tournés vers l'eau qui profitent à l'intercommunalité : le pôle aquatique Aqualude, la patinoire, ou encore la base nautique de l'île aux Dames. Les grands espaces de nature permettent de pratiquer d'autres sports de plein air. En terme de culture, Mantas compte trois théâtres, deux médiathèques, une école de musique, un parc des expositions... et propose en outre nombreuses activités culturelles.

Education – Sur le territoire de Mantas-la-ville se trouve le projet de la ZAC Mantas-Université, un pôle universitaire d'excellence. Mantas y accueille depuis 2014 une partie des élèves ingénieurs l'ISTY (Institut des Sciences et techniques des Yvelines), L'EPAMSA porte un projet très ambitieux sur la ZAC Mantas-Université

ENVIRONNEMENT – UNE PORTE D'ENTRÉE

Charnière entre la Seine Nature et la Seine Métropole, Mantas est la porte d'entrée sur la vallée verte de la Seine depuis l'agglomération parisienne.

Le Parc Naturel régional du Vexin offre un cadre de nature exceptionnel entre champs et forêts, sa création a préservé le nord du territoire de l'étalement urbain, conservant du même coup une riche diversité biologique.

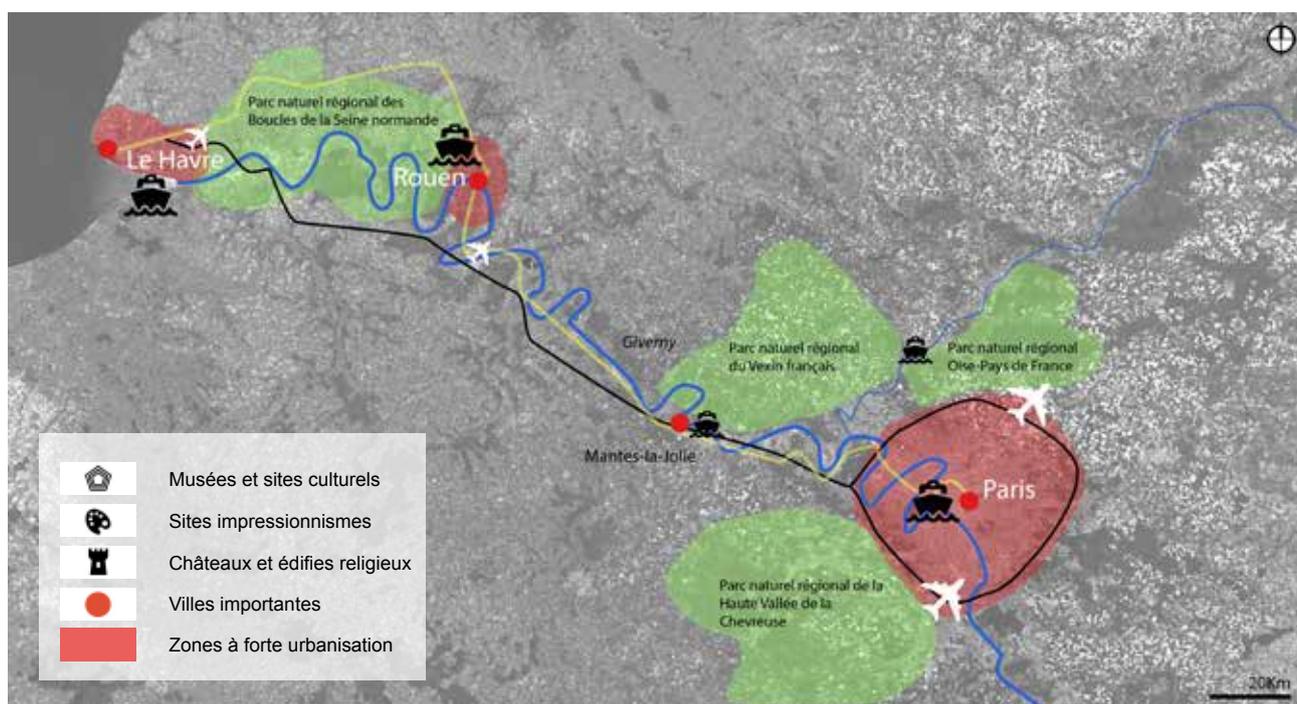
La ville de Mantas elle-même, quoique sur la rive gauche de la Seine plus urbanisée, dispose d'un cadre de vie préservé : un tiers de son territoire communal n'est pas urbanisé. Mantas bénéficie d'un réservoir de biodiversité considérable, Ses espaces protégés encore sauvages et ses zones humides attirent une faune et une flore endémique d'exception à sauvegarder.

CONCLUSION ATTRACTION

- ▶ La Vallée de la Seine est le premier territoire métropolitain en terme d'activités économiques et de population.
- ▶ Le Pays Mantois situé en grande couronne francilienne est un territoire en pleine croissance démographique et urbaine, porté par la dynamique de la capitale.
- ▶ Mantas bénéficie directement de cette forte attractivité en étant le pôle historique et économique de son territoire.
- ▶ Les îles de Mantas offrent un cadre de loisirs à la fois naturel, sportif et culturel qui attire les habitants de Mantas.

CONNEXION : MANTES, UNE VILLE DE MIEUX EN MIEUX CONNECTÉE

ÉCONOMIE – MANTES CONNECTÉE AUX AUTRES PÔLES ÉCONOMIQUES MAJEURS DE LA VALLÉE DE LA SEINE PAR DIVERS AXES : FLUVIAL, ROUTIER, FERRÉ ET AÉRIEN

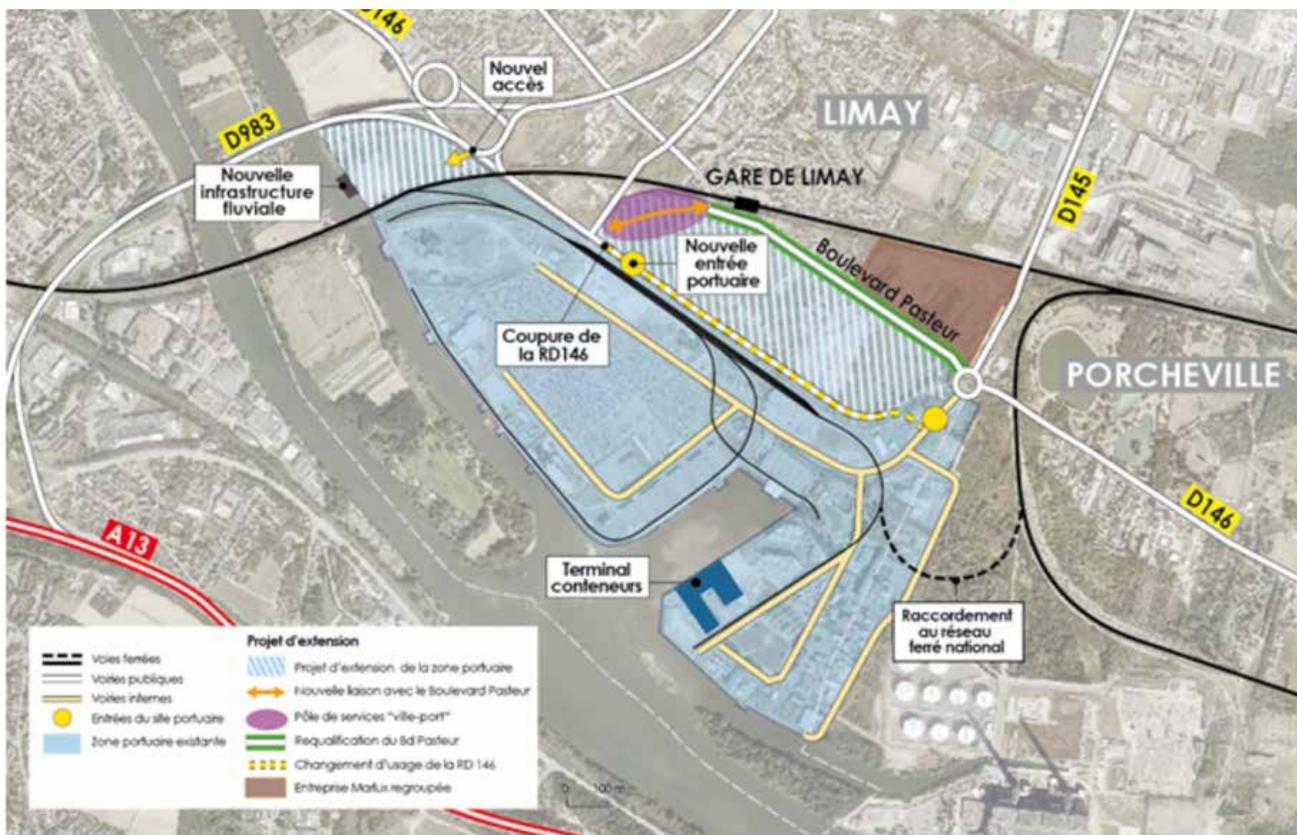


Un territoire connecté et accessible

▷ **Fluvial** - La Seine représente 128 millions de tonnes de trafics maritimes et fluviaux, soit un tiers du total de la France métropolitaine.

Amené à se développer dans les années à venir, le transport fluvial de marchandise est déjà un enjeu économique important dans la vallée de la Seine. À l'heure de la transition énergétique, le transport en barge représente

au même titre que le train une alternative écologique au transport routier. Le port de Limay-Porcheville est situé en amont des îles sur la rive droite de la Seine. Spécialisé dans les éco-industries, il est acteur du développement durable et bénéficie d'une dynamique économique positive. La plateforme est comprise dans le complexe portuaire Rouen-Le Havre-Paris réuni sous le GIE HAROPA et fait l'objet d'un projet d'extension car son activité ne cesse de croître.



Projet HAROPA, extension du port de Limay-Porcheville

► Tourisme, des nombreux projets en cours de réalisation

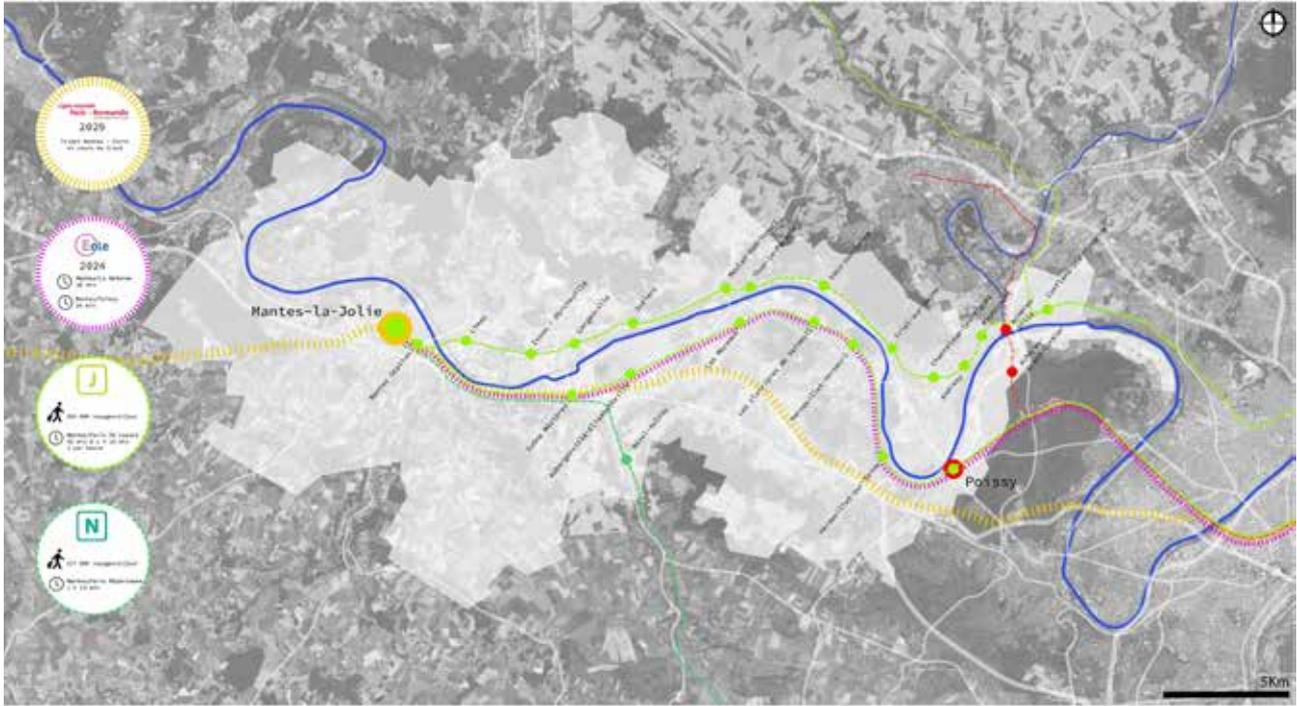
– **Le tourisme est l'un des principaux atouts de la Vallée de la Seine.** Au-delà d'une riche activité industrielle et tertiaire, son accessibilité lui permet aussi d'être touristique-ment attractive en rendant facilement accessible le patrimoine qu'elle abrite.

En matière de tourisme fluvial, Mantes dispose déjà d'un site d'escale pouvant accueillir des paquebots de 135 m

qui fait l'objet d'un projet d'agrandissement dans le cadre de la politique menée par VNF et HAROPA pour développer le tourisme fluvial dans la vallée de la Seine.

En matière de cyclotourisme, le tracé de la Véloroute en cours d'aménagement passe par le Parc du Vexin au Nord du territoire, il n'est pas définitif et un tracé alternatif propose de traverser Mantes en longeant la Seine.

SOCIAL – UNE MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE : LES TRANSPORTS EN COMMUN DÉVELOPPÉS POUR MAÎTRISER LES FLUX DE RÉSIDENTS, DE TRAVAILLEURS ET DE VISITEURS



La Gare de Mantes - un nœud stratégique dans l'agglomération de Vallée de la Seine et une porte d'accès rapide vers Paris
Le réseau routier - Mantes est longée par l'A13 au Sud qui relie Paris à Rouen, Caen et du Havre.

▷ **Réseau ferré** - Grâce à son emplacement stratégique entre Rouen et Paris, Mantes est particulièrement bien desservie par les transports en commun à l'échelle inter-régionale avec 4 lignes de train différentes. En plus d'être le premier arrêt sur la ligne Paris-Le Havre, ce qui la met

à une demi-heure de la capitale depuis la gare Saint-Lazare, Elle est aussi le terminus de la ligne francilienne L (St-Lazare / Mantes) et de la ligne N (Montparnasse / Mantes), et sera bientôt raccordée au RER Eole qui traversera Paris pour desservir aussi l'Est de l'Île de France.



Mantes et ses îles – Point de rencontre des voies vertes et connexion entre les deux rives de la Seine

▷ **Voies douces** - À l'échelle régionale, En plus du projet de véloroute qui se met en place dans la vallée de la Seine, il faut compter une convergence de chemins de grandes randonnées le long de la vallée de la Seine, encerclant Mantes au Nord et au Sud. Le GR 11 qui traverse le Vexin Français croise la véloroute sur les îles de Mantes, en faisant le nœud de connexion majeur du tourisme vert dans la région.

- Mantes-la-Jolie
- - - Véloroute
- Sentier Grande Randonnée
- Zone urbaine
- Zone forestière

▷ **Au cœur de Mantes-la-Jolie** - Les mobilités douces desservent encore inégalement le territoire communal. le réseau de pistes cyclables est fragmentaire et la ville est difficilement praticable à pied car les distances entre quartiers sont grandes et non-sécurisées. Un projet de piétonisation est à l'étude pour permettre de rendre le

centre-ville praticable pour les piétons tout en revalorisant les jardins, places et bâtiments remarquables qu'il abrite.

Ce projet permettra de renforcer les continuités douces dans le centre-ville et ainsi que la connexion avec les voies douces des berges.

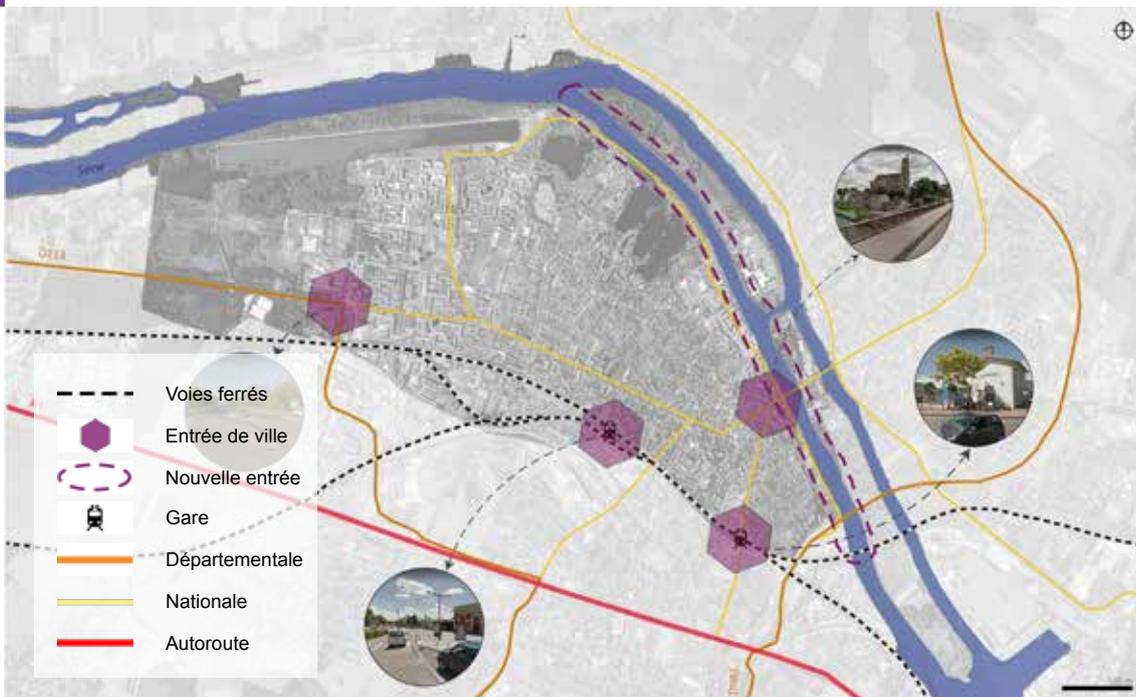


Mantes-la-Jolie - Des itinéraires de mobilité douce inégalement repartis

▷ **Continuité Paysagère** - La ville de Mantes est en contact avec la Seine sur toute sa limite Nord. Cette connexion avec le fleuve lui offre aussi une vue dégagée et réciproque depuis les rives vers les îles, et depuis les îles vers le centre historique et la collégiale



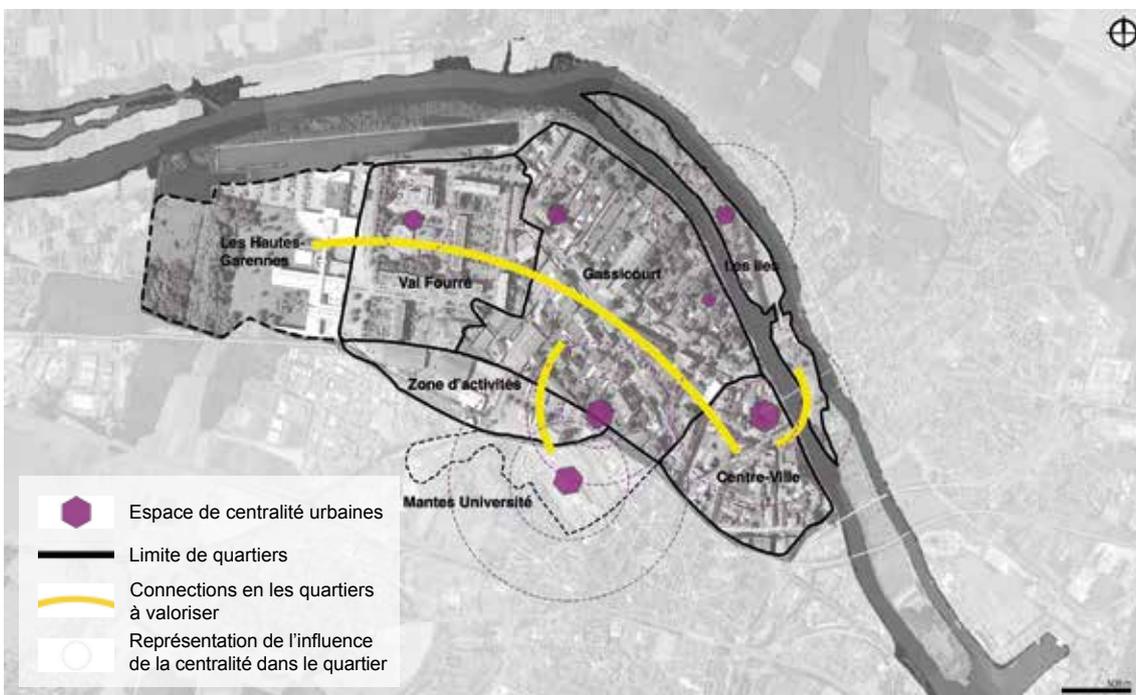
Projet de Piétonisation proposé par la Fabrique Urbaine en 2016



Mantes-la-Jolie - Des typologies d'entrées peu diversifiées

En terme de connexion, les axes d'effort identifiés se concentrent sur les entrées de ville, le front de Seine ainsi que le quartier de la Gare. La connexion des quartiers entre eux doit être améliorée. L'accent doit être

mis à la fois sur les mobilités douces, la mixité sociale et l'harmonisation architecturale. Des fractures sociales et spatiales sont visibles physiquement et statistiquement.



Mantes-la-Jolie - Une connexion entre quartiers à valoriser

La rénovation du quartier de la gare, concomitante à l'arrivée du RER E, permettra de connecter les nouveaux quartiers d'activité avec le centre-ville et les îles. La trame urbaine des commerces du centre-ville s'étirera ainsi depuis la gare jusqu'à la Seine, créant une continuité spatiale.

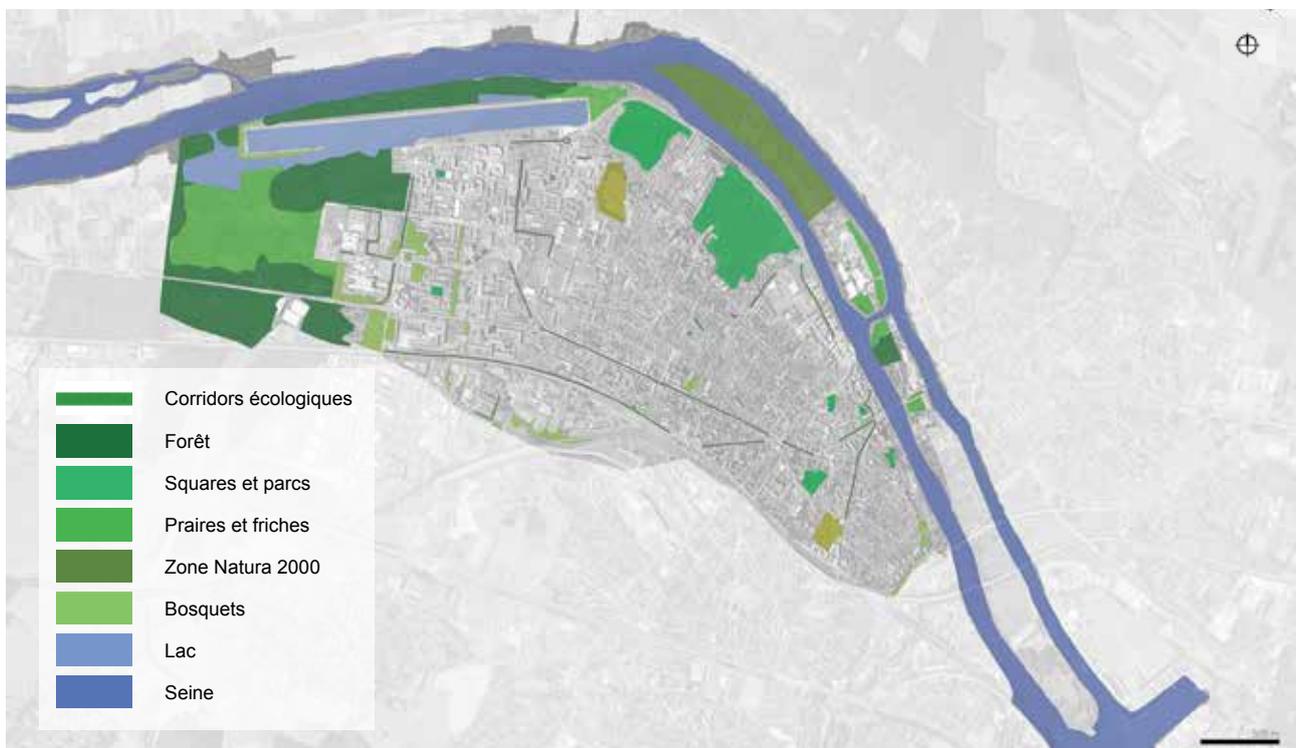
Le développement du transport fluvial (projet HAROPA-VNF pour la Vallée de la Seine), ainsi que du transport ferroviaire (LGV et RER E) permet de réduire la consommation énergétique ainsi que le bilan carbone des transports de marchandises et de personnes, et participe du même coût à la protection des ressources naturelles.

ENVIRONNEMENT – UN DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX Tournés VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Seine, colonne vertébrale du territoire pour une continuité écologique omniprésente - Mantes bénéficie d'une trame bleue d'exception : la Seine qui la traverse d'Est en Ouest. Cet axe naturel offre une large continuité écologique : la faune et la flore qui se déplacent à travers l'eau ou les airs (faune aquatique et ornithologique, flore en graines).

La Seine peut cependant constituer une frontière naturelle difficilement franchissable pour d'autres espèces, créant des spécificités propres à chacune des rives.

Les îles ont un rôle particulier à jouer dans la connexion sociale et environnementale de Mantes avec son territoire. Elles créent une zone tampon entre la rive droite et la rive gauche de la Seine.



Mantes-la-Jolie - Des coeurs de nature à connecter

CONCLUSION CONNEXION

- ▶ La Vallée de la Seine est un territoire naturellement connecté grâce au fleuve qui relie Paris à la mer, et donc au reste du monde pour la voie maritime.
- ▶ À l'échelle intercommunale, Mantes devient à la fois la porte d'entrée de son territoire, le centre de gravité géographique et le pivot central de l'activité économique.
- ▶ Les différents projets menés vont assurer une meilleure continuité entre les différents quartiers de Mantes ainsi qu'avec les villes voisines, en évitant les fractures sociales et visuelles.
- ▶ Les îles placées sur le fleuve forment un lien naturel entre les deux rives de la Seine.

► DIFFUSION : MANTES, UNE VILLE AMENÉE À RAYONNER

SOCIAL – UNE POLITIQUE URBAINE TOURNÉE VERS LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Gâce à des zones naturelles préservées remarquables et facilement accessibles, et à son accessibilité avec le reste du territoire, Mantes conjugue les atouts de la Ville proche de la nature. Les différents projets menés sur son territoire, comme l'Ecoquartier, font d'elle le modèle de la ville du futur, verte et innovante. A l'échelle du Pays Mantois, dix projets d'aménagements sont actuellement conduits par l'EPAMSA en matière de développement et de renouvellement urbain.

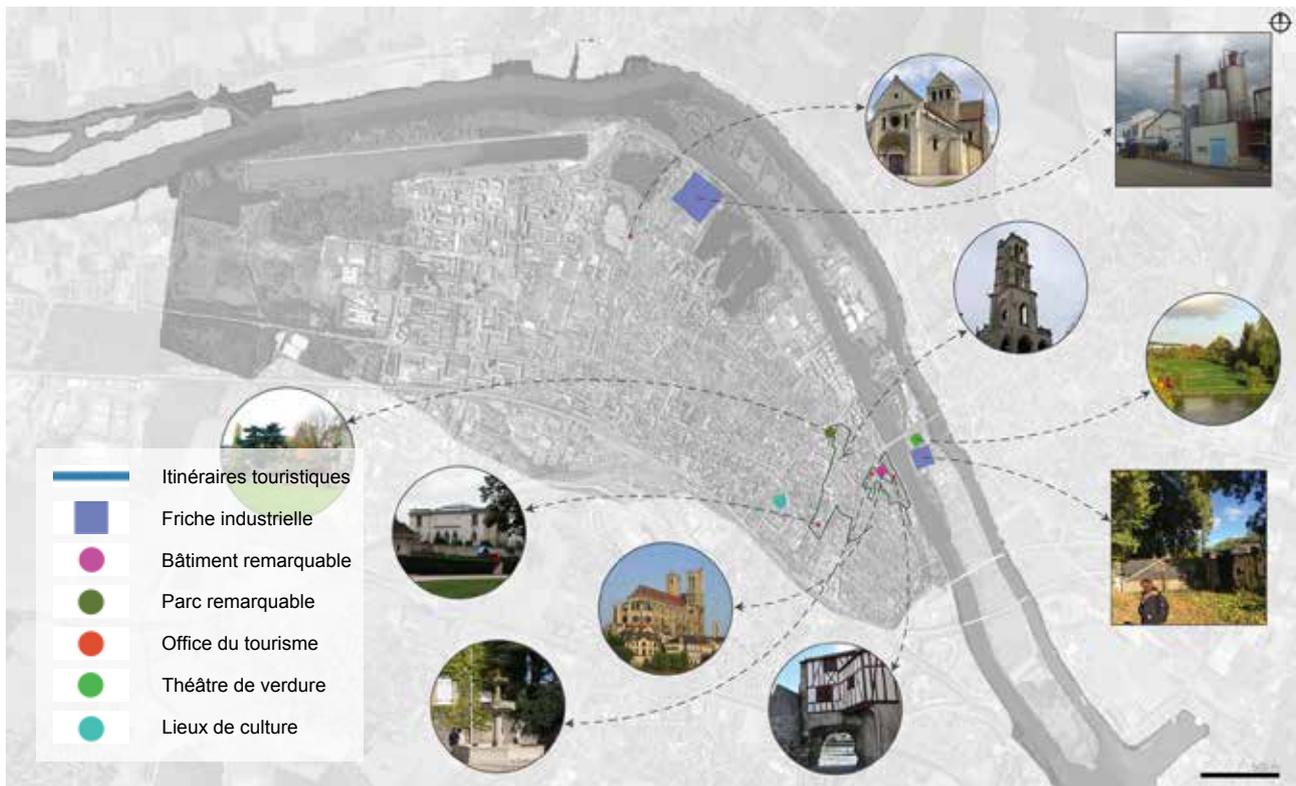
► **Education** - La Vallée de la Seine réunit 30% des étudiants nationaux et 41% des chercheurs, c'est le premier pôle en matière de recherche et d'innovation. Avec l'élargissement de l'agglomération parisienne, les grands campus universitaires désertent le centre de Paris pour se déplacer vers la périphérie. L'arrivée du RER va faire de Mantes une ville directement rattachée à Paris, en l'intégrant aux autres pôles universitaires franciliens. Profitant de ce phénomène et de l'arrivée du RER, La ville de

Mantes porte un projet de campus universitaire de pointe à proximité de la gare.

► **Culture** - La Vallée de la Seine dispose d'un patrimoine extrêmement riche. La ville de Mantes avec sa collégiale n'est pas en reste. Sur son territoire dans un rayon de 30 km se trouve une diversité patrimoniale remarquable, artistique (le musée de Monet à Giverny), architectural (le château de La-Roche-Guyon), naturel (le PNR du Vexin, les berges de Seine). Elle compte aussi un patrimoine industriel, pour partie en friche, qui ne demande qu'à être fortement valorisé. En termes de rayonnement, La ville de Mantes dispose d'un centre historique en partie préservé, et dont la Collégiale est le joyau le plus remarquable, puisque visible de loin depuis le cours de la Seine ou le plateau du Vexin. Elle abrite aussi le conservatoire à rayonnement départemental : l'Ecole Nationale de Musique et de danse de Mantes. Ainsi qu'un Parc des expositions qui accueille périodiquement des événements d'ampleur nationale comme le salon annuel de la Chasse.



La Seine – une voie douce naturelle qui rassemble sur son parcours un riche patrimoine culturel



Mantes dispose d'un rayonnement culturel important à l'échelle de sa région.

ENVIRONNEMENT – UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

Les méandres de la Seine créent de vastes zones humides. Ces réservoirs de biodiversité sont classés à différents titres car ils abritent une faune et une flore remarquable. Ils sont aussi une opportunité à la fois touristique et scientifique, pouvant être mis en avant par des travaux de chercheurs, des campagnes de sensibilisation ou des itinéraires de découverte depuis les voies vertes.

Le Vexin français est classé « Parc Naturel Régional » depuis 1995, ce qui lui permet une reconnaissance et une

valorisation de son patrimoine naturel et architectural. C'est notamment un territoire reconnu pour la qualité de ses paysages et de son cadre préservé. Il est pionnier en matière de transition agricole, hébergeant notamment le centre d'éco-développement de Villarceaux et d'une politique exemplaire en matière de protection de la ressource en eau.

Les îles de Mantes abritent une réserve ornithologique RAMSAR classée zone Natura 2000 ainsi qu'une ferme pédagogique qui sensibilise au changement des pratiques agricoles.

CONCLUSION DIFFUSION

- ▶ Dans la vallée de la Seine, la présence de Paris capitale et ville-monde donne à tout le territoire un rayonnement international.
- ▶ Le Pays Mantois profite déjà de ce rayonnement, et se démarque des grandes villes voisines grâce à son identité historique, agricole et culturelle propre.
- ▶ Mantes dispose déjà d'un patrimoine bâti et d'une activité culturelle reconnus, elle ambitionne de devenir une ville exemplaire et pionnière pour l'innovation et de développement durable.
- ▶ Les îles sont le théâtre privilégié des différentes manifestations culturelles d'importance régionale; elles abritent en outre un patrimoine naturel remarquable.



CHAPITRE 3

Les îles de Mantes, un fort potentiel à exploiter

INTRODUCTION – ÉTAT DES LIEUX DES ÎLES

Comme vu dans l'introduction, les îles de Mantes-la-Jolie occupent une place toute particulière sur le territoire communal. Elles sont, à la fois sa bordure mais elle participe aussi pleinement à l'ouverture de la ville sur son fleuve. Elles participent à la continuité verte qui s'étend en aval avec l'écoquartier fluvial, le stade nautique, les lacs des Pêcheurs ainsi que Gassicourt.



Les îles de Mantes-la-Jolie

L'île en amont, appelée Ile aux Dames, est longue de 3 kilomètres et appartient dans sa plus grande partie en amont à la ville de Limay. La seconde île est l'île l'Aumône, longue de 2 kilomètres et appartenant entièrement à Mantes-la-Jolie. Une partie de cette île fait partie depuis 2006 du réseau des Zones de Protection Spéciales (ZPS) Natura 2000 au titre de la Directive oiseaux.

Les connexions de la partie de l'île au territoire de Mantes sont les suivantes :

Pont-neuf reliant Limay à Mantes qui a été reconstruit en 1951 et sera doublé d'une passerelle piétonne et cyclable sur sa portion Mantes-Ile

Vieux-pont reliant l'île à Limay datant du XIIe Siècle, partiellement détruit en 1940 et classé Monument Historique en 1953. La passerelle piétonne mentionnée précédemment le traversera et le rendra fonctionnel. Ce pont est représenté sur le fameux tableau "Pont de Mantes" de Camille Corot

exposé au Louvre. Pont reliant l'île aux Dames à sa voisine en aval, unique accès de cette dernière.

L'île aux Dames a à la fois une tradition de centre sportif avec le prix général des arquebusiers qui se déroula dès 1612 sur l'île, et une tradition de loisirs avec sa fameuse promenade de peupliers d'où elle tire sans-doute son nom, ravagée pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Ces deux traditions sont encore aujourd'hui présentes dans les équipements sportifs et culturels en place sur l'île :

Le théâtre de verdure

La base de voile de l'Association Sportive Mantaise

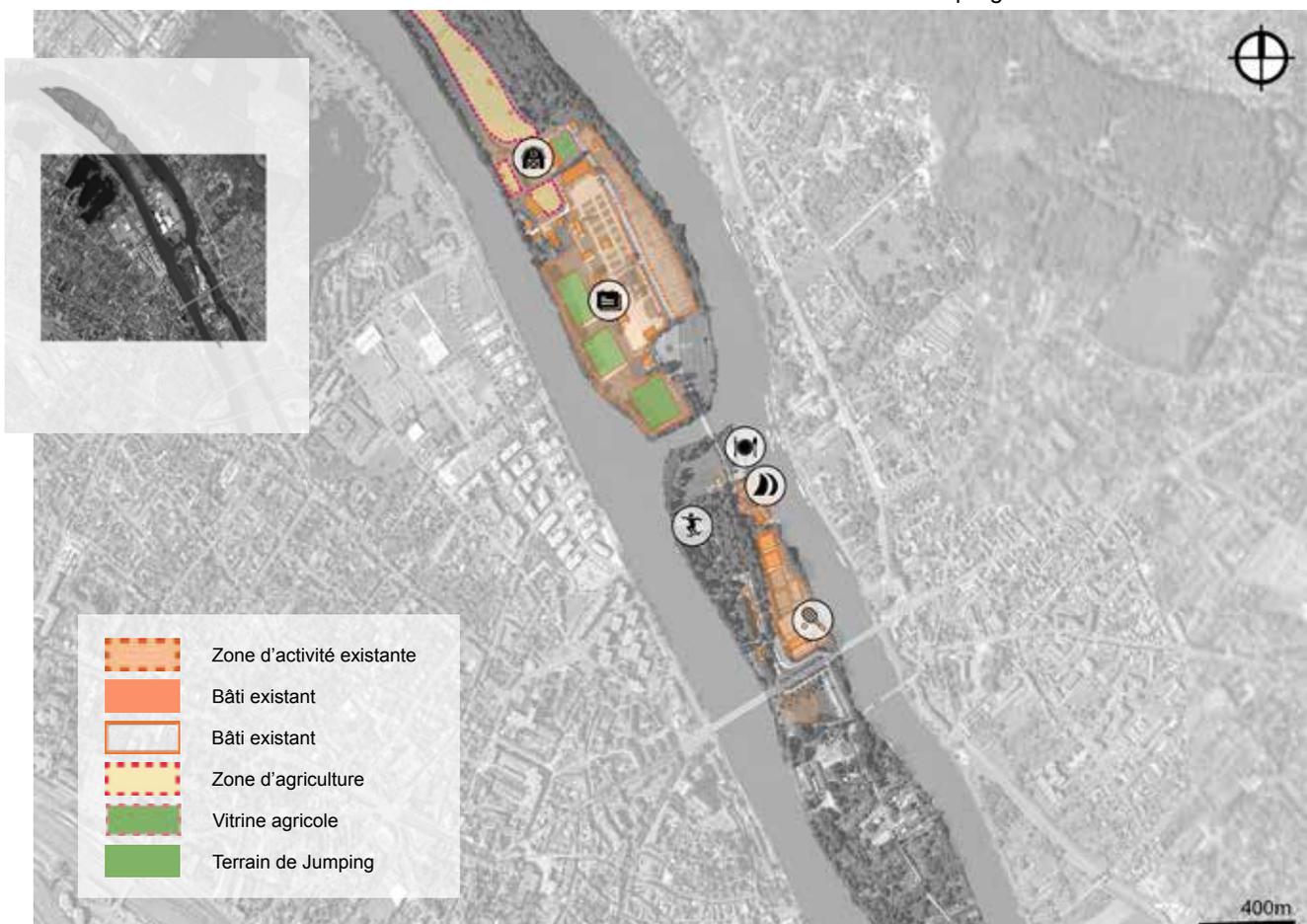
La base de canoë-kayak

Le club de tennis

Son restaurant

Ses nombreux espaces verts contenant boulodrome, skate park et une aire de jeux pour enfants.

Carte des programmes existants sur les îles





Les îles de Mantes-la-Jolie

Ces images témoignent d'une évolution de l'île aux Dames dans la première partie du XXe Siècle.

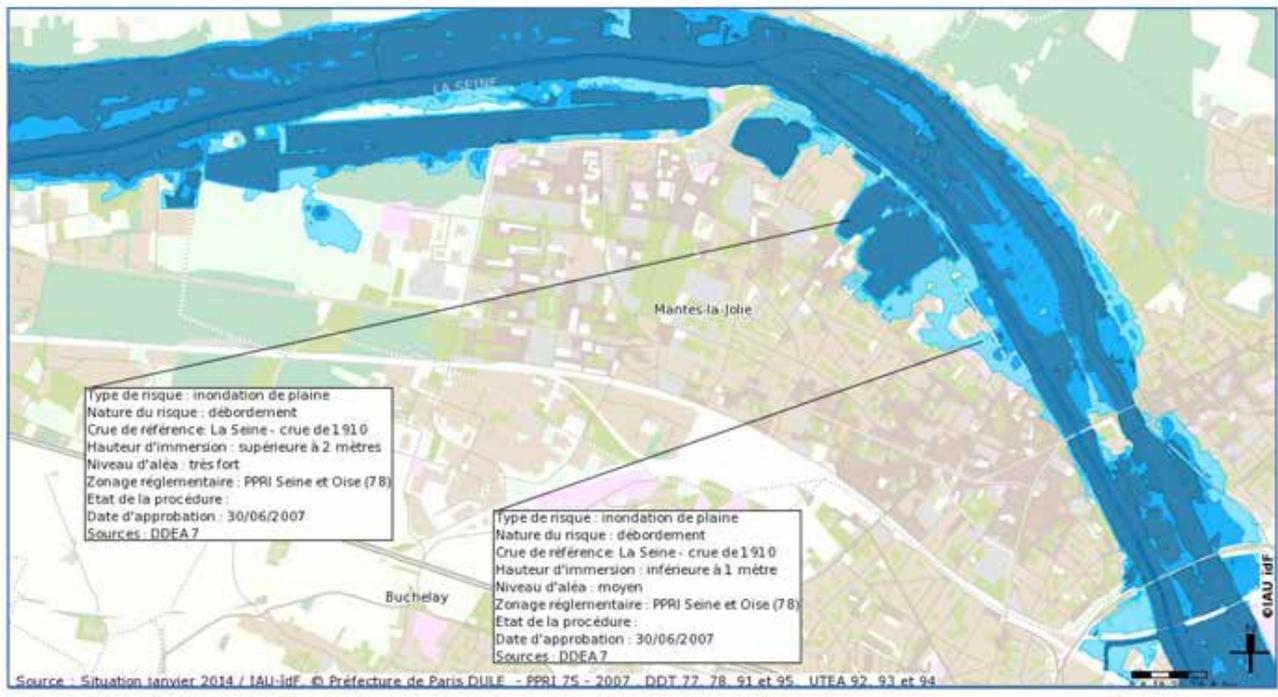
Des tennis ainsi qu'une piscine (détruite depuis) y ont été construits. En revanche, l'île l'Aumône a très peu changé.

Cette dernière tient son nom d'une distribution annuelle de pains d'une livre, commencée en 1935 et financée par un bourgeois de Mantes, à tous "les pauvres passant depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant". Historiquement, l'île l'Aumône a toujours été moins urbanisée que sa voisine amont. Jusqu'en 1971 elle servait à approvisionner en foin les propriétaires de bétail, elle a ensuite été laissée à l'abandon puis reprise en main en 1997 avec la création de la réserve ornithologique.

Les équipements présents sur l'île sont les suivants, en comparaison avec l'île aux Dames ils sont en moyenne de plus grande taille et plus récents :

- Le parc ornithologique (dans la zone Natura 2000)
- La ferme pédagogique (dans la zone Natura 2000)
- Un espace de maraichage cultivé par une association
- Le parc des expositions
- Le terrain hippique

CONTRAINTES LIÉES AUX INNONDATIONS



LES ÎLES ET LEUR RÔLE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le rôle économique des îles n'est sans conteste pas très important pour la ville de Mantes à laquelle elles appartiennent. Néanmoins il est principalement tourné vers le monde associatif puisque les îles comportent principalement des infrastructures sportives, pédagogiques et culturelles. Les seuls liens avec l'économie purement privée sont à ce jour le restaurant et l'entreprise de matériaux Peru, le parc des expositions étant à destination des associations ou fédérations d'entreprises.

Au contraire du rôle économique des îles à l'échelle de Mantes, leur rôle social est important puisque les infrastructures présentes sur ces îles sont principalement portées par des associations à rôle souvent pédagogique et par essence créent du lien social. Enfin, le parc des expositions, avec les événements d'envergure qu'il accueille, est un pôle social par excellence. On peut questionner, néanmoins, le fait que les îles soient visitées par l'ensemble des catégories

sociales vivant aux alentours. La population de Gassicourt, mais aussi et surtout du Val Fourré, ont en moyenne des revenus moins hauts par foyer que ceux du centre ville de Mantes et n'ont accès aux îles que par un long détour.

Les îles ont enfin un rôle environnemental très important à l'échelle de Mantes, principalement parce qu'elle sont en partie dans la zone Natura 2000. Le parc ornithologique est la vitrine de cet aspect environnemental, la ferme pédagogique y participant également dans une moindre mesure. Enfin les espaces verts présents le long des îles sont des lieux de respiration pour l'environnement, prolongeant la ceinture verte des bords de Seine de la ville. Néanmoins la transition entre la zone Natura 2000 et les parcs du centre de l'île est coupée par l'urbanisation du parc des expositions ce qui limite et empêche l'aspect environnemental des îles de pleinement jouer son rôle.

PPRI : Les zones d'aléas inondation

Inondation par débordement (*)	
	Non renseignée
	Inférieure à 1 mètre
	Sup. à 1 mètre ou entre 1 et 2 mètres
	Supérieure à 2 mètres
(*) pour la rivière Essonne :	
	Inférieure à 0,5 mètre
	Entre 0,5 et 1,5 mètres
	Supérieure à 1,5 mètres
Inondation par ruissellement	
	Non renseignée
	Inférieure à 1 mètre
	Supérieure à 1 mètre
Réseaux hydrographiques	
	Cours d'eau (principaux)
Limites administratives	
	Communes

Aujourd'hui de nombreux équipements et aménagements sont déjà présents sur les îles. On retrouve une société privée, plusieurs parkings, un centre de tennis, un parc, une base nautique, un restaurant, le parc des expositions, une ferme pédagogique et un parc ornithologique. Les aménagements sont adaptés aux problématiques d'inondations auxquelles font face les îles. L'analyse détaillée de ces derniers sera faite dans la Partie 4.

▶ **ATTRACTION & CONNEXION : LE DYNAMISME PROPRE DES ÎLES**

▷ **Attraction** : on l'a vu, les îles possèdent des infrastructures leur permettant d'attirer la population mantaise et alentours, et beaucoup plus largement lors des événements du parc des expositions. Ces infrastructures sont ainsi utiles mais leur attractivité nous paraît limitée par la connexion des îles aux rives de la Seine.

▷ **Connexion** : comme vu plus haut, les îles connectent inégalement le territoire alentours, et sont elles-même inégalement connectées aux berges de la Seine. En effet, l'île aux Dames est bien connectée car elle possède des ponts la liant à tout ce qui l'environne, ainsi qu'un cheminement exclusivement doux actuellement en construction la traversant en reliant Limay à Mantes.

L'île l'Aumône, en revanche, est reliée uniquement à sa voisine amont ce qui induit une situation de cul-de-sac, empêchant l'émergence d'un vrai parcours de promenade et ne permettant pas de desservir de façon optimale ses infrastructures. En faisant le bilan des accès depuis les rives, le bilan pour

Gassicourt est le même: alors que la ferme pédagogique est exactement en face de l'église du bourg, il faut 45 minutes à pieds pour s'y rendre puisqu'il faut passer par le pont-neuf. Le Val Fourré est à une heure à pieds de la ferme pédagogique pour la même raison. On constate donc que seul le centre-ville est à une distance raisonnable à pieds des îles alors qu'encore une fois elles longent les rives de Mantes.

Des bus relient certes les différents quartiers aux îles mais aucun arrêt n'existe sur ces dernières, et il n'est pas certain que les habitants du Val Fourré, qui ont les plus faibles revenus de la ville, aient les moyens d'utiliser le réseau de bus chaque fois qu'ils souhaitent se rendre sur les îles.

Enfin, les quais Sud de la Seine font partie pour la plupart du réseau primaire de circulation de Mantes par l'intensité de leur trafic, ce qui nuit à l'agréabilité du bord de Seine (voie d'accès piéton aux îles), principalement sur le Quai de la Tour où il y a une vraie rupture du cheminement de promenade par les nuisances sonores et la proximité des voitures, et ce malgré les aménagements piétons qui y ont été faits ces dernières années.



Carte : Hiérarchisation des réseaux de circulation autour des îles

CONCLUSION ATTRACTION & CONNEXION

Les îles de Mantes sont donc connectées à leurs alentours de manière inégale, et même si de nouveaux aménagements sont mis en place, un potentiel de connexion reste à ce jour inexploité.

► DIFFUSION : LE DYNAMISME PROPRE DES ÎLES

LA COHÉRENCE DES CHEMINEMENTS SUR LES ÎLES

Une bonne diffusion des apports des îles nécessite à la fois une bonne attraction et une bonne connexion. Une cohérence sur les îles des installations ainsi qu'un cheminement optimisé, continu et cohérent avec les flux circulant est également nécessaire.

Toutes les installations des îles sont accessibles par un cheminement, mais celui-ci n'est pas toujours optimisé. Nous voyons principalement deux inconvénients: Le second est le lien visuel avec l'eau qui pourrait être optimisé notamment sur l'île l'Aumône ou le visiteur perd le contact avec la Seine à de maintes reprises alors que l'île est pourtant bien étroite. Le troisième concerne la route principale reliant la départementale au parc des expositions qui est une coupure très marquée visuellement entre les parties Nord et Sud de l'île aux Dames.



Vue sur la Collégiale de l'île l'Aumône

LA COHÉRENCE DES INSTALLATIONS SUR LES ÎLES

La cohérence des installations est déjà présente: l'île est tournée toute entière au service des habitants de Mantes ainsi qu'à de plus larges échelles avec le parc des expositions et le théâtre de verdure. Néanmoins une ombre vient se profiler au tableau avec l'entreprise privée présente à l'Est du territoire Mantais de l'île aux Dames, qui est moins directement au service de la population.

Les îles de Mantes ont donc de bonnes caractéristiques pour diffuser leurs apports à l'échelle de la ville voire régionale, mais, encore une fois, quelques aménagements pourraient être optimisés.

Dans la continuité de leur histoire au service des habitants, ces îles présentent avec leurs infrastructures une triple visée: sportive, culturelle, et d'ouverture sur l'environnement. Une dimension supplémentaire est ajoutée par le centre d'exposition et le restaurant qui y sont également présents. Les îles possèdent une grande quantité d'infrastructures tout en laissant une place à l'environnement naturel. La suffisance de leur connexion à la fois avec les berges de la Seine est néanmoins questionnable, et la cohérence d'aménagement de l'ensemble des îles peut grandement être améliorée et représente un grand potentiel pour Mantes et ses alentours autant que pour son rayonnement à l'échelle régionale.

CONCLUSION DIFFUSION

Pour chaque proposition d'aménagement ou de restructuration, un complément du diagnostic plus précis de la zone sera établi afin de faire émerger les enjeux à exploiter, dans le but de garder une cohérence entre le diagnostic et nos propositions de solutions.

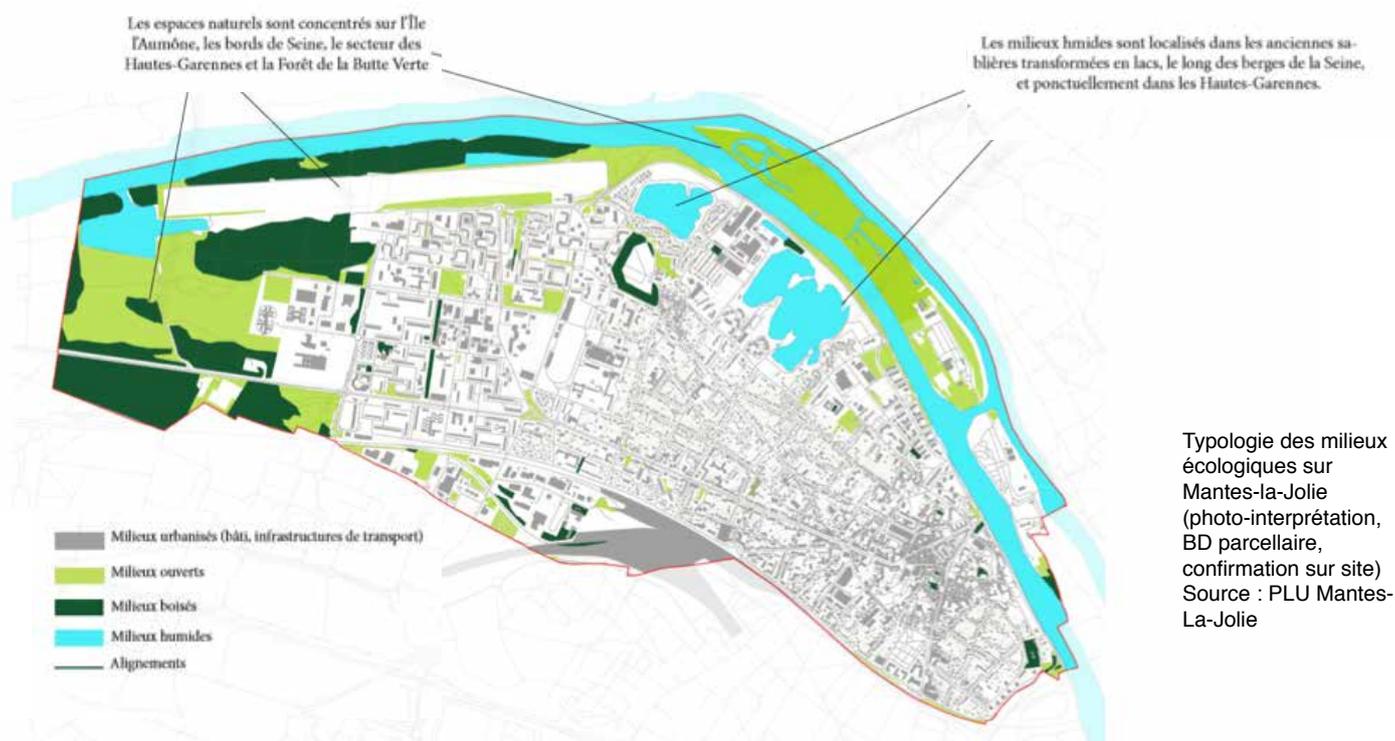
CHAPITRE 4

Les enjeux écologiques de la zone étudiée

ÉCHELLE DE MANTES-LA-JOLIE

Mantes-la-Jolie est composée d'une grande variété de milieux et de paysages allant de la zone fortement urbanisée aux milieux boisés ou humides. Les milieux urbanisés sont divisés en deux parties, les grands ensembles qui possèdent de larges jardins ou encore des habitats individuels profitant de plus petits jardins gérés individuellement. Ces jardins individuels sont potentiellement convoités par une certaine faune et flore intéressante à l'échelle de Mantès (Moineau domestique, Mésanges charbonnières, etc). L'enjeu est donc de favoriser la biodiversité à ces deux niveaux en instaurant des programmes de gestion durable. La commune de Mantès-la-Jolie a d'ailleurs mis en place certaines mesures comme la gestion différenciée de ses espaces verts ou encore un plan zéro phyto visant à réduire les impacts des produits chimiques sur l'environnement.

On retrouve dans la commune 3 grands coeurs de nature qui sont respectivement les friches du secteur des Hautes Garennes, les bords de Seine et ses quelques forêts classées et enfin les îles. Globalement, les bords de Seine représentent des milieux très riches car il font l'interface entre les milieux humides et les zones terrestres. On trouve à proximité de la rive gauche deux grandes zones humides, qui sont des anciennes sablières transformées en lacs.

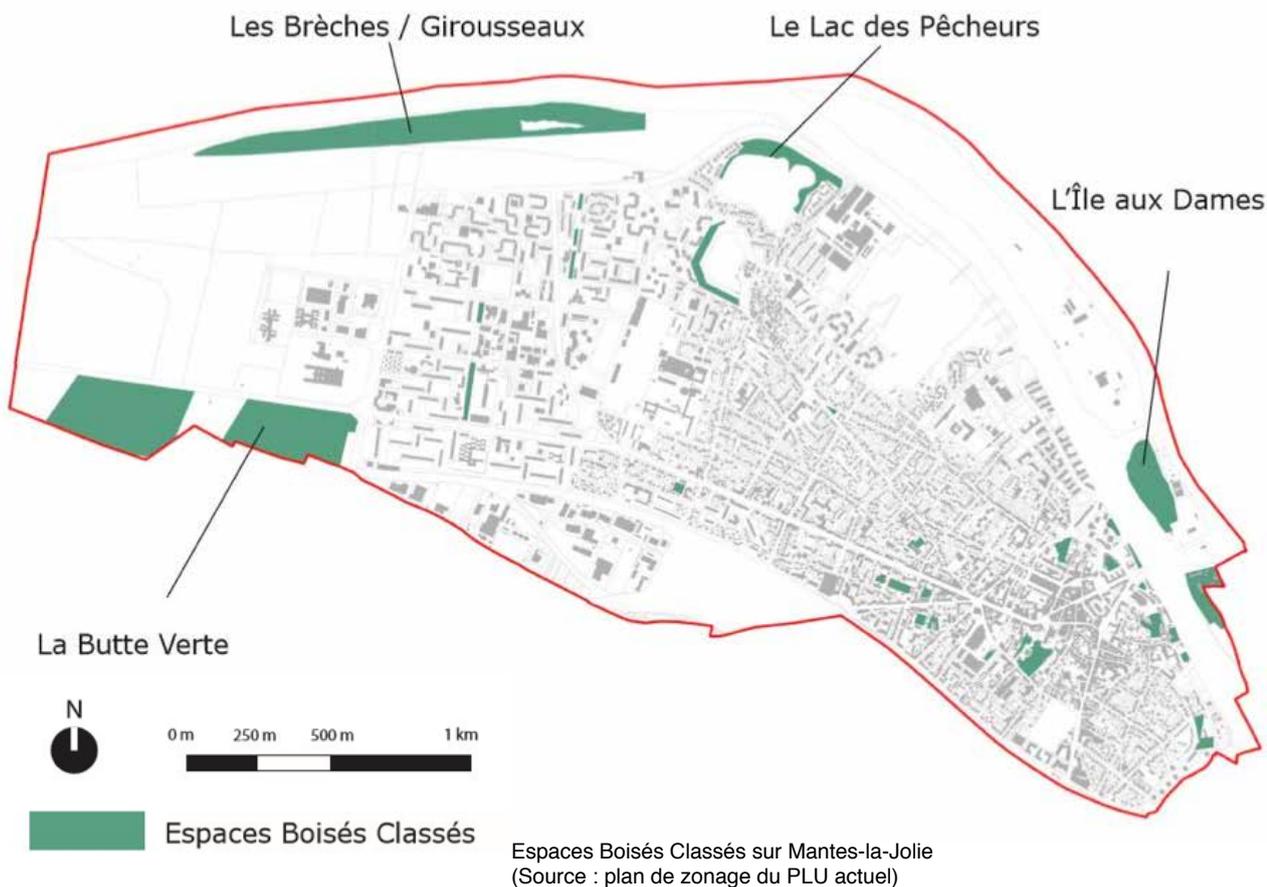


Les Hautes Garennes sont des zones où l'urbanisation y est absente. On trouve donc une diversité de milieux naturels ou entretenus comme des prairies ouvertes, des boisements ou encore quelques milieux humides.

Dans la commune, on ne trouve pas de bois dense mais plutôt des espaces boisés assez localisés. L'enjeu est de

renforcer les espaces existants ces derniers et d'apporter de nouveaux espaces similaires pour augmenter les habitats disponibles.

On trouve d'ailleurs une mesure de protection sur les espaces boisés : Espaces boisés classés (EBC). Cette mesure interdit tout changement d'affectation ou de mode d'occupation des sols, tout défrichement.



Ces nombreux espaces verts permettent à Mantes la Jolie d'être le siège d'une importante biodiversité. On y trouve 516 espèces floristiques dont 22 protégées et 56 en liste rouge. A cela s'ajoute les nombreuses espèces d'oiseaux pouvant être retrouvées sur la commune. Grâce à ses coeurs de nature et sa diversité de milieux, Mantes apparaît comme très attractive pour l'avifaune.

De nombreux enjeux tournent aussi autour des espèces invasives. Sur la communes, on trouve 11 espèce invasives recensées. Les parcs, jardins, voiries, friches ou même les zones humides sont propices à l'installation de certaine des ces espèces invasives. Pour cela il est préconisé un bonne gestion (fauche répétées, excaver et renouvellement de la terre...) et une surveillance forte des espaces existants et des espaces vert qui paraîtront au sein de la commune.

LE CAS DES ÎLES ET DE SON PARC ORNITHOLOGIQUE

On trouve au sein de l'île aumône une réserve naturelle qui jouxte aussi le parc ornithologique. Il se situe sur la pointe de l'île et s'étend jusqu'à la ferme pédagogique. Cette réserve fait état d'un statut particulier car elle est classée site Natura 2000. Ce parc a fait l'objet de quelques travaux pour revaloriser cette espace et permettre aux habitants de Mantes la Jolie de découvrir et d'être sensibilisé à l'environnement.

Deux promenades y ont été implanté, une courte de 45 minutes et une longue de 1 heures et demi. Les véhicules motorisés y sont interdits ainsi que toute activité portant atteinte à la faune et à la flore.

On trouve dans cette réserve différents milieux comme des prairies, des milieux humides, des friches, des haies champêtres ou encore de la ripisylve. Au total, 11 habitats différents ont été identifiés dont 2 d'intérêt communautaire.

Les zones humides font l'objet d'une protection particulière. Ces zones sont la cibles d'enjeux importants et il est essentiel de garantir leurs protection et de favoriser la création de milieux humides dans les projets d'aménagements.

Une forte biodiversité profite aussi de tous ces milieux.

En effet, 284 espèces de plantes, 12 espèces de poissons, 92 espèces d'oiseaux et 42 espèces d'insectes qui sont présent dans la réserve naturelle. En incluant une zone Natura 2000, un zone d'intérêt faunistique et floristique, le parc ornithologique de l'île l'aumône, et plus largement l'île dans sa globalité, représente un enjeu fort pour la biodiversité. Les enjeux sont donc de créer des zones refuges supplémentaire pour les espèces déjà présentes sur les îles mais aussi des espèces présente à plus large échelle grâce au maintien des trames Vertes et Bleues.



Photo de la zone humide vue depuis l'observatoire du Parc Ornithologique (source : photo personnelle)

À PLUS LARGE ÉCHELLE

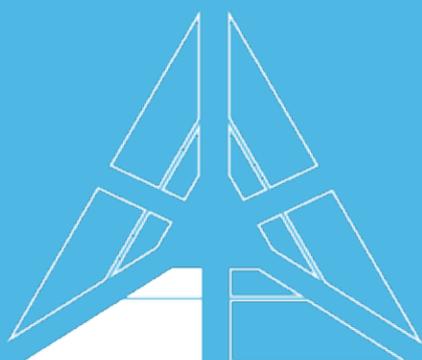
À proximité de Mantes-la-Jolie, on peut trouver le **Parc Naturel Régional du Vexin**. Ce large espace vert est riche de biodiversité. De nombreuses similitudes apparaissent avec Mantes-la-Jolie notamment dans les types de paysages qui les composent. On y trouve en particulier des zones humides ou encore des espaces boisés, susceptibles de servir d'habitats pour des espèces communes au Vexin et à Mantes-La Jolie. Dans cette optique il semble pertinent de consolider les milieux partagés entre le parc et la commune, pour assurer la cohérence de la

trame verte qui relie les deux. A cela s'ajoute les enjeux liés aux espèces protégées qui potentiellement peuvent trouver refuge dans les espaces verts de Mantes.

De plus, le PNR du Vexin dispose d'une activité agricole forte. Des pratiques authentiques participent à la création de milieux ouverts pouvant être favorables à une certaine biodiversité. La création de certains milieux ouverts dans la commune pourrait apporter de nombreux bénéfices en faveur de la biodiversité.



Photo du Parc Naturel Régional du Vexin (source : www.pnr-vexin-francais.fr)



PARTIE 4

NOS SOLUTIONS

CHAPITRE 1

L'IDENTITÉ DU PROJET SEINE SYMPHONIE

CHAPITRE 2

LES AMÉNAGEMENTS DE SEINE SYMPHONIE

CHAPITRE 3

CONCLUSION

CHAPITRE 1

Identité du projet Seine Symphonie



Vue cavalière sur Mantes-la-Jolie et ses îles

LES CHEMINEMENTS DANS LA VILLE

Nous avons décidé de nommer notre projet "Seine Symphonie" car, tout d'abord, notre projet d'aménagement du territoire, au sein de Mantes-la-Jolie, s'inscrit dans celui de la Vallée de la Seine et du GPS&O.

La présence de la "Seine" nous paraissait donc incontournable. De plus, en travaillant sur un diagnostic à plusieurs échelles, il s'est avéré que toutes les échelles étudiées sont imbriquées et interdépendantes, comme les acteurs créateurs d'une symphonie. Pour rappel, la définition d'une symphonie est : "une composition instrumentale savante, de proportions généralement vastes, comprenant plusieurs mouvements joints ou disjoints, et faisant appel aux ressources de l'orchestre symphonique". Nous pouvons alors voir les îles de Mantes-la-Jolie comme un instrument faisant partie d'un corps, Mantes-la-Jolie, dans l'orchestre de la Vallée de la Seine. Grâce à notre projet, les îles doivent devenir un élément indispensable; l'élément vecteur de symphonie.

Mantes-la-Jolie a aujourd'hui pour objectif de jouer un plus grand rôle dans cet orchestre. La ville souhaite redynamiser

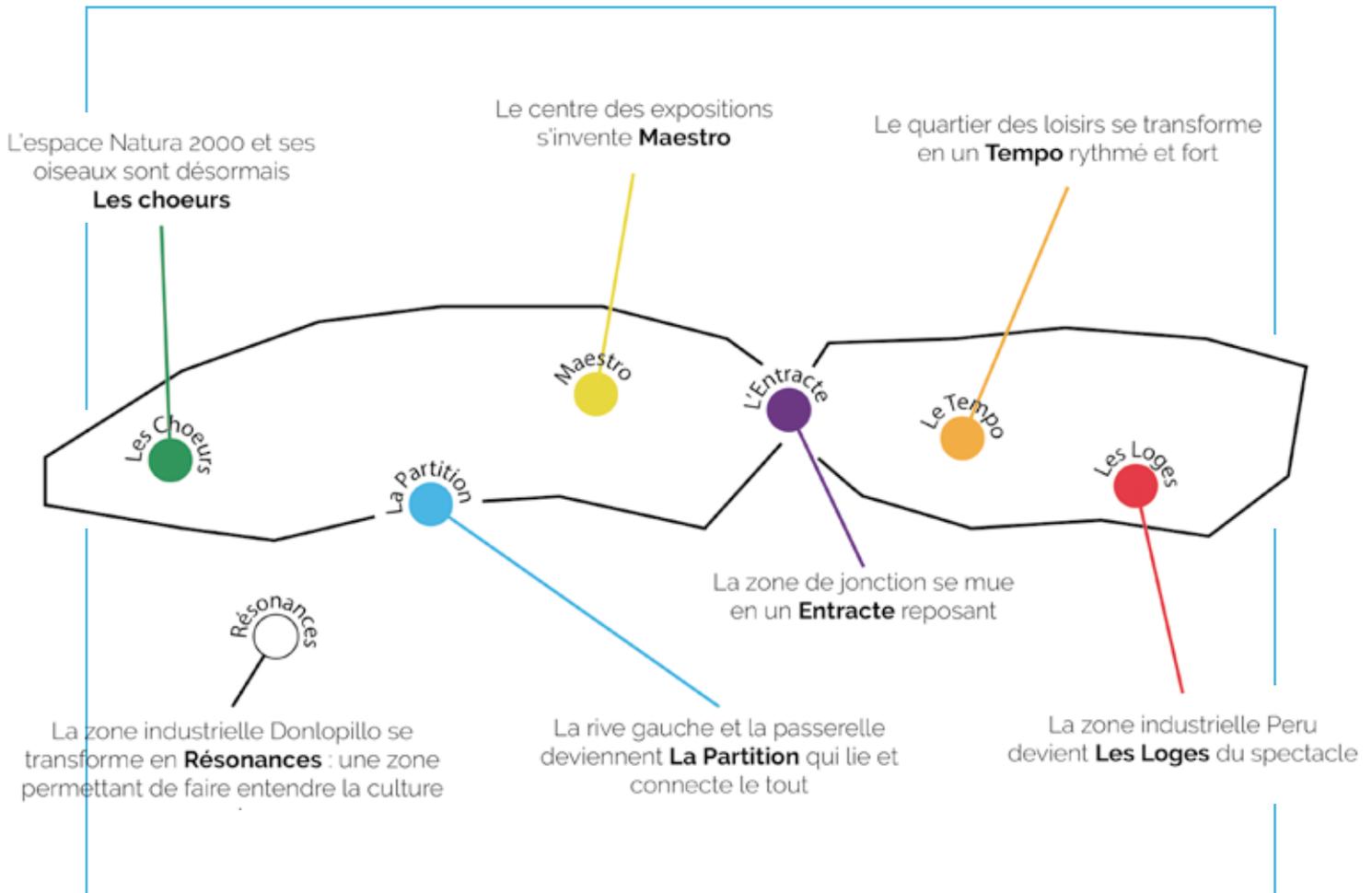
son territoire pour ses habitants actuels, futurs, mais également pour ses touristes.

Aucune identité cohérente ne lie les îles au centre ville. Notre rôle au sein de ce concours est de palier à ce manque afin que la commune devienne une escale touristique incontournable et un lieux de respiration et de détente pour les habitants. Le territoire possède en effet de nombreuses potentialités : un emplacement stratégique sur la Seine, un centre-ville chargé d'histoire et un cadre naturel et sportif attractif.

Nous proposons donc d'exploiter ces potentialités et de faire jouer à l'unisson l'attractivité, la connection et la diffusion pour composer la Symphonie de Mantes-la-Jolie.

Enfin, "Seine Symphonie" apporte de l'harmonie à l'existant de la commune. Notre projet intègre les éléments forts qui composent déjà le territoire et en ajoute de nouveau afin d'organiser une cohérence au sein des îles. Tout ceux-ci sont mis en harmonie et adoptent maintenant des noms faisant partie du champs lexical de la musique.

UN PROJET INTÉGRÉ AUX QUARTIERS



Allant de la zone industrielle Dontopillo, au sud de l'île aux Dames, un fil rouge musical guide le promeneurs. Chaque quartier est découpé par rapport à son rythme joué au sein de la ville :

La zone industrielle Peru devient "Les Loges" du spectacle : grâce à la vue imprenable sur la collégiale et à son accueil des touristes et des mantais.

Le quartier de loisirs se transforme en "Tempo" : une zone rythmée car forte de ses activités sportives,

La zone de jonction se mue en "Entracte" : une pause verte au coeur des îles afin de faire respirer ses visiteurs,

Le quartier des expositions s'invente "Maestro" : il donne le rythme, et ce à une échelle qui dépasse Mantes-la-Jolie en attirant du public extérieur,

La rive ouest et la passerelle composent "La Partition" : celle qui permet à tous les aménagements de jouer en harmonie; qui connecte la ville et les îles,

L'espace Natura 2000 et ses oiseaux sont désormais "Les Choeurs" : une zone préservée, naturelle qui permet une continuité écologique sur les îles.

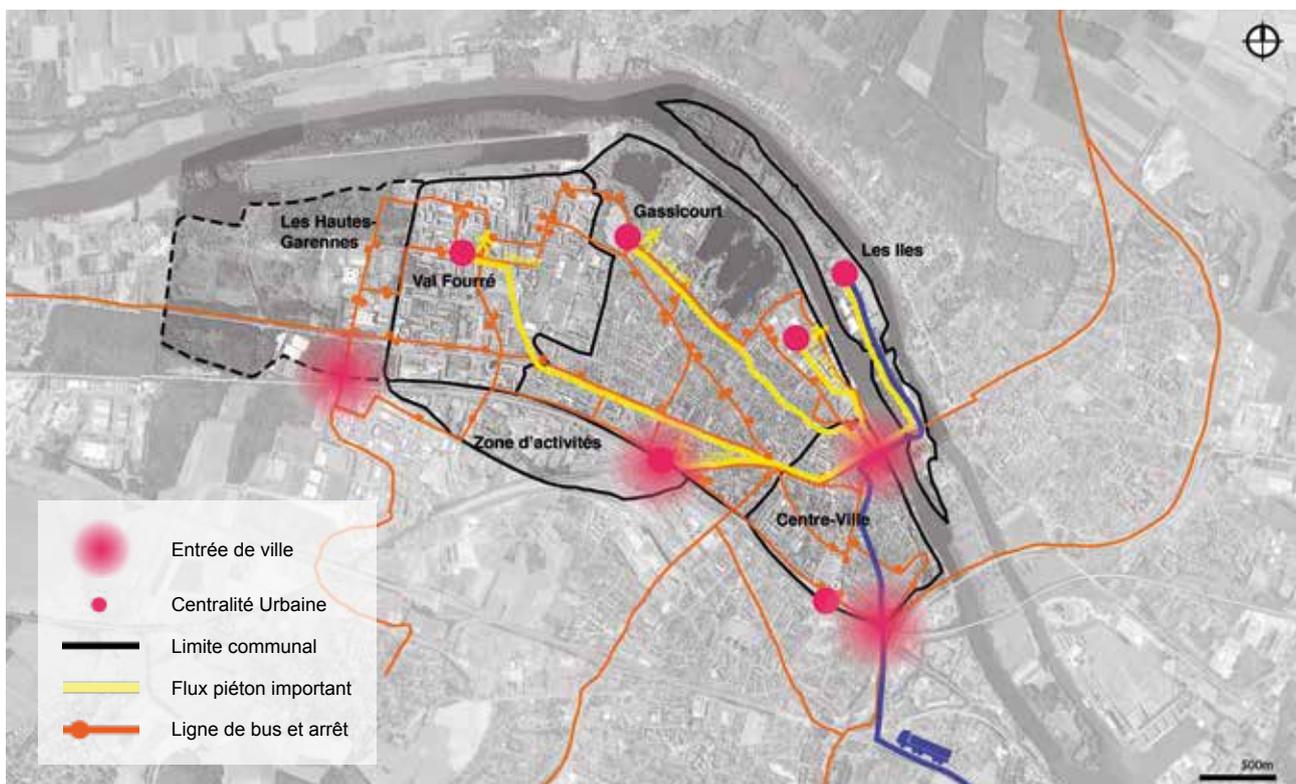
La zone de Dontopillo se transforme en "Résonances" : une zone permettant de faire entendre la culture pour tous.

CHAPITRE 2

Les aménagements Seine Symphonie

► RESTRUCTURATION DES ACCÈS

ÉCHELLE DES QUARTIERS : DES INÉGALITÉS DES ACCÈS



► Description de l'existant

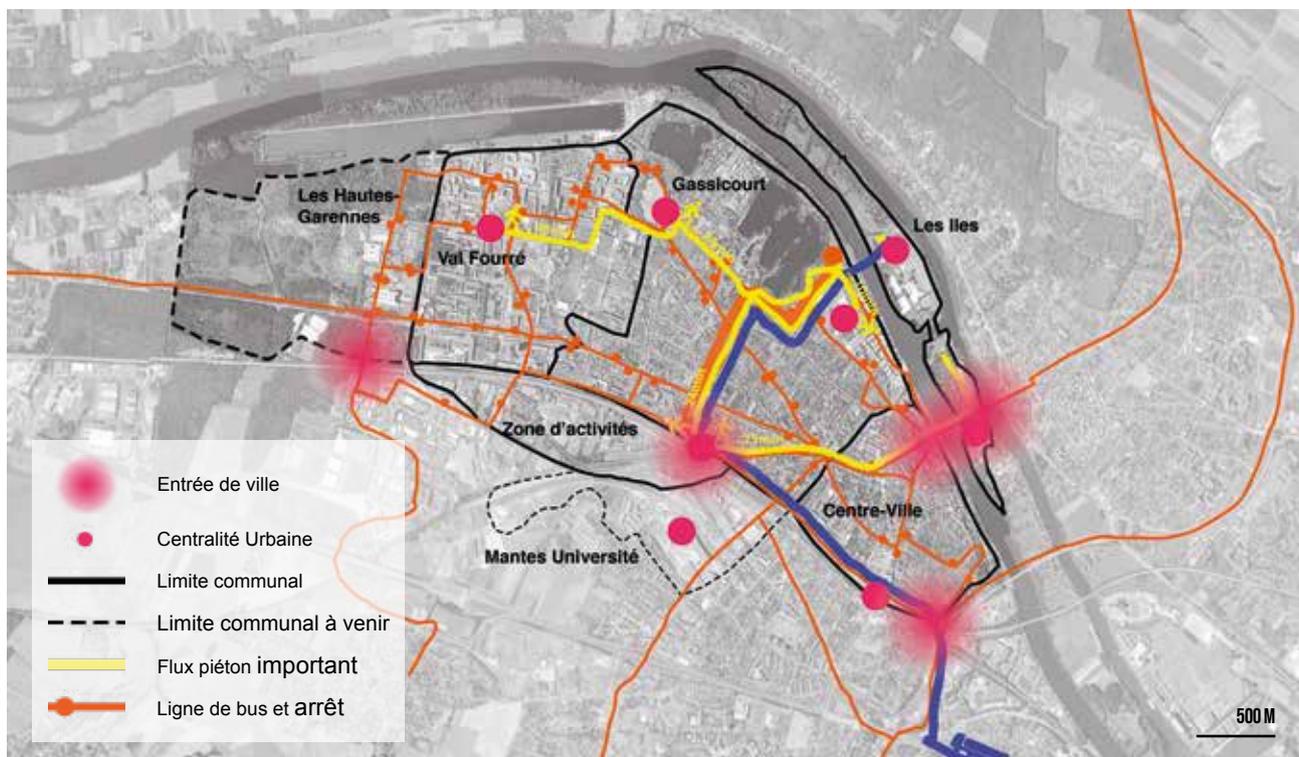
On peut observer une grande inégalité des différents quartiers de Mantes-la-Jolie quant à l'accessibilité des îles. Quand un résident du val fourré met une heure à pieds pour se rendre à la ferme pédagogique, un habitant du centre ville ne met que 15 minutes.

Cet écart est d'autant plus important qu'aucun bus ne marque un arrêt sur les îles. Le fait de n'avoir qu'une entrée/sortie pour les deux îles entraîne une baisse du potentiel touristique, récréatif et de l'attractivité. Les promeneurs voulant se rendre au parc ornithologique sont obligés de faire le même trajet à l'aller et au retour alors que des parcours en boucle sont plus

intéressants. Cela peut également décourager les résidents des quartiers éloignés de cet unique accès de se rendre sur les îles.

Cet aspect unique joue également sur l'engorgement de cet accès. Le pont et les rues situées dans la continuité sont en effet utilisés par touristes et locaux pour se rendre sur les îles, pour les transits entre Limay et Mantes et plus généralement pour certains transits entre le sud et le nord de la Seine. Nous pouvons donc observer une saturation de cet axe aux heures de pointe qui vient elle aussi nuire à l'attractivité de cet espace

ÉCHELLE DES QUARTIERS : DES ACCÈS FACILITÉS



► Nos solutions

En créant un second point d'accès aux îles, une partie de ces flux pourrait être rééquilibrée. Les riverains se rendant sur l'île l'Aumône pourront utiliser ce nouveau point d'accès tandis que ceux allant sur l'île aux dames utiliseront le pont actuel. Cela permettra, en outre, de réduire les temps de marche pour se rendre aux divers aménagements présents sur ces deux îles. Le Val fourré et certaines parties de Gassicourt pourront alors plus facilement se rendre à la ferme pédagogique ou au parc ornithologique entre autres.

Nous pourrions aussi voir émerger toute une boucle de cheminements paysagers s'intégrant dans les nombreux itinéraires piétons environnants. Cette aspect de boucle pourra attirer de nouveaux promeneurs et potentiellement de nouveaux touristes. Certains mantais se rendant à la zone commerciale pourraient aussi plus facilement envisager un petit détour pour aller chercher le calme et la nature des îles.

► Description de l'existant

En plus des flux de riverains, il est important de s'intéresser aux flux touristiques. Ces derniers arrivent par différentes entrées de ville avec différents moyens de locomotion. Une grande partie des arrivées se fait par la gare de Mantes la Jolie grâce aux lignes J et N du transilien, aux intercitys, au TER Haute-Normandie et au TGV. Bientôt une arrivée de touristes et de futurs résidents se fera grâce au RER E. Pour finir, une autre partie de touristes arrive par voie routière grâce aux autoroutes A11, A12 et A13 et aux différentes départementales.

Enfin certains touristes débarquent par voie fluviale grâce au quai bateau et d'autres arrivent en vélo. Leur nombre sera amené à augmenter dans les années qui arrivent. En effet, les aménagements pour les quais croisière sont très récents, l'affluence de bateaux touristiques va donc être amenée à augmenter dans les prochaines années. De plus, l'aménagement de la véloroute en 2020 amènera potentiellement plus de cyclistes à Mantes-la-Jolie.

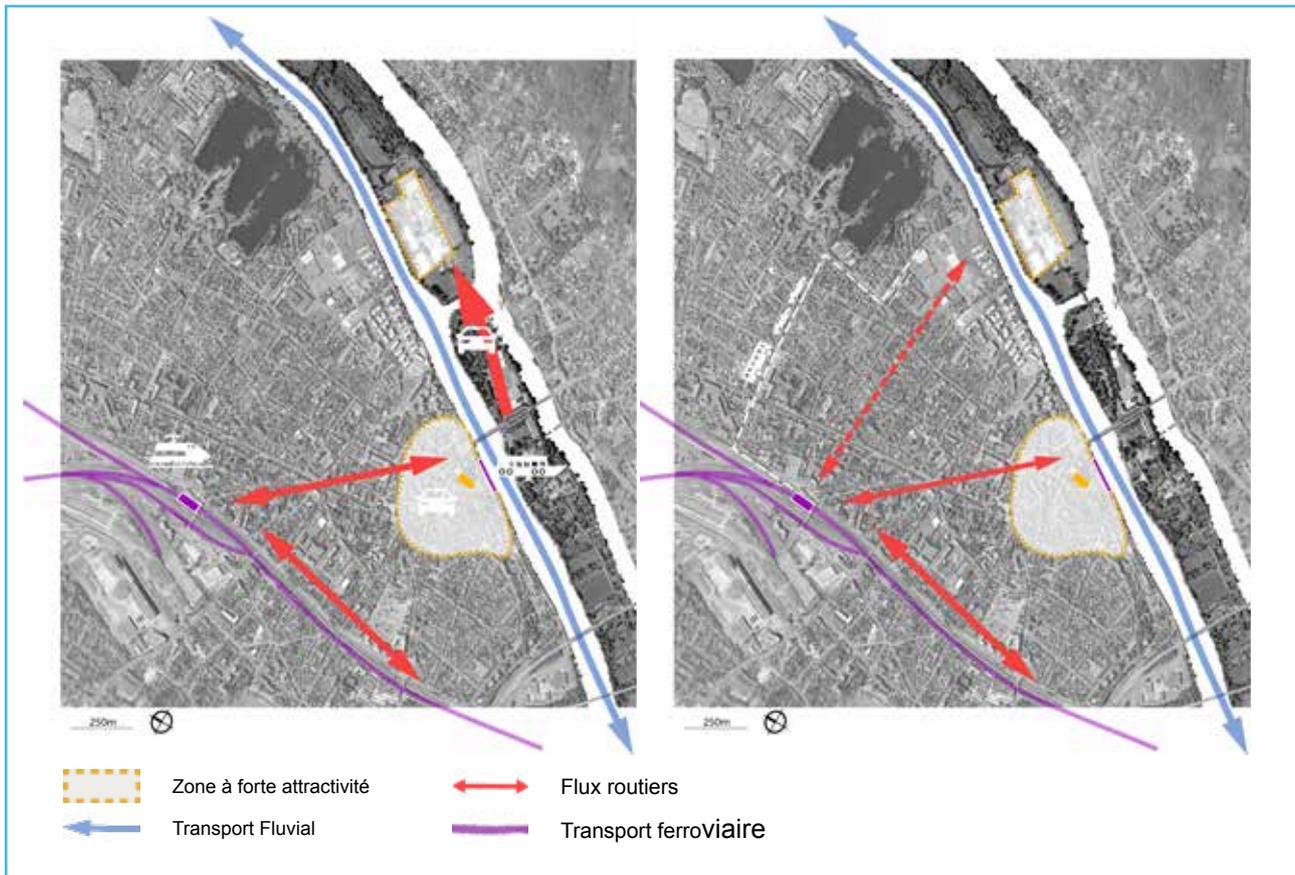
La question des touristes pour une ville comme Mantes la Jolie est associée naturellement au parc des expositions.

Cette espace situé sur l'île l'Aumône accueille tout au long de l'année des événements et des salons, le plus important étant le salon de la chasse avec ses 45000 visiteurs chaque année. Lors de ces derniers, le chemin d'accès aux îles est complètement saturé et les voitures des visiteurs et des exposants viennent perturber le charme calme et naturel des îles. Lors d'événements massifs, une partie de ces dernières est ainsi utilisée comme parking.

Le dernier problème majeur quant à l'unicité de l'accès concerne la sécurité.

Lors d'événements très touristiques, des milliers de personnes se retrouvent sur les îles. Si un risque nécessitant l'évacuation de la zone ou la venue des pompiers apparaît, piétons, véhicules d'urgence et autres doivent transiter par presque une seule et même route sur les îles et ne peuvent rejoindre les berges que par un unique pont. Les salons tels que celui de la chasse apparaissent alors comme peu sécuritaires.

► Cartes des nouveaux accès de la ville



► Nos solutions

Nous proposons de créer un 3e pôle multimodal qui viendrait compléter celui de Mantes-Université pôle Gare et celui de l'entrée sur les îles avec le quai croisière et la future passerelle piétonne. Ces pôles permettent de changer de moyen de locomotion. Ils sont des points charnières d'une ville et sont vecteurs d'attractivité.

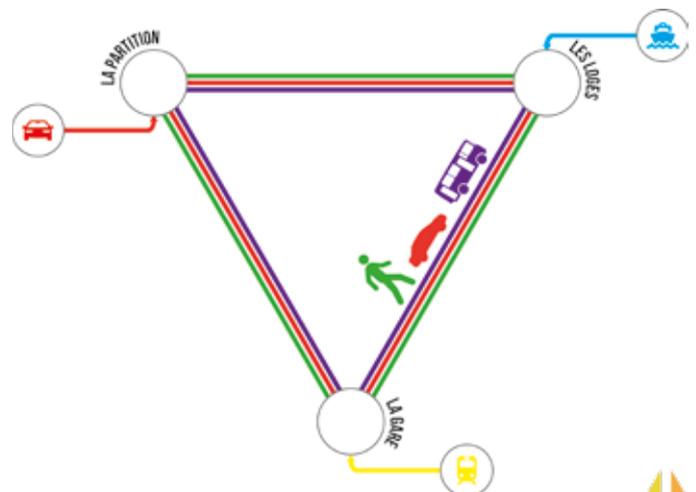
De façon générale, nous pouvons dire que l'entrée sur les îles permet de passer du bateau à la marche et la gare permet de passer du train à la marche. Il semble donc intéressant de créer un pôle important qui permettrait de passer de la voiture à la marche. Il existe déjà de nombreux parkings dans le centre ville mais ceux-ci sont éloignés du centre des expositions.

Ces 3 pôles devront contenir un espace de location de vélo et un relais office du tourisme afin d'accueillir au mieux ces derniers. Ainsi ces 3 pôles joueront pleinement leur rôle de pôles multimodaux et de diffuseurs de l'attractivité. Ils pourront permettre aux touristes d'avoir accès rapidement à l'ensemble des points d'intérêt de la commune grâce au vélo et ils pourront être renseignés et guidés vers ces différents points grâce aux offices du tourisme

En ajoutant une voie d'entrée/sortie dans les îles l'évacuation d'urgence sera plus sûre et les pompiers accède-

ront plus facilement à l'île l'Aumône. L'aménagement de ce pôle multimodal a pour objectif de redonner les îles aux piétons, afin que leurs cheminements soient facilités et qu'ils soient plus agréables.

► Schéma bilan des nouveaux accès



ÉCHELLE DES ÎLES : DES CHEMINEMENTS COMPLIQUÉS



Carte des cheminements existants

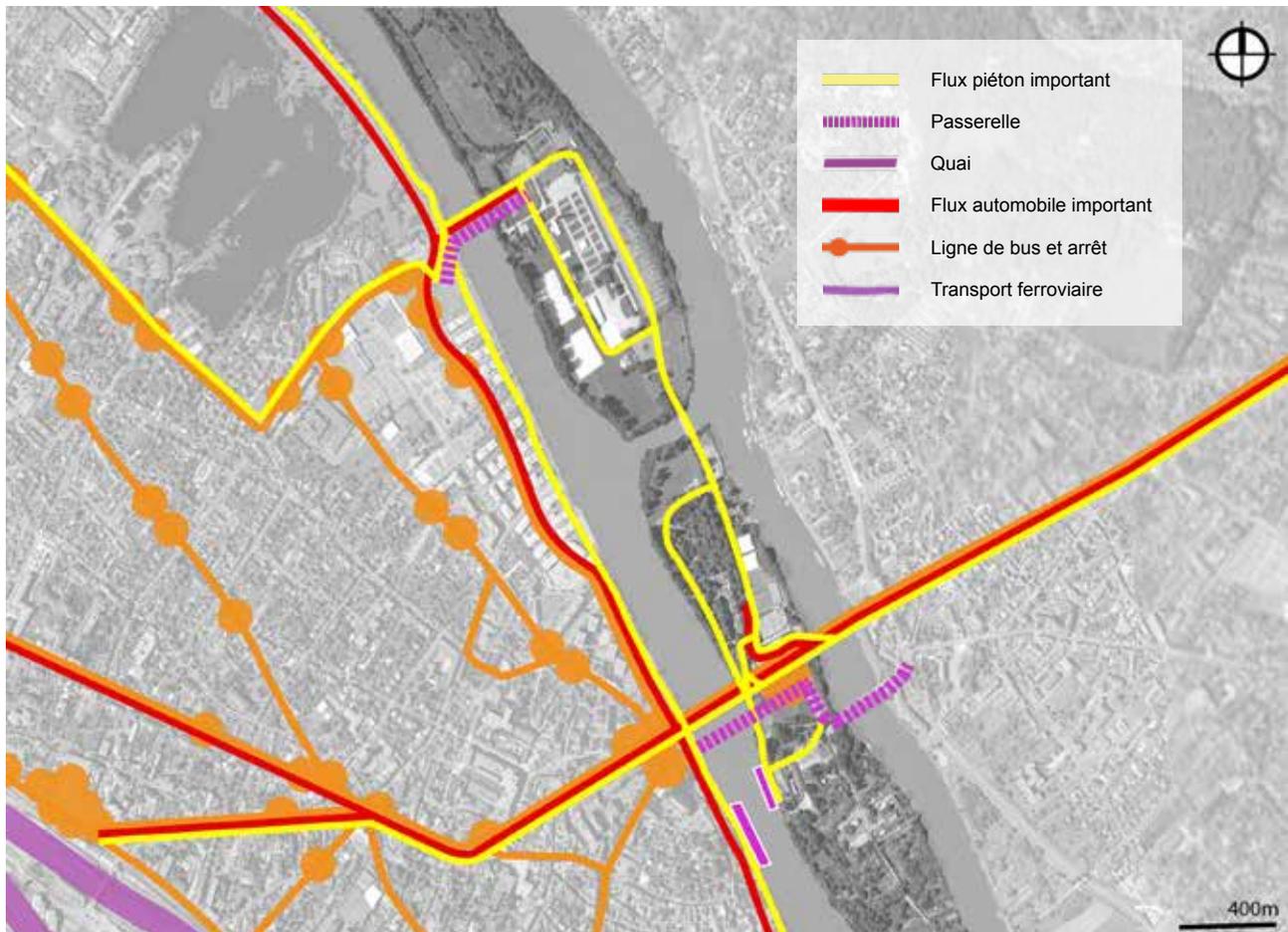
► Description de l'existant

Les îles souffrent d'un problème majeur dans l'organisation des cheminements. Actuellement, du fait de l'unique accès, une large route pour les véhicules traverse toute l'île pour se terminer à la ferme pédagogique. Elle donne accès au centre d'exposition, la salle des fêtes, le restaurant et les locaux sportifs. Bien que essentielle dans la situation présente, cette voie fragmente fortement l'île entre la partie

Nord et la partie Sud. Du point de vue des piétons, elle représente une rupture paysagère et physique dans la circulation et rend peu agréable les déplacements au sein même de l'île.

De plus seules les grandes unités sont desservies par un cheminement bien défini. De nombreuses zones restent inexploitées malgré leur potentiel récréatif.

ÉCHELLE DES ÎLES : DES ACCÈS FACILITÉS POUR LES RIVERAINS



Carte des propositions de cheminements

► Nos solutions

Seine Symphonie s'investit dans le renouvellement de ces cheminements, pour répondre à notre volonté de restreindre l'accès des îles aux piétons. En créant une deuxième voie d'accès pour les piétons, les voitures et les camions, il est possible de libérer tout le coeur situé entre les

deux îles pour le consacrer exclusivement aux mobilités douces. Il est également possible d'augmenter les ramifications des cheminements afin de leur donner plus d'importance et de tirer partie de l'ensemble des points d'intérêt présents sur les îles.

▶ APPORT D'ATTRACTIVITÉ

L'ÎLE AUX DAMES : LA ZONE SOCIÉTÉ PERU TRANSFORMÉE EN "LES LOGES"



Carte des aménagements existants sur la zone Société Peru

▶ Description de l'existant

La première zone que nous proposons de réaménager correspond à la parcelle privée investie par la société PERU. Cette société a été créée en 1921 et elle est spécialisée dans la livraison de fioul, la vente de matériaux de construction et le ramonage. Auparavant la société était alimentée et livrait grâce à un quai bateau. On trouve ainsi de nombreuses traces du passé industriel sur le site.

- Chemin du Projet
- Flux piéton important
- Flux piéton moyen
- VéloRoute
- Bâti existant
- Aménagement existant
- Bâti projeté
- Espace piéton



Carte des propositions d'aménagements pour «Les Loges»

▶ Nos solutions

En réhabilitant le quai, cette zone pourra permettre à des bateaux touristiques d'accoster. Les touristes auront ainsi, dès leur arrivée, une vue privilégiée sur le centre ville de Mantes et une plus grande chance de rester sur les îles. En effet, un touriste arrivant dans le centre de Mantes la Jolie aura très peu de probabilité de se rendre dans les îles alors qu'un touriste qui a comme porte d'entrée les loges, sera beaucoup plus enclin à découvrir ce qu'elles proposent.

Les îles mantaises ont la particularité d'être très étirées. L'île l'Aumone fait en moyenne 2km de long pour 200-300m de large. Se pose alors un problème d'accessibilité piétonne. En fonction de la forme physique, du temps disponible, touristes comme mantais ne peuvent pas tous jouir des îles et de la ville. Nous proposons d'implanter un centre de location de vélos. Ce dernier permettra de créer un vrai pôle multimodale donnant de nombreuses opportunités aux piétons. **Cette logique de développement du vélo est, en outre, un élément structurant de la Vallée de la Seine avec l'aménagement de la vélo-route,** et en particulier des Yvelines qui

► Référentiels d'aménagement

Tous ces aménagements, mis à part l'espace public qui les accueille, seront réalisés par des aménageurs privés. L'objectif de cette partie Benchmark est donc de donner une idée du style de bâtiments et d'aménageurs que nous souhaitons accueillir. En voyant les photos, le lecteur pourra ainsi se projeter dans l'ambiance qui régnera dans les Loges. L'objectif n'a pas été de trouver des projets qui se sont réalisés dans les mêmes conditions mais bien d'avoir une idée du visuel du futur de cette zone. **Pour tirer parti des bâtiments déjà en place sur cette zone et pour sublimer le passé industriel du site**, nous proposons que l'office du tourisme, le centre de location de vélo et le restaurant soient aménagés à partir des hangars existants.



De gauche à droite et de haut en bas : Auberge des Templiers (Boismorand), Port de l'arsenal (Paris 11^e), Le comptoir JOA (Gerardmer), Centre de location de vélos (Leon).

vont accueillir en 2014 4 épreuves à vélo des Jeux Olympiques.

Pour accueillir les touristes venant à vélo, à pieds ou à bateau, un office du tourisme sera installé. L'office du tourisme actuel de Mantes la Jolie n'est pas optimal, de par sa taille et son positionnement. La construction d'un nouveau dans les îles permettra d'aiguiller tous les visiteurs vers les différents points d'attrait de Mantes la Jolie et des îles.

Pour conserver le passé du site et exploiter au maximum le potentiel visuel, nous proposons d'aménager un des bâtiments en restaurant et de créer une large zone de terrasse devant. Ce lieu pourra être le rendez vous des Mantais tout comme des touristes.

Pour faire des îles un véritable lieu de destination il nous semble nécessaire d'aménager un lieu d'hébergement sur l'île ou les gens de passage pourront dormir et prendre le petit déjeuner. Cela pourrait alors devenir un lieu

de halte lors de trajets en vélo ou en bateau. Ce lieu peut aussi répondre en partie à la problématique d'hébergement lors des événements mantois.

L'aménagement de cette zone fait également apparaître l'importance du chemin piéton passant sous le pont. Ce dernier devra être restructuré afin d'accueillir les visiteurs venant de la passerelle piétonne et ceux venant des Loges. On notera également la création d'autres petits cheminements afin de compléter l'existant.

Pour tous ces aménagements la problématique d'inondation doit être prise en compte. En effet la grande partie des îles est classée comme zone inondable. Le restaurant, l'auberge et la zone d'accueil des touristes devront donc intégrer ce risque et donc adopter des solutions techniques en conséquence. De surcroît, cette zone est actuellement une zone industrielle qui travaille avec des substances polluantes. Une expertise et une opération de dépollution devront donc être montées avant de créer le moindre aménagement.

CONCLUSION : LA VUE DE LA PLACE CENTRALE DES «LOGES»



Les loges sont définies par une large place centrale verte. Sur cette place, les flux des promeneurs des îles et ceux des touristes débarquant sur l'île et quittant l'auberge s'entrecroisent. Une vue dégagée vers la collégiale s'ouvre, encadrée par les deux bâtiments au passé industriel, réhabilités en restaurants, en office de tourisme et en loueur de vélos pour permettre un accueil bienveillant aux différents visiteurs.

Orientée plein sud, la place accueille des visiteurs, enclins à prendre le soleil et à faire vivre l'activité touristique du lieu. Des gens s'installent dans l'herbe lorsque d'autres

s'engagent vers le théâtre de verdure où ils pourront y faire un pique-nique ou emprunter la passerelle afin d'aller découvrir le centre-ville historique.

Dans les bâtiments réhabilités, les charpentes sont conservées, parfois renforcées pour conserver l'identité et le caractère du lieu. Les façades largement ouvertes sont compensées par des débords de toiture pour limiter l'effet de serre dans ces derniers. Les toitures et les enveloppes des bâtiments sont entièrement renouvelées et créées pour permettre l'isolation des lieux et pouvoir contrôler l'environnement au sein du bâti.



► Schéma bilan des «Loges»



L'ÎLE AUX DAMES : LA ZONE SPORTIVE & LOISIRS TRANSFORMÉE EN "LE TEMPO"



Carte des aménagements existants sur la zone sportive et loisirs

► Description de l'existant

De l'autre côté du pont, nous trouvons un des principal centre d'attraction des îles à l'année. Pour y accéder, les automobilistes ont à disposition un parking et les piétons des aménagements censés faciliter leur déplacement. Il existe ainsi un large escalier double qui part de l'axe principal pour arriver dans la zone sportive.

Cette dernière est délimitée par la route qui prolonge la passerelle existante et la fin des terrains de tennis. Elle est caractérisée ainsi car elle comporte les principales structures sportives de l'île qui sont le tennis club, tenu par l'association ASM Tennis, le terrain de pétanque. On peut également noter en limite la présence de la base nautique.

Au-delà de ses infrastructures permettant à ses 660 adhérents de jouer sur 14 courts en extérieurs et/ou couverts, la zone dispose également d'un club-house équipé d'un bar-restaurant et d'une salle de réception. Grâce à ces infrastructures, la zone est assez attractive et est déjà vecteur d'attractivité pour les habitants de la ville et des alentours. C'est en effet le club qui possède le plus d'équipements à

25km à la ronde. Ces activités sont proposées à proximité d'un large parc, entrecoupé de nombreux chemins, qui fait face aux berges sud de la seine.

► Problèmes repérés

Tous ces aménagements laissent à penser qu'une place prioritaire est accordée aux piétons et à leur circulation. **Cependant tout ici est adapté à la voiture. Les piétons, dans les faits, utilisent peu/pas les escaliers mis à leur disposition et préfèrent suivre la route goudronnée.** Cela est due en partie au manque de signalisation verticale comme horizontale et à l'inaccessibilité PMR/vélo de ce cheminement.

En outre, la zone est fragmenté par une large route qui s'élargit sur la sa partie Est pour donner place à une parking de 35 places. Il est également important de préciser que, lors d'événements importants, comme le salon de la chasse, le parc, censé être le seul espace véritablement dédié à la mobilité douce, se voit transformé en parking temporaire.



Carte d'aménagements pour «Tempo»



- | | | | |
|---|-----------------------|--|----------------------|
|  | Flux piéton important |  | Bâti existant |
|  | Flux piéton moyen |  | Aménagement existant |
|  | Chemin du projet |  | Arrêts de bus |
|  | Aménagement projeté |  | Parking |

► Nos solutions

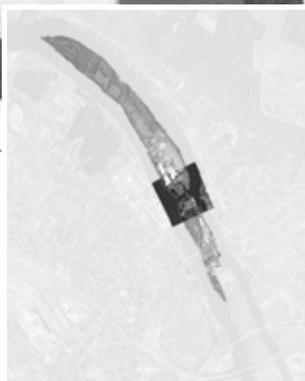
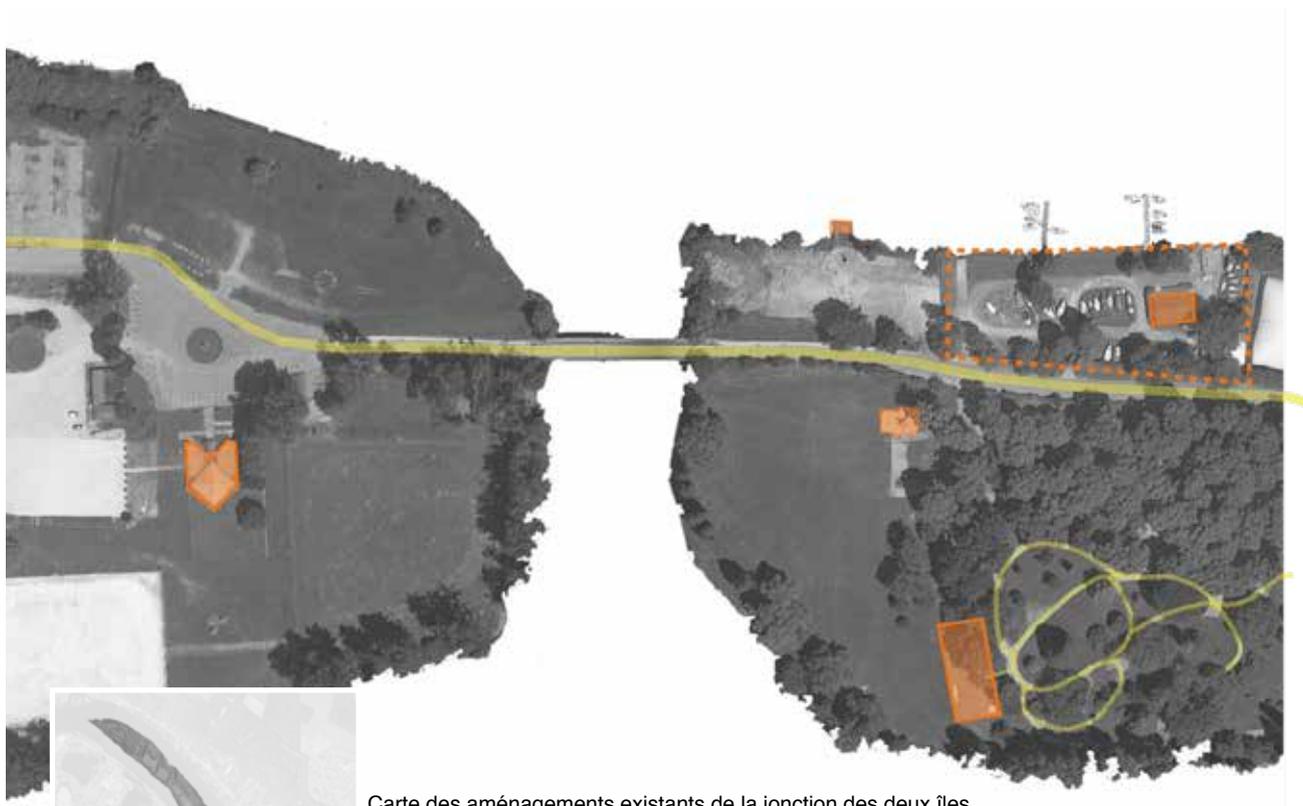
Il est tout d'abord important de repenser aux cheminements en favorisant les flux piétons. L'accès de ces derniers à la zone sportive doit être amélioré afin de garantir leur confort et leur sécurité. L'utilisation des escaliers doit ainsi être encouragée en transformant un des deux escaliers en une rampe vélo, en implantant un passage piéton et de la signalisation verticale au niveau de ce même escalier.

En plus des cheminements piétons sur les îles, il est nécessaire de considérer le piétons de manière plus globale.

Avec Seine Symphonie, **un système de navette permettra de désengorger le parking et fera venir d'autres visiteurs** sur l'île, comme des touristes venant de la véloroute où les étudiants non-motorisés, n'ayant pour l'instant, aucun moyen de se rendre à leur cours de tennis ni même de se rendre au parc.

À terme, il serait intéressant de remplacer l'enrobé de la route principal par un matériau plus favorable aux mobilités douces. Cette proposition sera explicitée dans l'Entracte.

LA JONCTION DES DEUX ÎLES TRANSFORMÉE EN “L'ENTRACTE”



- | | | | |
|---|---------------------------|--|--------------------|
|  | Flux piéton important |  | Zone plage |
|  | Flux piéton moyen |  | Zone parc "humide" |
|  | Agrandissement de zone |  | Noe |
|  | Zone d'activité existante |  | Marre |
|  | Bâti existant | | |

► Description de l'existant

Dans le prolongement de ces deux zones stimulantes et rythmées se trouve la jonction entre les deux îles. Cette transition est aujourd'hui un lieu proposant des activités de natures variées, mélangeant essentiellement détente et loisirs. Sa localisation rend cette jonction déterminante dans la cohérence du projet mais aussi dans la restauration d'une continuité écologique. Ses deux grandes pelouses limitrophes des berges, son mobilier urbain ou encore sa base nautique sont tous porteurs d'un fort potentiel quant à l'augmentation des flux touristiques et des riverains.

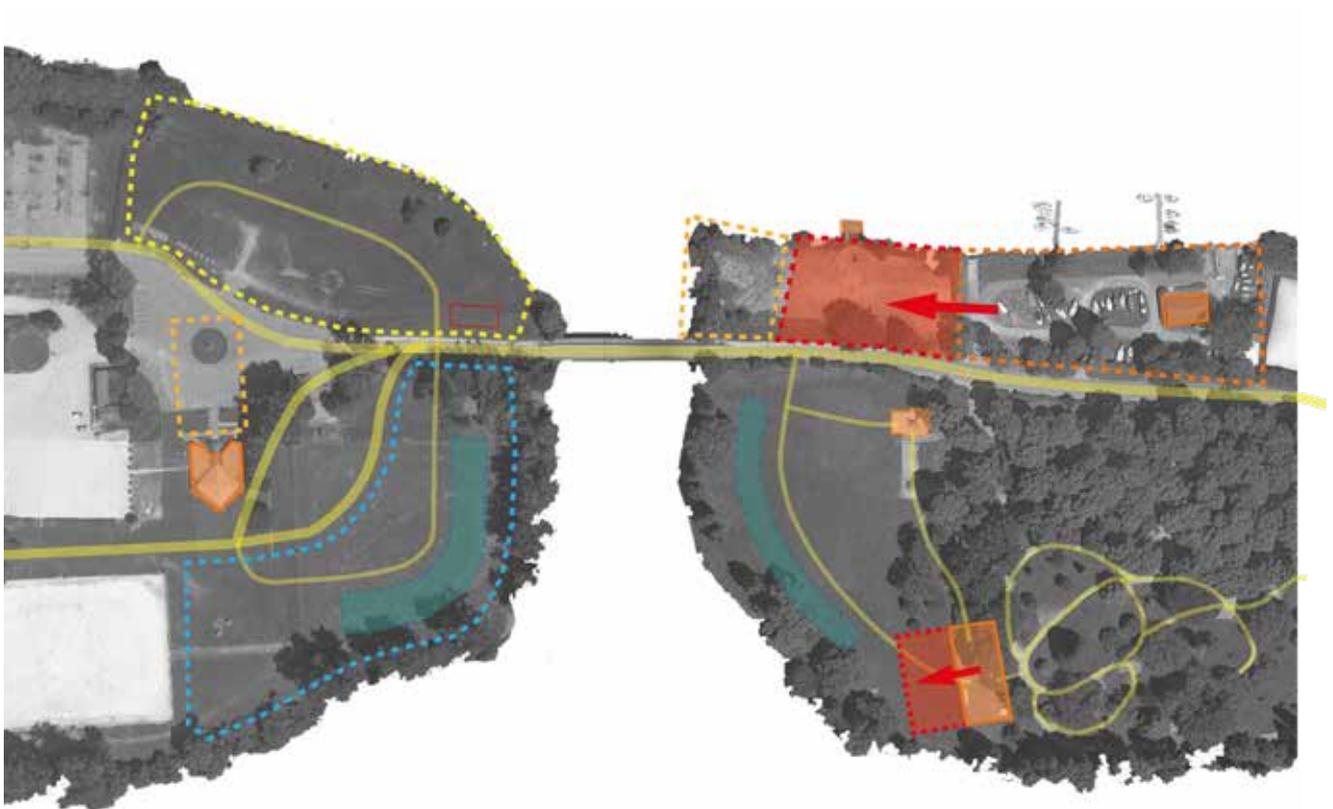
► Les enjeux

Aujourd'hui les aménagements existants sur cette zone ne permettent pas une offre récréative conséquente; les jeux pour enfants peuvent seulement accueillir 5-6 enfants et le skate park, construit en béton, s'accorde peu avec l'es-

pace boisé environnant.

Tout comme pour la zone sportive, la route principale vient fracturer ces espaces et reléguer le piéton au second plan. Ce dernier a ainsi un espace réduit et peu confortable pour passer d'un île à l'autre. De plus le salon de la chasse amène ponctuellement la même difficulté d'utilisation (sauvage) d'espaces naturels comme parking.

Pour finir la problématique actuelle des îles se retrouve ici pleinement : le manque d'identité. Les espaces verts, mis à part pour une fonction de parking temporaires, ne jouissent pas d'une identité propre, tout comme l'ensemble de cette zone.



Carte d'aménagement pour «L'Entracte»

► Nos solutions

L'objectif pour Seine Symphonie est donc de proposer un lieu, dit de transition non pas physique, comme actuellement avec la séparation entre les deux îles, mais rythmique et vivant avec le passage vers des espaces fondés sur la nature.

La première démarche est de rendre compatible cette transition avec notre volonté de piétonniser les îles de Mantes-la-Jolie. Pour cela, la route au centre qui sépare les deux pôles de l'île et qui fait le lien entre le pont et le centre des expositions, sera remplacé par un cheminement piéton qui vient dans la continuité du chemin entre Les Loges et Tempo. On permet alors de défragmenter et de fluidifier le passage au sein même de l'Entracte et donc de créer de nouveaux déplacements notamment entre les différents points d'activités.

Comme expliqué précédemment, différents aménagements déjà présents ont été conservés et ont permis d'accompagner la métamorphose de cette zone en "Entracte".

▷ **Le SkatePark** : Attracteur d'une jeune classe d'âge importante

▷ **La Base nautique** : propose déjà de nombreuses activités

▷ **Les jeux pour enfants** : Attracteurs d'une population importante au vu du nombre de familles habitantes de Mantes (46%)

Ces aires sont importantes car elles permettent d'apporter un mixité dans les visiteurs des îles.



Skatepark, Parc Victoria (Québec)

Du rythme au calme naturel, l'Entracte se doit de proposer une réelle expérience de nature qui guide et amène à continuer cette balade jusqu'aux espaces de nature qui lui font suite. Une composition alliant activité, calme, pédagogie et nature est proposé à travers cette nouvelle jonction.



Une zone de plage en bord de fleuve

► **L'activité** sera amenée par l'extension de la base nautique et du SkatePark qui pourront donc accueillir plus de personnes et répondre à l'augmentation prévue de visiteurs sur l'île et de Mantais avec, en particulier, l'arrivée du RER E. Le Skatepark est rendu plus attractif et rayonnant, au sein de Mantes-la-Jolie mais aussi de la commune de Limay. Notre volonté est de minimiser les impacts environnementaux associés à la création de ce type d'infrastructures (imperméabilisation des sols). Pour cela, l'extension de SkatePark est imaginée comme une base posée, composée de zones vides ou la végétation pourra se développer.

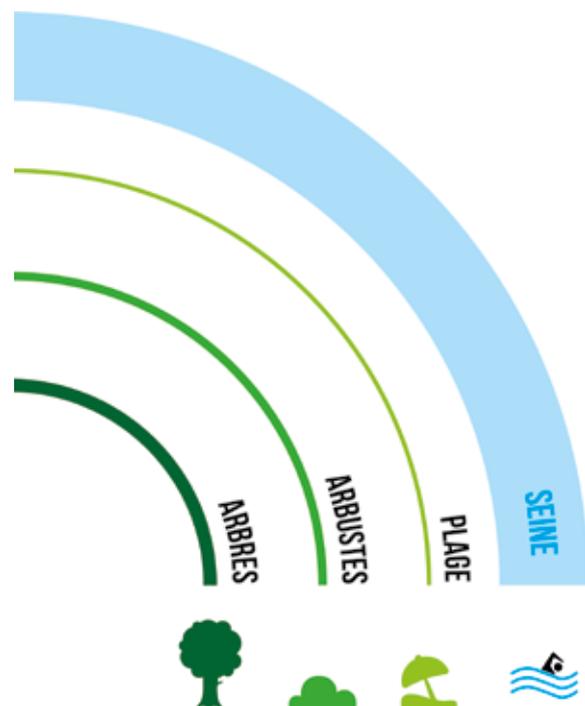
La base nautique, elle, bénéficiera d'un éventail d'activités plus larges mais aussi d'un gain notable de matériel mis à disposition pour répondre à la densification de la population avec l'arrivée du RER E. Le but est aussi de continuer à valoriser cet aspect sportif en lien avec la Seine qui fait partie de l'identité de Mantes. Contrairement aux autres aménagements, cet agrandissement sera en priorité destiné aux Mantais afin qu'ils profitent d'un lieu de loisirs sur leur territoire.

► **Calme et activité** seront proposés par la création d'une zone de plage dans la continuité des activités proposées par la base nautique. Cette plage permettra de profiter du potentiel récréatif et de toutes les activités ludique en lien avec l'eau. Cet espace de baignade sera structuré le long d'un gradient de végétation, renforçant son intégration au sein des berges mais aussi à plus grande échelle dans une identité associée à la naturalité.

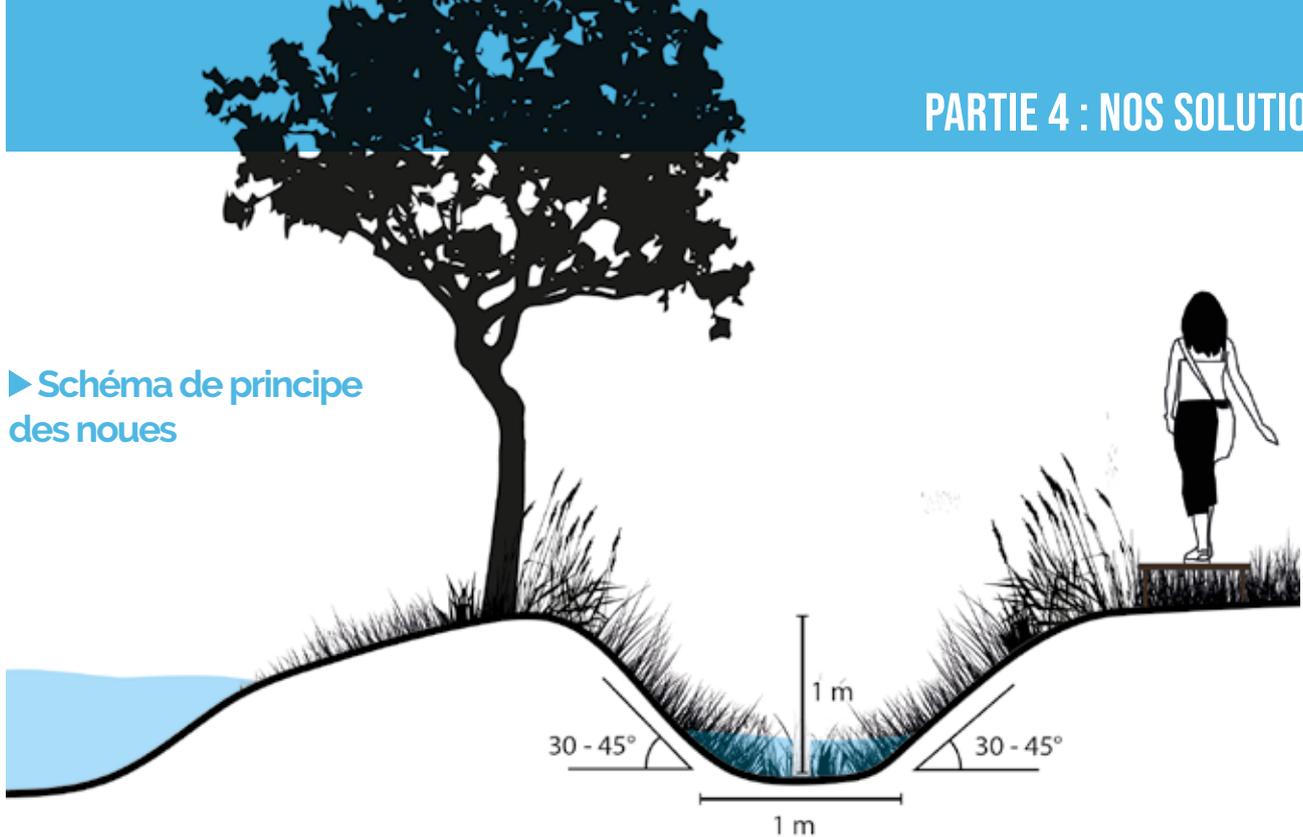
► **La nature** est apportée par la création de deux zones humides qui longeront les berges de la Seine, côté île aux Dames et île l'Aumône. Elle se traduiront par deux noues d'infiltration, plantées, d'un mètre de profondeur environ et de pente de 45°. Ces noues sont créées de façon à être multifonctionnelles. Elle participeront au renforcement des corridors écologiques (trames verte et bleue) en proposant de nouveaux habitats adaptés, pour les dif-

férentes espèces présentes dans le parc ornithologique. Elles joueront le rôle de tampon lors de phénomènes climatiques importants (fortes précipitations) pour éviter une trop forte inondation des zones d'activités (SkatePark et jeux pour enfants). Enfin ces noues participeront à amoindrir la séparation physique en renforçant la continuité paysagère pour créer une Entracte unifiante des deux extrémités des îles.

► Schéma de structuration de la zone plage



► Schéma de principe des noues



Des zones humides comme ces noues nécessitent différents entretiens pour permettre un bon fonctionnement du milieu et tirer de celui-ci tous les services présentés. Nous proposons pour cela d'impliquer des acteurs locaux comme la Ferme Pédagogique à travers un système d'éco-pâturage. À hauteur de 2-3 fois/an les noues apporteront une certaine publicité pour la ferme pédagogique et inciteront les voyageurs à se rendre dans leurs locaux. Un point important sur lequel nous voulons intervenir est le

lien entre les habitants et la nature. Nous voyons ces zones humides comme des éléments essentiels dans la compréhension par les visiteurs des îles, du fonctionnement écologique de certains milieux.

Véritable illustration des interactions entre la faune, la flore et l'environnement, ces noues serviront à l'apprentissage de certaines notions écologiques souvent méconnues du grand public mais aussi à l'appréhension des grands enjeux qui pèsent sur la biodiversité et l'environnement

DES CHEMINEMENTS PLUS COHÉRENTS

Comme pour les autres zones que Seine Symphonie réinvente, **les cheminements de l'Entracte seront totalement repensés.**

Dans nos propositions, nous voulons permettre aux visiteurs des îles de se balader dans les grands espaces verts présents tout du long. Nous avons donc dessiné de multiples

ramifications, qui, partant du cheminement central, desserviront les nouvelles zones comme la zone de plage, la zone humide, SkateParc etc...

Dans le cas des deux noues, le cheminement se fera le long de celles-ci sur des palettes de bois légèrement surélevées afin de préserver la biodiversité.

UNE VISION PLUS LARGE

Notre Entracte permettra une pause dans le circuit touristique des îles mais aussi plus largement, dans l'axe de la Vallée de la Seine. Nos différents aménagements ont été pensés pour répondre aux différentes problématiques exposées en Conclusion du diagnostic. Nous voulons que le

mobilier revisité rayonne bien plus loin qu'à l'échelle de la ville de Mantes-la-Jolie. La base nautique et la zone de plage offrent toutes les deux des activités qui s'inscrivent parfaitement dans les enjeux de tourisme fluviale qu'inspire la Vallée de la Seine.

LE SUD DE L'ÎLE L'AUMÔNE TRANSFORMÉE EN "MAESTRO"

La zone du centre d'exposition est composée de différentes entités : le centre d'exposition, les terrains pour les chevaux, la zone verte au nord et la ferme pédagogique. Cette zone rassemble de nombreux enjeux du fait de sa localisation, à l'entrée du parc ornithologique, mais aussi de sa fonction d'accueil de nombreux événements qui contribuent au rayonnement de Mantes-la-Jolie à grande échelle.



Carte de proposition d'aménagements pour «Maestro»

1 LA FERME PÉDAGOGIQUE

► Description de l'existant

Au nord du centre des expositions, se trouve la ferme pédagogique, à la frontière avec le parc ornithologique. On y trouve de nombreux animaux caractéristiques des fermes françaises, des ruches et de nombreux aménagements pour accueillir les scolaires. Ces derniers constituent la grande majorité du nombre de visiteurs. Différentes activités sont proposées par la ferme, comme des visites du parc ornithologique à poney destinées principalement aux enfants, des visites des enclos accueillant les animaux ou encore des ateliers pédagogiques en lien avec la vie de la ferme.

En partenariat avec la ferme, les jardiniers de France exploitent des parcelles agricoles et des serres à des buts caritatifs, expérimentaux et nourriciers.

Malgré un fort potentiel d'un point vu social, environnemental et économique, **cette ferme souffre de nombreux problèmes**, principalement dus au centre des expositions. Tout d'abord, l'accès à ferme pédagogique se fait par le chemin longeant la partie nord du centre des expositions. Dépourvu de tous panneaux indicatifs, ce cheminement reste très peu visible aux yeux des visiteurs extérieurs à Mantes-la-Jolie. La ferme pâtit donc d'un manque d'affluence et de rayonnement à cause de cette barrière matérielle. Elle souffre en outre de problèmes de financement.

	Flux piéton important
	Flux piéton moyen
	Bâti existant
	Bâti projeté
	Zone de modification d'utilisation
	Zone d'agriculture
	Vitrine agricole
	Terrain de Jumping
	Marre

► Nos solutions

L'enjeu principal de Seine Symphonie est donc de réconcilier ces deux espaces à première vue très différents (espace de nature et espace d'exposition). Plusieurs dispositions sont proposées pour répondre à ce problème : Tout d'abord, en étant repensé dans son organisation et ses aménagements, le parc des expositions ne vient plus fragmenter la zone et empêcher les cheminements piétons.

Seine Symphonie a pour objectif de redonner une place centrale à la ferme pédagogique. Pour cela, nous proposons d'agrandir les activités de la ferme en développant en particulier une activité productive afin de faire rayonner cet espace et

- de le mettre en cohérence avec l'historique de l'île (L'île l'Aumône a servi pendant longtemps de zone de pâturage). Les animaux pourront être mis en pâture temporairement au niveau de l'Entracte mais également dans des espaces du parc ornithologique. Ainsi le nombre d'animaux pourrait être augmenté sur l'espace actuellement alloué et des nouveaux animaux pourraient être installés derrière le verger et l'espace réservé aux chevaux de police.

Pour pouvoir accompagner ce développement, nous proposons de créer un nouveau bâtiment pour la ferme pédagogique qui permettra de transformer toute la production.

Nous pourrions ainsi imaginer que des fromages, des pulls en laine, des pots de miel et autres produits locaux pourront être manufacturés la. Face à la demande de personnel que ce changement implique il nous semble important d'in-

tégrer ici la troisième composante du développement durable : le social. Pour rendre le projet cohérent et utile à l'ensemble des mantois un partenariat avec une association de réinsertion sociale pourrait être valorisante. Certains individus en voie de réinsertion pourraient alors aider à transformer et à vendre les produits de la ferme. Ils développeront alors de nouvelles connaissances et obtiendraient tous les avantages que la réinsertion sociale amène.

Pour finir sur cet espace, nous proposons d'allouer plus de parcelles aux jardiniers de France afin de rapprocher l'entrée de la ferme et de la sortir de l'emprise du centre des expositions. L'idée est d'offrir à la ferme pédagogique une communication directe avec les entrées de l'île pour lui permettre un rayonnement fort auprès des Mantais et d'attirer de nouveaux visiteurs à plus large échelle.

2 LA PARTIE NORD DE MAESTRO

► Nos solutions

Toujours dans une optique de redonner un place centrale à la nature, en particulier dans cette zone à proximité direct du parc ornithologique, nous proposons la création d'une zone de maraîchage sur la partie nord. Nous voulons à travers ce nouveau terrain, apporter **une représentation des différentes méthodes de cultures durables existantes à ce jour, afin d'offrir une attraction permanente qui attire les visiteurs sur le parc des expositions** en complément des événements temporaires. Pour faire fonctionner ce site, il est important que la ville puisse garder la propriété de ce dernier mais que cela soit tout de même rentable économiquement. Une convention d'occupation de l'espace public sera donc établie avec les différents exposants afin de mettre en valeur les savoirs-faires et productions du parc du Vexin Agricole. Tout le nord de l'île se déclinera donc comme une découverte interactive de l'aquaponie, l'hydroponie, la permaculture, entre autres. **Les visiteurs pourront se renseigner sur ses différents types d'agriculture en allant de stand en stand mais ils pourront également acheter les fruits et légumes produits.** Un espace de compostage collectif sera mis à l'extrémité du site afin de renseigner les visiteurs sur ses bienfaits.

Cet espace pourra récupérer l'ensemble des déchets des zones agricoles mais également certains déchets de la ferme pédagogique. Pour finir le toit de la nouvelle hall sera transformée en vitrine de l'agriculture. Elle sera dotée d'une toiture végétalisée ainsi que de bacs potagers permettant une production rudimentaire, comme des plantes aromatiques par exemple, pouvant être entretenues et vendues par la ferme pédagogique.

Ce maraîchage serait étroitement lié à l'identité de la ferme pédagogique jouant alors un double rôle : une communication forte pour les activités que propose la ferme et une diffusion d'un modèle d'agriculture local et durable au sein des îles mantaises.

L'ensemble de ces activités, ferme et maraîchage s'inscrit en effet directement dans une démarche durable et écologiquement viable ainsi que dans une démarche d'économie circulaire. L'ensemble des produits issus des différentes cultures sera proposé aux mantais. Une système de type AMAP pourrait être envisagé. L'ensemble de ces dispositifs permettra de favoriser les circuits courts et l'économie locale.



Vue perspective de la future zone de vente des produits locaux

3 LE CENTRE DES EXPOSITIONS

► Description de l'existant

Aujourd'hui le centre des expositions est composé d'une halle principale modulable et de plusieurs petites halles réparties sur la parcelle centrale; parcelle destinée à l'implantation de certains salons et événements. En effet chaque événement possède sa façon de fonctionner et de s'implanter. Sous couvert de plus grande flexibilité, l'espace est aujourd'hui peu cohérent et exploitable. Les petites halles, en plus d'un esthétisme qui ne s'accorde pas avec le lieu, occupent l'espace de façon anarchique et rendent difficile la compréhension de ce dernier. En outre, toute la bande nord de l'île n'est utilisée que 2% de l'année, lors du salon de la chasse.

Ce salon est l'événement majeure qui prend place à Mantes-la-Jolie. Avec ses 45 000 visiteurs présents tous les ans, il fait rayonner la commune à l'échelle de la Vallée de la Seine. Cependant, le centre des expositions ne semble pas adapté à une affluence trop élevée comme celle-ci. Lors de 4 jours de salon, on assiste à une répartition confuse des places de parking, allant de la bande d'herbe et s'étalant jusqu'au parc de l'île aux Dames.



► Nos solutions

Nous proposons donc de rassembler toutes les petites halles légères en toile en une halle en dur et modulable. Dans le fonctionnement, cette halle serait similaire au hall 5 implanté juste en face. La particularité de ce nouvel espace est qu'il pourra s'ouvrir complètement des deux côtés afin de pouvoir servir pour les événements hippiques et pour les salons en donnant accès à la grande place. L'objectif de cette halle est qu'elle ait un usage mixte afin de pouvoir être utilisée au maximum de son potentiel. Il serait ainsi intéressant de développer des concepts d'agriculture urbaine sur son toit. La cour centrale elle aussi sera totalement transformée. Nous proposons de muter cette esplanade bétonnée en un espace polyvalent et adaptable aux différents besoins tout au long de l'année. Cela se traduit par une large zone verte associée à une gestion différenciée qui suit les événements du calendrier. Lorsque le centre n'est pas utilisé, l'esplanade est laissée sous forme de friche favorisant alors l'installation d'une biodiversité spécifique. Il est important de noter que l'emprise du site sera fortement réduite et donnera plus de place à d'autres activités, toutes en lien avec la nature.

Pour pouvoir créer ce nouvel espace, le système d'éclairage du site devra être revu en profondeur. Cela se fera notamment en le rendant plus efficace et moins énergivore. L'efficacité nous permettra de limiter le nombre de mâts installés afin de laisser un espace importante au sol pour l'implantation de structures démontables lors des salons. Toute cette restructuration de l'éclairage devra se faire en lien avec les problématiques et le respect des trames noires. Cela est d'autant plus important qu'il se trouve à proximité le parc ornithologique, refuge important pour la faune.

4 LES CARRIÈRES EN CENTRE EQUESTRE

► Description de l'existant

Liés au parc des expositions, il existe sur l'île L'Aumône les infrastructures pour organiser des jumpings. On retrouve ainsi une carrière en herbe et une en sable pour les compétitions et une carrière en sable pour les entraînements. A l'année, seuls 4 concours hippiques et 1 concours international ont lieu sur ces aménagements qui sont donc largement sous-exploités.

► Nos solutions

Nous proposons à travers Seine Symphonie une transition vers un centre équestre utilisable tout au long de l'année. Une des carrières en sable sera intégrée au complexe du future centre. Ce dernier comportera en plus un manège, des boxes et tout le nécessaire d'un centre équestre en terme d'infrastructures. Sans perdre son utilisation par la police montée de Mantes la Jolie, il sera possible d'y pratiquer plus largement des cours ou des compétitions ou encore d'accueillir des chevaux en demi-pension. La création de ce centre équestre s'accorde avec l'augmentation prévisible de la population avec l'arrivée du RER E.

La carrière en herbe sera déplacée à l'est du centre des exposition et relié à la nouvelle halle mais aussi aux différentes entité par des cheminement en herbe dans le but de raccourcir et faciliter les déplacements des chevaux. Le centre équestre sera-lui mis lien avec le concours de jumping afin de proposer aux participants un lieu adapté aux besoins qui découlent de cette compétition.



Centre équestre du Bois D'Arcy (France)

LA ZONE RIVE GAUCHE : AMÉNAGEMENT D'UN PONT "LA PARTITION"



Les aménagements actuels sur la rive gauche



- | | | | |
|---|------------------------|--|----------------|
|  | Flux piéton important |  | Zone de projet |
|  | Centre des expositions |  | Bâti existant |
|  | Gisement foncier | | |

► Description de l'existant

On se situe cette fois-ci sur les berges de Mantes-la-Jolie, aux limites des deux grands lacs, d'une zone industrielle en mutation, et d'un quartier en rénovation. On comprend que cette zone est elle-même en pleine mutation, prête à faire face aux nombreux changements apportés par l'arrivée de nouvelles populations. Mantes la jolie s'est engagée dans la construction de nombreux logements qui longent la seine. Pour le moment une partie seulement a été achevée laissant de larges espaces vides qui morcellent cette zone.

La zone des deux grands lacs est l'un des coeurs de nature de Mantes la jolie. Elle représente en effet un vaste lieu de nature composé de ces zones humides à l'image des paysages des îles. Un cheminements, dont l'un des accès se fait sur la zone de travail, est dessiné à l'intérieur pour s'y promener. Il accueille des visiteurs venu pour diverses activités, sport avec un petit terrain de foot, détente ou encore pêche car un concours est organisé régulièrement à cet endroit.



	Flux piéton important
	Centre des expositions
	Gisement foncier
	Zone de projet
	Bâti existant

Carte des propositions pour «La Partition»

► Nos solutions

L'intérêt de cette zone dans le projet Seine Symphonie réside dans sa position charnière dans le circuit touristique que nous proposons.

La zone rive gauche se trouve juste en face du croisement entre le centre d'exposition, la ferme pédagogique et l'entrée dans le parc ornithologique qui est présent sur l'île. Elle occupe donc une place clé pour fermer la boucle entre Les loges et le centre de Mantes la jolie en apportant une fin de parcours naturelle via la zone des lacs tout en invitant les visiteurs à arpenter les rues du centre villes pour y trouver histoire, culture, arts et de nombreux loisirs.

La zone rive gauche se trouve aussi à la jonction entre les trois grands quartiers qui forment Mantes la jolies : Le centre, Gassicourt et le Val-fourré. De ce fait, travailler sur l'accès des îles au niveau de cette zone nous permet de connecter et faciliter l'accessibilité à l'ensemble de nos aménagement pour les populations de Gassicourt et surtout du Val-fourré qui se trouve aujourd'hui largement isolé du centre névralgique de Mantes-La-Jolie

Enfin, dans notre volonté de piétonniser les îles, nous devons permettre la transition du systèmes d'occupation des sols lors de grandes exposition actuel vers un système adapté pour ne pas empêcher le développement du centre d'exposition.

Pour répondre à ce problème nous proposons d'aménager la zone rive gauche pour qu'elle puisse accueillir les exposant ainsi que les visiteurs et répondre à leurs toute leurs attentes.

Seine Symphonie propose d'accompagner cette la transition déjà entamée pour répondre à d'avantages d'enjeux. Pour cela le point centrale est la liaison entre l'île et la rive gauche. Nous proposons la mise en place d'un pont directement à l'entrée du centre d'exposition et de la ferme pédagogique. Ce dernier permettra donc le passage des piétons mais aussi des voitures et des véhicules plus lourds nécessaires dans le cas d'événements importants dans le centre d'exposition, le centre équestre ou encore pour le réapprovisionnement de la ferme. L'idée est de limiter fortement le passage des ces véhicules motorisés pour donner priorité aux circulations douces sur les îles. L'autorisation de passage pour les voiture et camions se fera donc auprès des autorité compétentes comme la mairie qui délivreront un droit de passage adapté aux besoins et aux événements.

Pour la gestion des visiteurs et touristes des événements du centre d'expositions, nous proposons d'augmenter l'offre de logement.

Deux solutions sont envisageables, la création d'un hôtel sur la partie nord actuellement vide ou l'augmentation de l'offre de logement participatif de type Airbnb. En parallèle de cela, le principal mode de transport étant la voiture nous proposons l'aménagement d'un parking qui sera mutualisé avec ceux des grandes surfaces pour permettre une plus grande souplesse dans les usages de ces places, les événements n'étant pas tout le long de l'année.

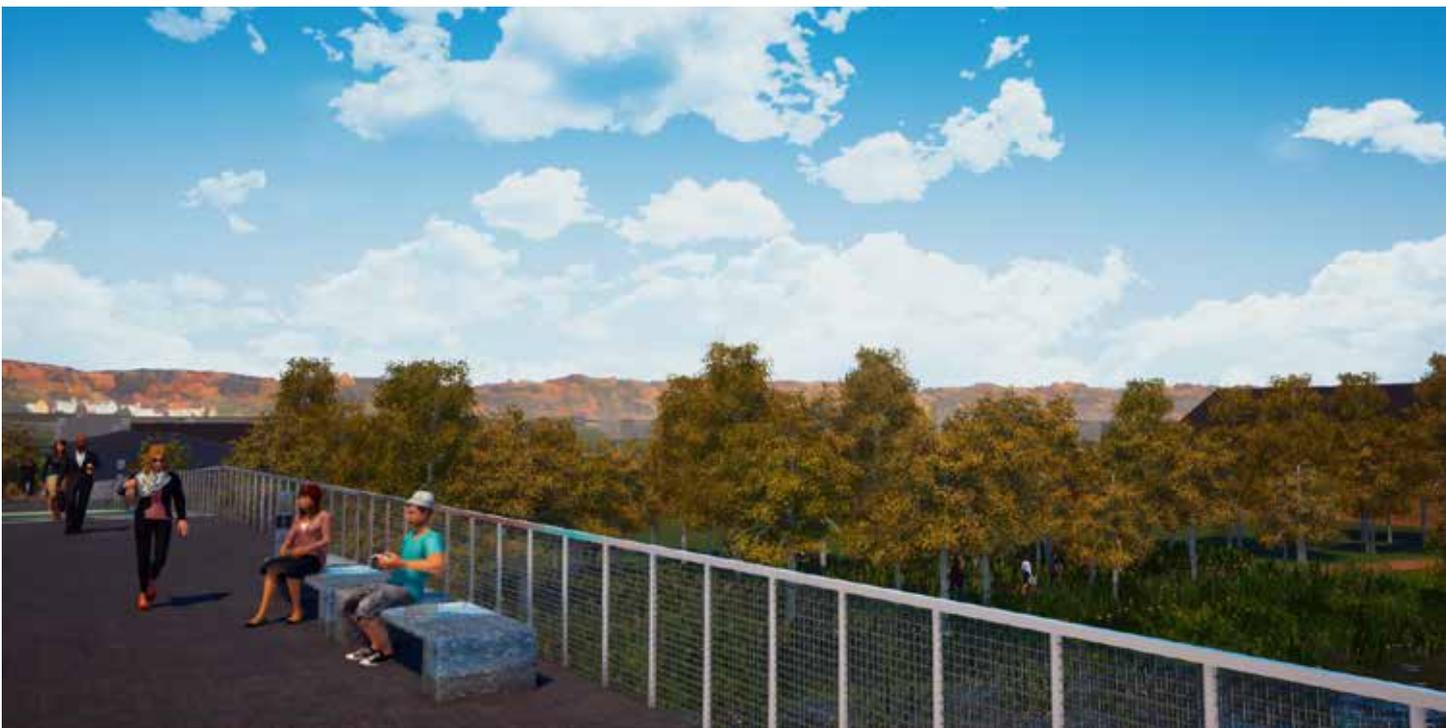
► Référentiels d'aménagement



Pont Lentloper - Pays-Bas - Ney Poulissen Architects & Engineers - 2016 - 7M€ HT



Le pont prévu devra pouvoir supporter un circuit de navette



Vue perspective du pont de Seine Symphonie



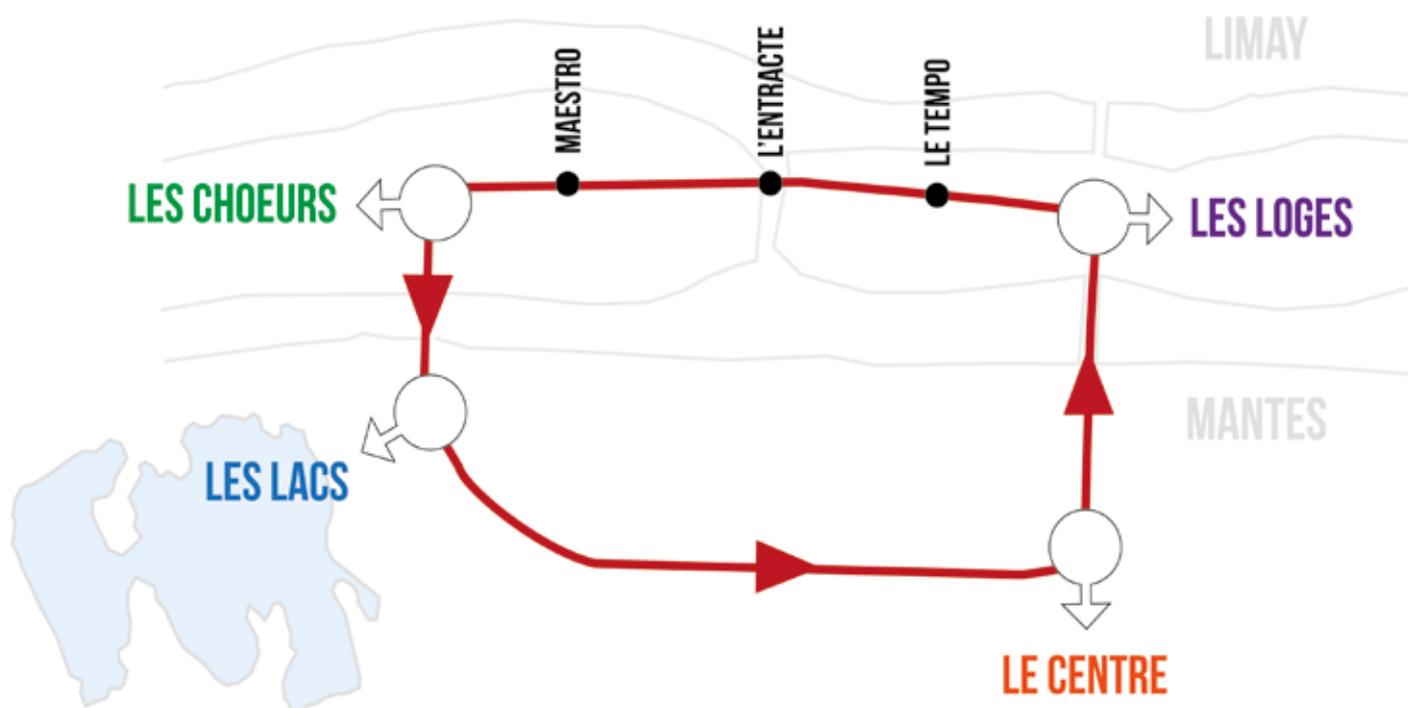
Collégiale de Mantes-la-Jolie

“LA PARTITION” CONCLUSION : UN CIRCUIT TOURISTIQUE OPTIMISÉ

► Bilan

Seine Symphonie aboutit à un circuit adapté aux habitants de Mantes la Jolie mais aussi aux touristes qui se rendront sur les îles au cours de leur voyage au sein de la Vallée de la Seine. Ce circuit est une boucle comprenant l'ensemble des zones retravaillées. On y entre par différents points d'accès : Le centre-ville, les loges ou La partition. Ces points d'accès sont pensés pour offrir en fin ou début de circuit des expériences très différentes, que l'on se trouve dans le centre ou dans les loges pour profiter du cadre dynamique, ou au niveau des chœurs ou des lacs pour jouir d'un espace de nature reposant.

► Schéma du circuit touristique



LA ZONE DONLOPILLO TRANSFORMÉE EN “RÉSONANCES”

► Nos solutions

Située entre deux lacs importants et faisant face à la Seine, la zone industrielle de Donlopillo possède un fort potentiel. S'étalant sur un espace de 11 hectares, elle occupe une place importante au sein de la ville et apparaît comme un manque à exploiter.

Ce potentiel a aujourd'hui été bien identifié par la mairie qui a déjà en tête d'installer des nouveaux logements après la fermeture de l'usine. En effet avec l'arrivée du RER E et la population naturellement grandissante de Mantes la Jolie, la ville ne possède pas les infrastructures suffisantes pour faire face à cette densification. Il est donc inclus dans le schéma directeur de Mantes-la-Jolie que des espaces devront être convertis ou créés afin de subvenir à la future demande de logements. Même si cette zone est déjà intégrée dans des projets de la ville, il est primordial d'en tirer toutes les potentialités, notamment durant la longue période qui va s'étendre de la fermeture de l'usine au commencement des travaux.

Nous proposons ici un urbanisme transitoire; une transformation permettant à Mantes la Jolie de rayonner à l'échelle de la Vallée de la Seine. Ce rayonnement concernera plusieurs domaines mais il sera principalement culturel, le théâtre de verdure ayant un rayonnement seulement local. La zone sera transformée en véritable lieu de partage et de rencontre autour de l'art. L'intégralité ou une partie du site donné à un collectif qui s'occupera d'aménager l'espace et de le faire vivre. Cela permettra, en outre, de valoriser le site tout en évitant sa dégradation.

Cette démarche d'urbanisme transitoire fonctionne sur le principe de gagnant gagnant pour la ville et le collectif. Avec son emplacement relativement central, la zone Donlopillo peut favoriser le croisement des publics, touristes comme mantais. Mantes la Jolie, tant par son aménagement que par sa population est aujourd'hui très fragmentée. On retrouve dans cette ville 3 grands quartiers : le centre-ville, Gassicourt, le Val Fourré qui possèdent des populations distinctes. Ce genre d'initiative permettra le lien social et la rencontre. En mixant les occupants et les usages il sera possible de contribuer à améliorer le cadre de vie et le visage de la zone en vue de sa future reconversion.

Le dernier point important à souligner est que ces collectifs font participer les locaux dans la mise en place de leur projet. Ainsi les habitants des quartiers environnant seront plus enclin à tirer parti de l'installation du collectif.



Pavillon Saint-Pierre à Nanterre

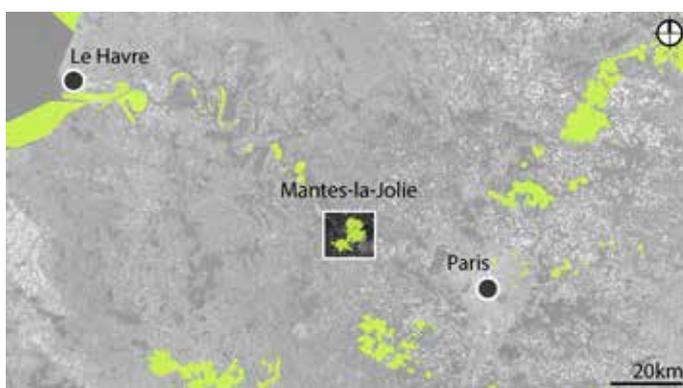
► Référentiel d'aménagement

Pour expliquer le futur fonctionnement, nous pouvons prendre l'exemple du pavillon Saint-Pierre à Nanterre investi par le collectif Soukmachines.

L'association a tout d'abord réhabilité complètement cet ancien pavillon, puis elle y a installé des ateliers d'artistes, des salles pour des associations, des troupes de théâtre etc. Pour se financer, ce projet a fait appel à des dons mais il a également loué des espaces de résidence (à un prix plutôt raisonnable : 6€ du m²). Il a enfin utilisé la billetterie des événements et les recettes du bar pour subvenir à ses besoins financiers. Cette explosion culturelle n'a duré que 7 mois, mais elle a permis de faire vivre de nombreux petits artistes et, en attirant des populations relativement mixte, elle a permis un échange fécond.

► PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PARC ORNITHOLOGIQUE REBAPTISÉ "LES CHOEURS"



Périmètre de la zone Natura 2000

► Description de l'existant

La parc ornithologique est une véritable réserve écologique. Ce site abrite de nombreuses espèces et joue le rôle d'un espace de nidification et de reproduction pour des oiseaux à grande valeur patrimoniale. De plus ce site contient une grande diversité de paysage. Il s'inscrit dans le réseau d'espace protégés natura 2000 au vu de sa qualité écologique.

Intérêt fonctionnel : Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales ; Fonctions de protection du milieu physique ; Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols ; Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Législation particulière : il est interdit d'entreprendre des aménagements, quels qu'ils soient, qui pourraient affecter les espèces protégées présentes sur la zone Natura 2000. Même s'il y a de possibles dérogations au nom de l'intérêt

public par exemple.

Ce site exceptionnel représente pour la commune de Mantes-la-Jolie une ressource importante dans la diffusion de valeurs environnementales fortes.

De nombreux inventaires de la biodiversité ont été réalisés et peuvent être valorisés auprès des habitants. Le problème est que, actuellement, ce parc est légèrement excentré et ne constitue pas une destination phare pour les mantais. Le seul accès se situe après la ferme pédagogique et souffre donc des mêmes problématiques en terme de mise en valeurs et de temps de trajet.

Parc de île aux Dames

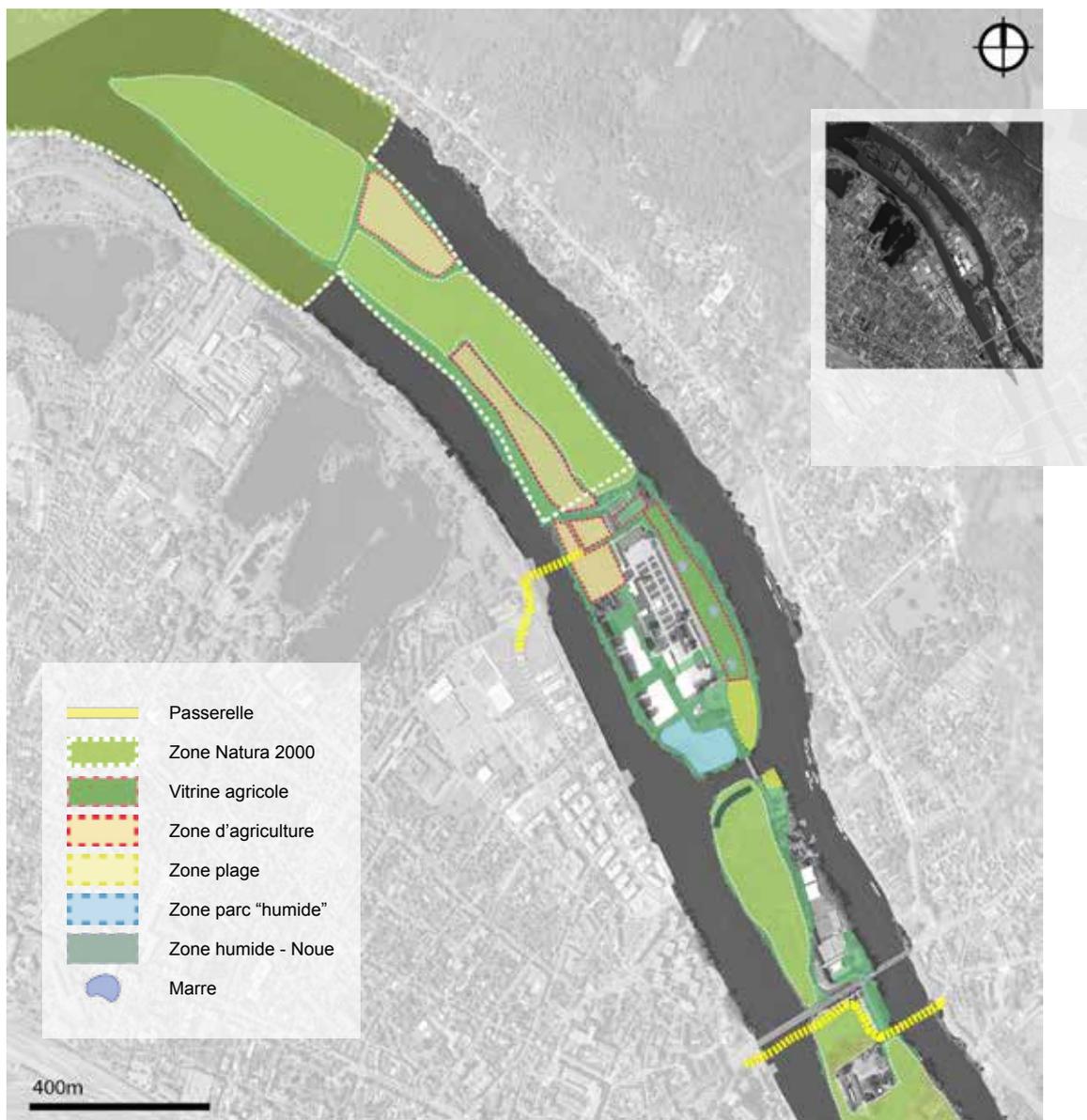


Chemin dans le parc ornithologique



Vue depuis le centre-ville de Mantes-la-Jolie sur les berges

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES ÎLES



► Nos solutions

Le projet Seine Symphonie prend le parti-pris de réduire au maximum les aménagements au niveau de cet espace.

Ce choix découle de plusieurs observations. Le parc ornithologique s'impose comme l'un des principaux coeurs de nature de la commune de Mantes la Jolie, de ce fait nous voulons garder une authenticité et une naturalité forte dans cette multiplicité d'habitats. Seine Symphonie est un projet inscrit dans une démarche écologique, la perturbation de la faune et la flore présente au sein de la zone natura 2000 n'est donc pas préconisé.

Les seules propositions seront des aménagements légers ne portant pas atteinte au bon fonctionnement des systèmes écologiques. Nous voulons, comme décrit plus tôt, établir un lien fort entre les visiteurs des îles et l'environnement. Les chœurs est alors un parfait candidat pour rallier ces deux en-

tités. Il est donc important de proposer une expérience de nature qui soit la plus authentique mais aussi la plus enrichissante possible. Pour faire cela, nous proposons une réhabilitation et un actualisation complète des panneaux informatifs des chœurs et l'ajout d'un pôle d'observation au centre du parc. Les chœur pourra profiter d'une mise en valeurs et d'une promotion dans les autres zones de Seine Symphonie par l'ajout de fiches explicatives.

Nous voulons tout de même que Les chœurs s'intègre dans le circuit touristique global

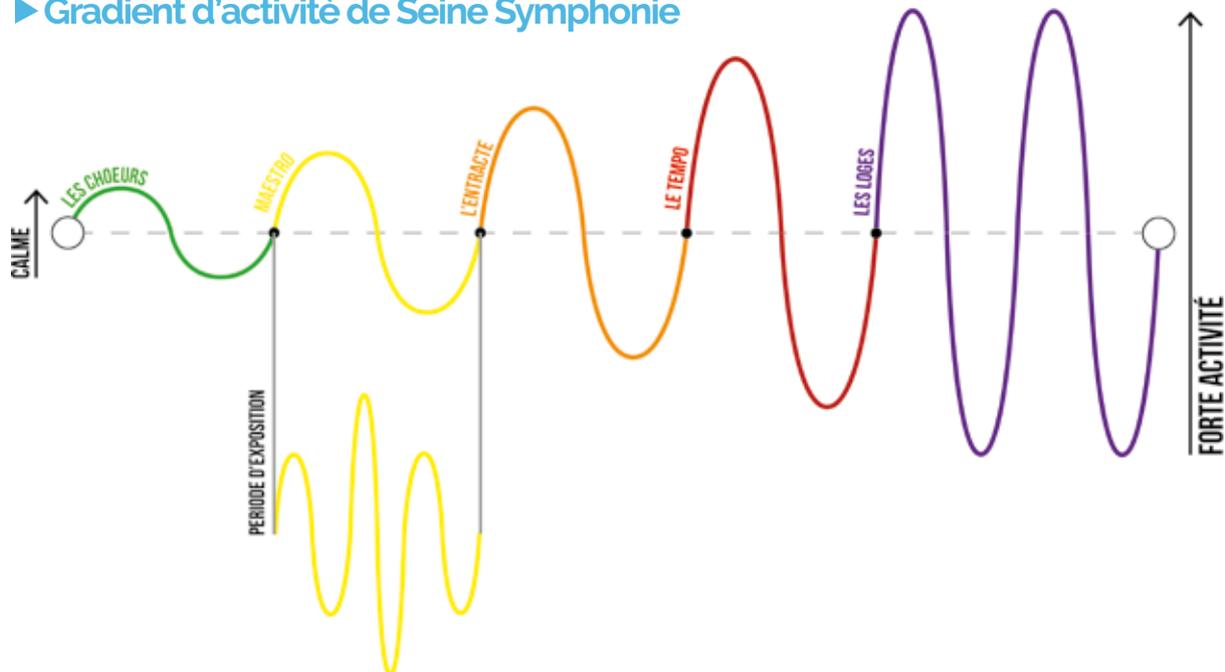
et puisse offrir une expérience assez différentes de celle proposée par les autres zones. Les visiteurs pourront finir par une balade au sein du Parc pour atteindre le sommum de naturalité et donc jouir d'un espace isolé et éloigné du vacarme urbain.

Le projet Seine Symphonie se veut particulièrement harmonieux dans la continuité écologique des différentes zones proposées. Chacunes d'elle est pensée pour s'intégrer dans la trame verte et la trame bleue que représente les îles et la Seine. Mais nous proposons aussi une vision à plus grande échelle, dans laquelle les îles de Mantes-La-Jolie établissent une connexion avec les grands espaces verts à proximité comme le parc du Vexin.

Cependant il nous paraît important de ne pas sortir de l'équation les visiteurs et habitants de Mantes. Afin de concilier les deux, nous proposons une vision des îles comme un système socio-écologique, ou l'humain à un im-

part sur la nature mais où la nature a aussi un impact sur l'humain. Dans ce cadre, il faut penser un système pouvant permettre le maintien des deux acteurs, la préservation de l'environnement et le développement économique et social. Pour cela nous avons décidé d'organiser l'île le long d'un gradient. Celui-ci est borné par deux pôles d'activités : Les Loges, qui représente le développement économique et social à travers ses services multiples et sa volonté d'attirer l'attention et de l'autre côté les Chœurs qui, à l'opposé, proposent une expérience naturelle où les activités humaines restent en retrait. On trouve donc entre ces deux limites le parcours prévu par Seine Symphonie.

► Gradient d'activité de Seine Symphonie



Les Chœurs : Zone entièrement dédiée à la faune et la flore, elle donne aux touristes et aux mantais, un accès à un cœur de nature où le calme et la sérénité y règnent.

Maestro : Représente un changement important dans l'éventail d'activités proposées. Elles sont maintenant principalement en lien avec la nature que ce soit monter

à cheval ou participer à la culture de différentes plantes. On se reconnecte petit à petit avec l'environnement par une approche pédagogique.

Extracte : Un premier pas vers la nature avec les nouvelles zones humides et la zone de plage verte qui joue le rôle de seuil. Toutes ces structures associées à une offre d'activités de loisir à l'image de la zone Tempo.

Tempo : Il reste dans la continuité des Loges et propose des activités sportives sans vraiment de lien avec la nature. Mais il possède un vaste parc où il est possible de s'y balader ou encore de continuer les activités sportives.

► CONCLUSION : UNE VISION 3D DE SEINE SYMPHONIE



Amenagement Pont

PONT

Facilite l'accessibilité aux îles pour les Mantais et les touristes



Centre équestre

CENTRE ÉQUESTRE

Optimisation à l'année des infrastructures équestre déjà présentes



Agrandissement Ferme Pédago

AGRANDISSEMENT FERME PÉDAGOGIQUE

Meilleure intégration de la ferme pour une mise en valeur des productions locales



Maraîchage

MARAÎCHAGE

Vitrine de l'agriculture durable et



Restructuration Parc Expo

RESTRUCTURATION CENTRE D'EXPOSITION

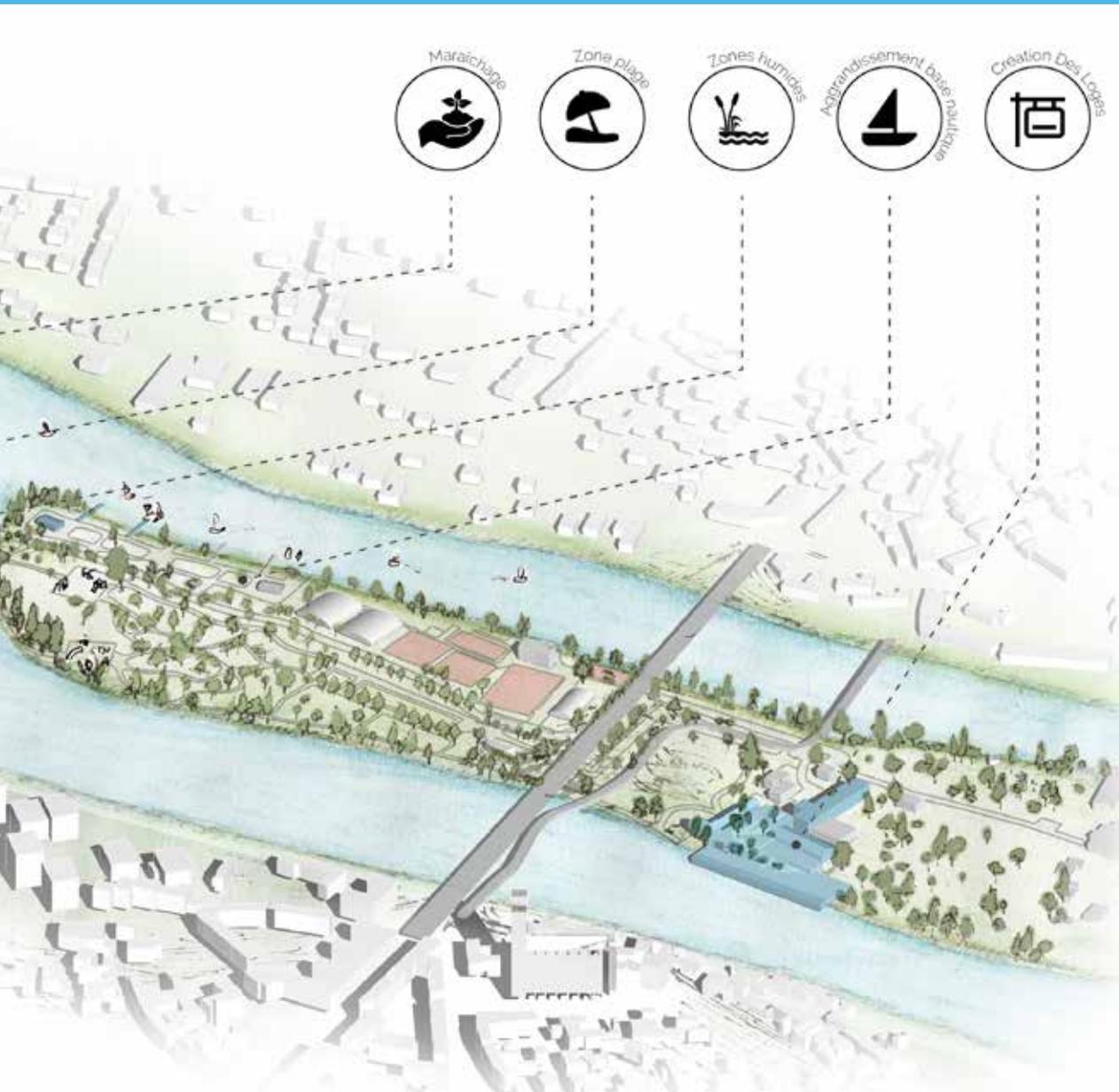
Accueillir de nouvelles expositions pour permettre le rayonnement de mantes à plus grande échelle



Zones humides

ZONES HUMIDES

Rétablir une cohérence écologique, favoriser la biodiversité et sensibiliser à l'environnement



AGRANDISSEMENT DE LA BASE NAUTIQUE

Exploitation nautique des potentialités des bords de Seine



ZONE PLAGE

Exploitation terrestre des potentialités des bords de Seine



CRÉATION DE LA PARTITION

Pôle multimodal liant accueil touristique et halte du circuit touristique



CRÉATION DES LOGES

Pôle multimodal

CONCLUSION GÉNÉRALE

LES ENJEUX DE LA VALLÉE DE LA SEINE

L'ENJEU Faire de la Vallée de la Seine une zone touristique attractive

- ▶ **Les Loges** : zone d'accueil complète pour les touristes
- ▶ **Maestro** : proposition de divers événements et activités
- ▶ **Résonance** : lieu de rencontre unique autour de l'art dans les Yvelines

L'ENJEU Renforcer la transition entre la Seine nature et la Seine métropole

- ▶ **Séquence d'aménagement** : de la plus urbaine, les Loges, vers la plus naturelle, les Choeurs

L'ENJEU Faire de l'axe Seine un couloir majeur du transport de marchandises

- ▶ **Prendre en compte** ces problématiques dans la construction du pont

L'ENJEU Faire de l'axe Seine un couloir du transport de personnes

- ▶ **Les Loges** : réhabilitation du quai bateau pour pouvoir accueillir davantage de tourisme fluvial

L'ENJEU Favoriser les transitions des zones industrielles

- ▶ **Les Loges** : transforment le site de la société Peru
- ▶ **Résonances** : exploite le site industriel Donlopollo

LES ENJEUX DU GPS&O

L'ENJEU Développer économiquement les territoires

- ▶ **Partition** : permet à l'IUT d'accéder plus facilement aux îles
- ▶ **Créer des offres d'emplois** par la programmation
- ▶ **Faire jouer les îles renouvelées** par Seine Symphonie comme argument dans l'accueil de nouvelles entreprises

L'ENJEU Améliorer l'offre de transports

- ▶ **Partition** : Permet de créer un nouveau point d'accès sur les îles
- ▶ **Développer un service de navette** touristique entre les pôles multimodaux (lors d'événements)

L'ENJEU Développer l'immobilier résidentiel

- ▶ **Utiliser Seine Symphonie comme vecteur attractif** de nouvelles populations

L'ENJEU Intensifier l'urbanisation et le paysage

- ▶ **Équilibrer le curseur entre urbanisation et paysage** au sein des îles (skate parc, centre équestre, base nautique)
- ▶ **Exploiter le potentiel attractif des îles** : (plage, base nautique, Les Loges)

L'ENJEU Favoriser la transition énergétique et écologique

- ▶ **Maestro** : agrandissement de la ferme pédagogique qui permet de valoriser la production locale
- ▶ **Maestro** : création d'une zone de maraîchage, vitrine des savoir-faire écologiques

LES ENJEUX DE MANTES-LA-JOLIE

L'ENJEU Améliorer les entrées de la ville

- ▶ **Valoriser les berges** et les îles pour l'arrivée des navettes fluviales et des cyclistes
- ▶ **Partition** : création d'un 3^e pôle multimodal

L'ENJEU Reconnecter les grands quartiers de Mantes (Gassicourt, Val Fourré, Centre, Gare, etc.)

- ▶ **Partition** : création d'un nouveau point d'entrée aux îles à la rencontre des différents quartiers
- ▶ **Résonances** : favoriser le croisement des populations de Mantes et introduire des interactions sociales

L'ENJEU Favoriser la mobilité douce et développer des itinéraires de sentiers urbains

- ▶ **Partition** : permet une boucle de balade à l'échelle de Mantes
- ▶ **Création de nouveaux cheminements** piétons dans les îles
- ▶ **Valoriser les cheminements piétons**, notamment à la jonction entre les deux îles

L'ENJEU Reconnecter les cœurs de nature par des corridors écologiques

- ▶ **Expansion de la continuité écologique** sur les îles
- ▶ **L'Entracte** : création d'un véritable cœur de nature entre les deux îles

L'ENJEU Redynamiser les espaces publics et valoriser le patrimoine

- ▶ **Les Loges** : utiliser l'héritage industriel de l'île pour redynamiser cette zone
- ▶ **Résonances** : utiliser temporairement les bâtiments existants pour faire rayonner la culture
- ▶ **Restreindre** les espaces imperméabilisés

L'ENJEU Renforcer l'offre de commerces et de services de proximité et artisanal

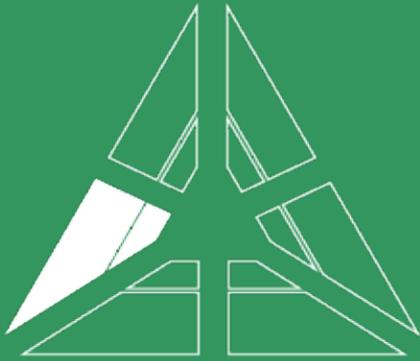
- ▶ **Les Loges** : création d'un centre de location de vélos, d'un office du tourisme, d'un restaurant et d'une auberge
- ▶ **L'Entracte** : développement de la base nautique et diversification de ses activités
- ▶ **Maestro** : création d'un espace de maraîchage d'un centre équestre et agrandissement de la ferme pédagogique

L'ENJEU Densifier la ville de Mantes-la-Jolie et accueillir de nouvelles populations (quartier de la gare 15%, Val fourré 5%)

- ▶ **Accompagner** cette densification et anticiper les flux à venir
- ▶ **Penser les équipements** à l'échelle de la future population de Mantes-la-Jolie

L'ENJEU Favoriser les activités récréatives et sportives pour une meilleure santé des populations

- ▶ **Les Loges** : service de location de vélos
- ▶ **L'Entracte** : développement du skatepark et de la base nautique
- ▶ **Maestro** : création d'un centre équestre, proposant des leçons et des promenades dans le parc ornithologique



PARTIE 5

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

CHAPITRE 1

LES ACTEURS ET LE PHASAGE

CHAPITRE 2

LE MARKETING TERRITORIAL

CHAPITRE 3

LA BUDGÉTISATION DU PROJET

CHAPITRE 1

Les acteurs et le phasage

► LES ALTERNATIVES DU PROJET

► Remplacer le pont par une passerelle

Au cours de notre étude nous avons fait le choix de proposer un pont comme deuxième voie d'accès sur nos îles. Ce dernier permettait d'avoir une zone entre les deux îles complètement exempt de voitures et dédiée exclusivement aux mobilités douces, ce qui s'accordait le mieux avec les valeurs de Seine Symphonie.

Ce pont permettait également un accès plus pratique pour les livraisons de la ferme pédagogique et pour les camions de montage et de démontage se rendant au parc des expositions. Cette facilité d'accès aurait pu servir d'argument fort pour attirer de nouveaux salons. Il permettait enfin une meilleure lisibilité des cheminements et de nos aménagements.

Cependant, il semble intéressant d'apporter une alternative à ce pont. En effet un pont représente plus de contraintes techniques et budgétaires qu'une structure plus légère, comme une passerelle.

En implantant une passerelle à la place de notre pont, nous serions obligés de garder la route centrale qui fracture les îles. Cependant, nous pourrions la rendre plus agréable et plus mixte en remplaçant l'enrobé supérieur par un sable stabilisé. Ce sable, le même que celui qui sera utilisé pour créer les nouveaux cheminements piétons, permettra de faire circuler les camions de montage et démontage ainsi que ceux d'approvisionnement de la ferme pédagogique et de la base nautique. Par son aspect plus naturel, il adoucira la rupture et permettra de rendre la traversée des îles plus agréable.

► Un accès contrôlé pour favoriser les mobilités douces

Pour permettre aux mobilités douces d'avoir une place tout de même importante sur les îles, une barrière d'accès sera mise en place à la suite du parking du tennis club. Celle-ci ne s'ouvrira que pour les véhicules cités plus haut et elle sera fermée aux véhicules particuliers. Au vu du nombre d'événements ayant lieu au centre des expositions aujourd'hui, le chemin principal ne sera que très rarement occupé par des véhicules.

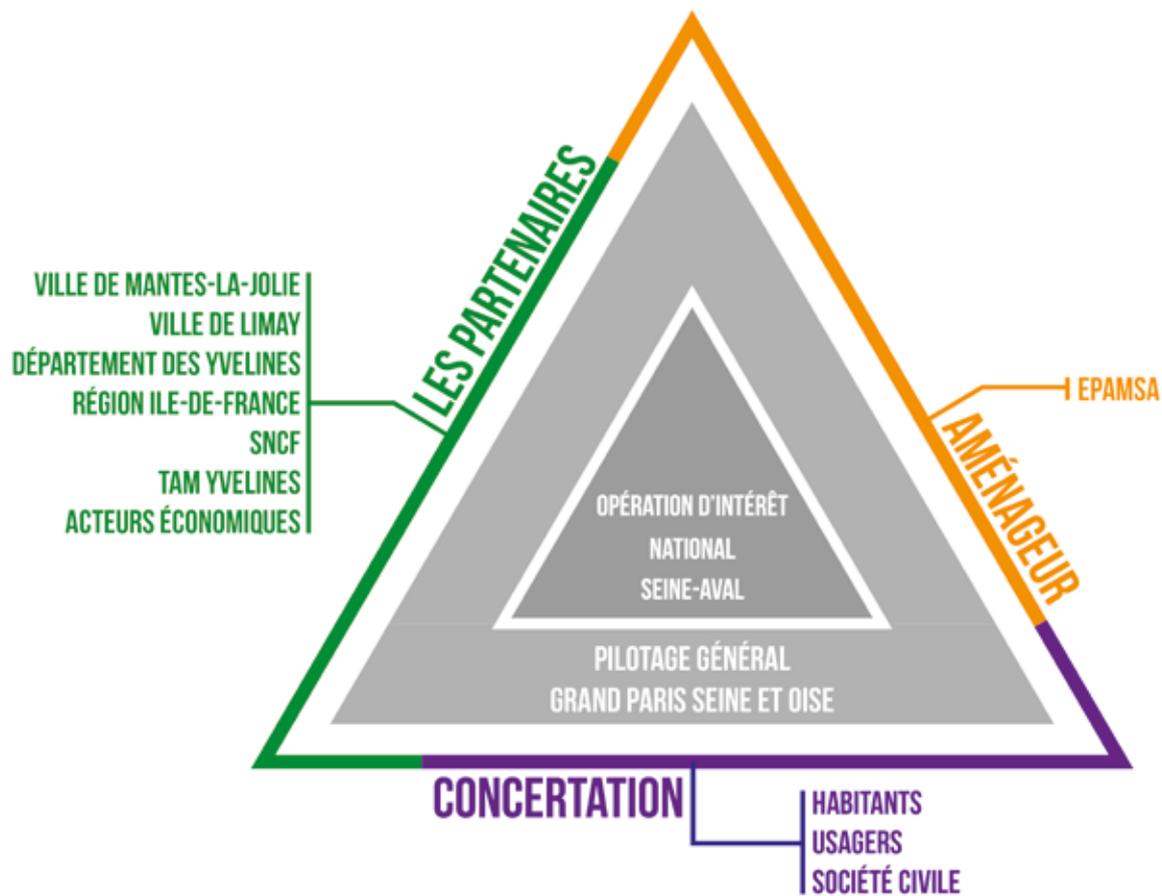
Les mantois et les touristes désirant se rendre sur les îles auront donc plusieurs options. Ils pourront utiliser le système de bus qui aura maintenant un arrêt sur les îles ou encore venir en voiture jusqu'au parking mis en place près de la passerelle et ransiter vers un mode de déplacement doux à pieds ou à vélo grâce au point de location vélo.

En cas d'incident sur les îles, la présence de la passerelle permettra l'évacuation d'urgence des individus présents sur l'île l'Aumône et les camions de pompiers pourront sans problème utiliser le pont existant et la route pour y accéder.

En plus de l'Entracte qui sera perturbée dans sa fonction au passage de véhicules, Maestro devra être réorganisé afin de rendre les flux de camions plus facile. Avec la passerelle ils transiteront en effet par une seule et même route au lieu d'effectuer une boucle.

▶ LA GOUVERNANCE SEINE SYMPHONIE

UNE ORGANISATION TRIPARTITE



OPÉRATION D'INTERÊT NATIONAL

Depuis 2008, Mantes-la-Jolie fait partie intégrante du périmètre de l'opération d'intérêt national Seine-Aval, qui vise à permettre le développement économique et la rénovation urbaine de ce vaste périmètre. Les projets d'aménagement élaborés dans le cadre des OIN (Opération d'Intérêt National) favorisent une gouvernance partenariale, une collégiale renforcée et la mise à disposition des moyens de l'Etat et de ses opérateurs aux collectivités.

Ce périmètre nous permet d'identifier l'EPAMSA (Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval) comme aménageur. Il est en effet en charge de la mise en oeuvre de l'OIN, dont l'objectif principal est d'imaginer et d'aménager des projets ambitieux et durables au service du développement du territoire.

Le projet Seine Symphonie s'inscrit dans le cadre du développement territorial de la ville de Mantes-la-Jolie, elle-même inscrite dans le développement du périmètre de l'OIN Seine-Aval, coordonné et piloté par le Grand Paris-Seine et Oise.

Tout l'enjeu est donc de mettre en oeuvre un projet cohérent, multipartenarial dont les enjeux doivent à la fois répondre aux problématiques locales mais également globales.

▷ **Le Grand Paris-Seine et Oise** est donc en charge du pilotage global du projet Seine Symphonie, il est notamment en charge de la phase amont, l'avant-projet, consultation des experts et prospective.

▷ **L'EPAMSA** est en charge de l'aménagement, c'est donc le maître d'ouvrage du projet Seine Symphonie, il est chargé d'acquérir les terrains et de mettre en place le financement du projet. Il est également en charge des travaux.

▷ **Les partenaires locaux** dont la ville de Mantes-la-Jolie, sont parties intégrantes de ce projet, ils figurent notamment dans le comité de pilotage du projet au côté du Grand Paris Seine et Oise, et auront donc un impact certain sur l'orientation du projet.

D'autre part, les services de la ville de Mantes-la-Jolie doivent également faire partie des comités techniques du projet puisqu'ils seront à même de transmettre à la maîtrise d'ouvrage et aux équipes de la maîtrise d'oeuvre leur expérience du terrain.

Pour mettre en oeuvre ce projet, il est également essentiel de faire appel à la société civile, mais également aux habitants et aux usagers dans le cadre d'un programme de participation. Elle contribue à faire des habitants des acteurs de la promotion et du développement de nouveaux modes d'habiter et d'usages. Elle favorise une hybridation du savoir ainsi qu'une expertise d'usage et (ré)instaura une relation de confiance avec les citoyens et les élus.

Une fois les projets mis en oeuvre (après la phase de construction), le GPS&O a la possibilité de céder la gestion et l'exploitation des terrains à la ville de Mantes-la-Jolie, celle-ci décidera soit de s'occuper directement de la gestion du projet ou de lancer un marché en vue d'un contrat partenarial public-privé pour l'exploitation d'un terrain appartenant à la ville en mettant en place des conventions d'occupation de l'espace public. C'est notamment le cas de l'auberge, du point de location de vélo et du restaurant dans les loges; du centre équestre et de la zone de maraîchage sur l'île l'Aumône. Le projet concernant l'agrandissement de la ferme pédagogique et de la base nautique seront, eux, pris en charge par les associations qui s'occupent aujourd'hui de ces activités.

Pour finir, les cheminements sur les îles, l'espace public dans les loges, les zones humides et de plage, la restructuration du parc des expositions et la construction du pont seront pris en charge par l'EPAMSA.

▶ LE PHASAGE DE SEINE SYMPHONIE DANS LE TEMPS

Les projets que nous proposons pour développer les îles sont multiples et peuvent se décomposer en trois grandes phases.

Le premier projet, et son apogée avec le centre équestre prend aussi en compte quelques aménagements peu coûteux mais importants dans la cohérence globale, comme l'urbanisation des quais ainsi que les arrêts de bus et les études de la passerelle.

Le second projet est lui axé sur les cheminements des îles, et la zone "Entracte" avec ses zones humides, son extension de skatepark. L'agrandissement de la ferme pédagogique fait aussi partie de ce projet pour permettre une montée en puissance juste avant la livraison du pont.

La seconde concerne ce qui ne peut se faire qu'une fois le pont construit. Elle concerne donc le pont en lui-même, la construction du parking et de l'hôtel (qui n'auraient pas vraiment de sens sans pont), les travaux du parc des expositions (car la suppression de son parking sur l'île est permise uniquement par le pont), la création de la zone de maraîchage (qui est assujettie aux travaux du parc des expositions), l'agrandissement de la base nautique qui prend toute sa logique par les nouveaux flux apportés par le pont, et bien sur la piétonnisation de l'île.

Nous avons pour objectif que le pont soit livré pour l'arrivée du RER E, ce dernier générant plus de visiteurs sur les îles, il deviendra majeur de créer un second point d'accès. L'année suivante nous poursuivons les aménagements en "Partition"

ainsi qu'en "Entracte". Nous finissons en 2026 avec les travaux finaux en "Maestro". Il est à noter que des élections se tiendront pendant la fin de cette phase ce qui pourrait impacter le phasage. Pour accompagner ces développements et faire inclure encore plus les habitants du Val Fourré nous proposons de mettre en oeuvre le projet de la zone Dunlopillo dès l'arrivée du RER et la livraison du pont.

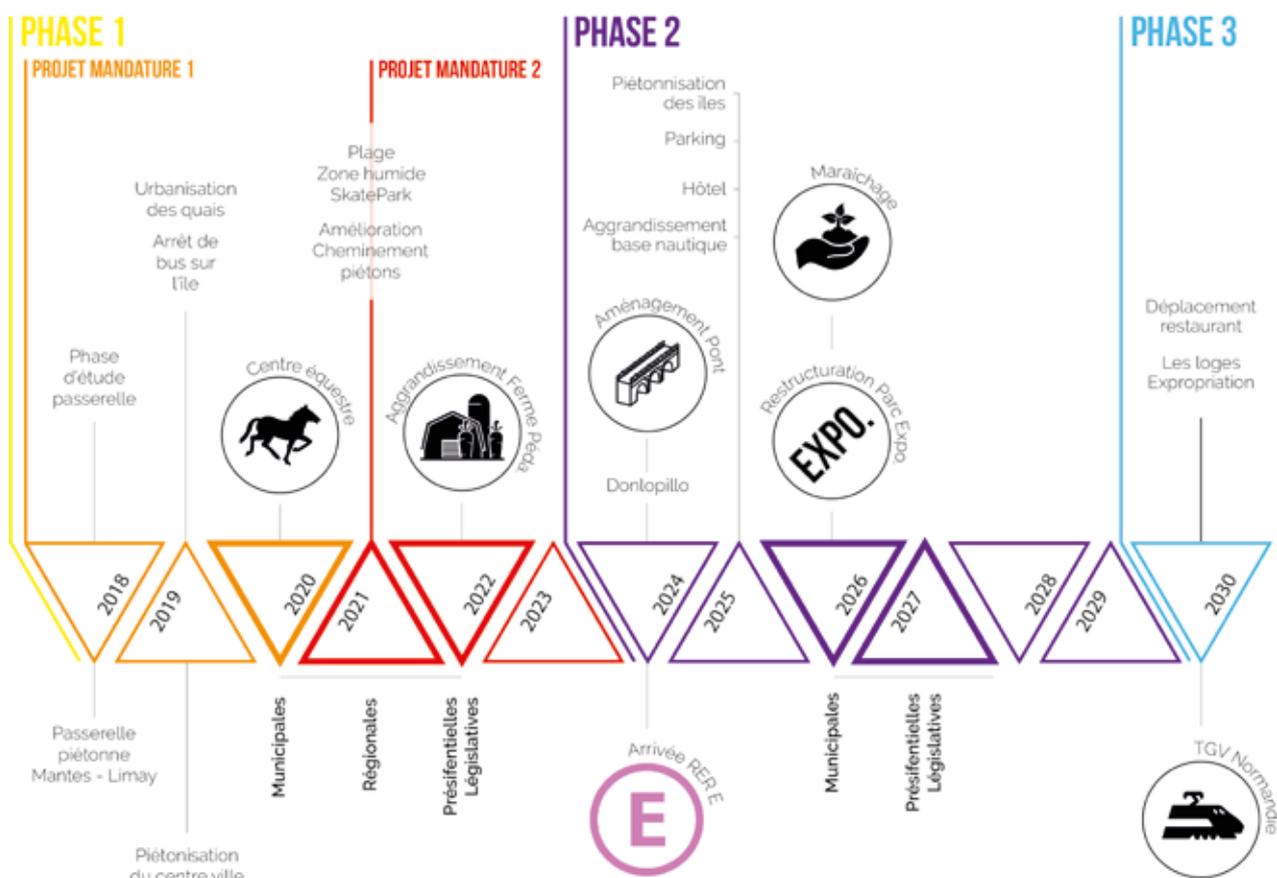
La première phase englobe le reste des aménagements. Nous avons la volonté de proposer un projet d'aménagement par mandature municipale pour éviter que les projets ne soient remis en cause en cas de changement d'exécutif en cours de réalisation. Les objectifs pour la répartition des projets sur le planning sont les suivants:

- Respecter les événements extérieurs
- Enchaînement logique des projets
- Répartir la dépense pour éviter les pics trop importants
- Garantir une ouverture au moins partielle des îles en phase travaux

C'est ainsi que nous proposons un premier projet pour la mandature actuelle ainsi qu'un second pour la suivante.

La troisième concerne ce qui est indépendant de notre volonté ou de celle de la mairie, nous les mettrons donc avec l'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie pour 2030. Il s'agit du projet pour Les Loges dépendant de la société Peru, et du déplacement du restaurant existant, dépendant de l'acceptation de celui-ci.

SCHÉMA - LE PHASAGE DE SEINE SYMPHONIE DANS LE TEMPS



CHAPITRE 2

Le Marketing territorial

De la même façon que le projet Seine Symphonie, le marketing territorial englobe des publics très divers, à la fois par sa structure et par les solutions qu'il envisage de mettre en place. La communication propre à la réalisation de ce projet se doit de toucher chacune des parties prenantes de ce plan d'aménagement. Or, il apparaît de façon très claire dans les analyses précédentes de ce dossier que les différents publics qui gravitent autour du projet Seine Symphonie sont très hétéroclites.

En effet, ancré dans le temps ce projet s'adresse à la fois aux populations locales proches, aux populations futures, aux touristes actuels et potentiels et aux investisseurs.

Sous le prisme d'une problématique de communication, le constat est donc assez simple: il est vital de bien diversifier et d'adapter les messages en fonction de cibles de communication bien définies. De la même façon, les canaux de communication ne sont pas les mêmes en fonction des interlocuteurs et doivent être adaptés à la cible.

Le plan de communication s'organise selon un ciblage précis avec des problématiques propres qui sont définies comme suit

1 Sensibiliser
la
population

2 Susciter
l'intérêt des
touristes

3 Séduire
la future
population

4 Attirer
les
investisseurs

► **SENSIBILISER LES POPULATIONS**

Dans le cadre de la communication, par population locale (les habitants actuels de la ville de Mantes-la-Jolie), ainsi que les populations des communes proches alentours, susceptibles de bénéficier des aménagements prévus sur les îles. Les licenciés du tennis club de Mantes-la-Jolie habitant les communes alentours comme Folinville, Buchelay ou encore Limay en sont une parfaite illustration.

Comme vu dans la partie de l'analyse de la gouvernance du projet Seine Symphonie, la consultation des populations est un aspect primordial. Principale concernée, cette dernière doit se sentir écoutée et incluse dans le projet. Les personnes en charge de communiquer autour de l'aménagement du territoire doivent informer les populations impactées sur les aménagements qui sont prévus.

Les informations délivrées aux mantais doivent décrire de façon précise quels sont les changements à venir, et quels seront les impacts au quotidien. Il est vital lorsque que l'on bouscule les habitudes de ces populations, de communiquer sur les raisons des désagréments. Il faut donc expliquer précisément comment s'organise dans le temps la mise en place des aménagements et quels sont les bénéfices pour les populations.

La tonalité du message adressé doit être :

► **Informative.** Les aménagements prévus sont nombreux et variés. Les mantais doivent dans un premier temps pouvoir visualiser en quoi consiste réellement les installations prévues.

► **Inclusive.** Les populations auront moins de résilience au changement si ils en deviennent acteurs et l'adoption du projet sera plus facile.

► **Pédagogique.** La cible mantoise doit bien comprendre les enjeux et les raisons de ce plan d'aménagement. Il faut, à travers des supports adaptés, faire comprendre les avantages que représente ce projet.

LES SUPPORTS

▷ **Des ateliers de médiation et de concertations** avec les populations et leurs représentants est une excellente façon d'inclure les populations et de comprendre leurs craintes et leurs besoins. Ces ateliers peuvent se construire sous la forme d'une assemblée consultative qui aurait lieu de façon régulière. Durant ces ateliers les aménageurs doivent expliquer les aménagements en cours et les avancements de ces derniers. Ils doivent également questionner les populations sur leurs freins et leur envies afin de pouvoir adapter les solutions proposées et les façons dont s'organisent leurs mises en place. Des campagnes d'appel à témoins permettant de recevoir l'ensemble des remarques des populations est également un moyen permettant de concevoir un projet au plus proche des attentes des personnes concernées.

▷ **Partir de l'existant.** Il existe déjà de nombreux canaux de communication mis en place par la mairie qui permettent de toucher le public cible. Le site internet de la mairie et le journal de la ville sont par exemple des outils dont on ne peut se priver. Au travers d'articles simples, et de communiqués clairs, ces deux supports offrent une connexion directe avec les mantois. Ces supports ont en plus l'avantage d'avoir un coût très réduit et permettent une actualisation de l'information régulière.

▷ **La modélisation 3D** est également un excellent support pour faire comprendre aux populations quels sont les tenants et les aboutissants du projet. Interactive, cette modélisation des nouvelles Iles de Mantes-La-Jolie permettrait une compréhension et une visualisation facilitée des changements et de la finalité des aménagements.

▷ **Créer un site web dédié** au projet est aujourd'hui presque indispensable. On doit retrouver sur ce site l'ensemble des informations du projet. Il est également judicieux d'actualiser régulièrement ces contenus en délivrant des informations sur les avancements des travaux. La modélisation 3D de Seine symphonie doit impérativement y figurer et être mise en avant sur le site internet que ce soit avec des contenus écrits, visuels ou vidéos. Le site internet doit être fourni en permanence d'informations, ces contenus ayant l'avantage d'être réutilisable sur d'autres supports.

▷ **Le mailing et l'emailing** sont également de bons moyens permettant de contacter directement la cible. L'aménageur peut distribuer directement dans les boîtes aux lettres des habitants un communiqué de présentation du projet Seine Symphonie. A partir d'une base de donnée déjà existante ou bien en achetant une base de donnée, un routage d'email est également envisageable pour des coûts presque nuls.



Vue Axonométrique du projet Seine Symphonie, vecteur de communication

► SUSCITER L'INTÉRÊT DES TOURISTES

Le projet Seine Symphonie s'inscrit dans le Grand Paris Seine et Oise et dans toutes les problématiques touristiques que cela inclut. Mantes dispose de nombreux avantages amenés à séduire une cible touristique.

La ville est située en bordure du parc naturel du Vexin, sur les berges de la Seine et la véloroute du pays mantois sera bientôt directement connecté à la ville de Mantes-la-Jolie. Les nouvelles installations de l'île destinées à séduire les touristes sont une opportunité réelle, de la même façon que les arrivées de la ligne E du RER ainsi que du TGV.

La cible dite touristique est assez large. Elle réunit touristes fluviaux, vélo-touristes, franciliens, français et étrangers, mais englobe aussi la population parisienne.

La problématique de communication réside dans la notoriété et la représentation que se font les publics cibles en question. Le but est de faire de Mantes-la-Jolie, un lieu incontournable de la région parisienne. Or la visualisation de la ville de Mantes par les touristes et surtout par les franciliens est loin d'être ce qu'elle devrait être. Il y a un enjeu fort à communiquer sur les nouveaux avantages dont dispose Mantes, notamment grâce à ses îles, pour accueillir ces populations. Les touristes doivent avoir une représentation de la ville de Mantes comme étant un havre de décontraction et de paix, tout proche de Paris, pouvant parfaitement accueillir des touristes le temps d'un court séjour. L'aménageur doit donc communiquer sur les avantages réels dont dispose Mantes, en termes de connexions et d'aménagements prévus pour accueillir les touristes.

**ici aussi,
il y a des bouchons**

BRETAGNE ^{BE}
PASSEZ À L'OUEST



passezalouest.bzh

Exemple de campagne d'affichage pertinente faite par la région Bretagne

LES SUPPORTS

▷ **L'affichage** : De plus en plus de régions ou de collectivités locales travaillent avec des panneaux d'affichage pour valoriser leur région. C'est un support pertinent dans le cadre du projet Seine Symphonie pour plusieurs raisons. Il permet de cibler efficacement les citoyens, notamment parisiens. C'est un support qui travaille sur la visualisation, la notoriété (grâce à la couverture très large et à la répétition qu'il apporte). Une campagne d'affichage touchant en moyenne 12 fois une cible urbaine. Le travail sur la mentalisation et la mémorisation est efficace. Les cibles seront donc averties, et retiendront le message clé qui sera diffusé.

▷ **Le site Web dédié** au projet Seine Symphonie évoqué précédemment est également un atout non négligeable. En effet, nos modes de consommation se digitalisent. Les gens planifient aujourd'hui en majorité leurs vacances ou leurs activités du week-end via le web. En faisant un travail de référencement web (positionnement de résultat pour une requête google), sur des mots et expressions comme "week-end proche Paris", ou "activité week-end calme proche paris", le trafic sur le site web dédié au plan d'aménagement sera décuplé. La notoriété auprès de la cible parisienne sera également touchée. Cette solution est déclinable sur toutes les cibles touristiques. On peut même imaginer faire ce travail sur des publics étrangers si le site Seine Symphonie est décliné et référencé en plusieurs langues.

▷ **Les réseaux sociaux**. En abordant ici la question des réseaux sociaux on ne parle pas de simplement créer une communauté au travers de différents réseaux. Bien que cela reste bénéfique, ce n'est pas la problématique que doit se poser l'aménageur. Il doit plutôt considérer les réseaux sociaux comme un investissement média. En effet, les réseaux sociaux offrent un ciblage ultra-précis et génèrent de la proximité. L'objectif, au travers de posts sponsorisées sur les différentes plateformes (facebook, twitter, instagram...),

est de suggérer du contenu vidéo, (plus qualitatif) mettant en valeur la ville de Mantes et ses îles dont on peut profiter le temps d'un week-end. Ce format permet d'illustrer le bénéficié consommateur.

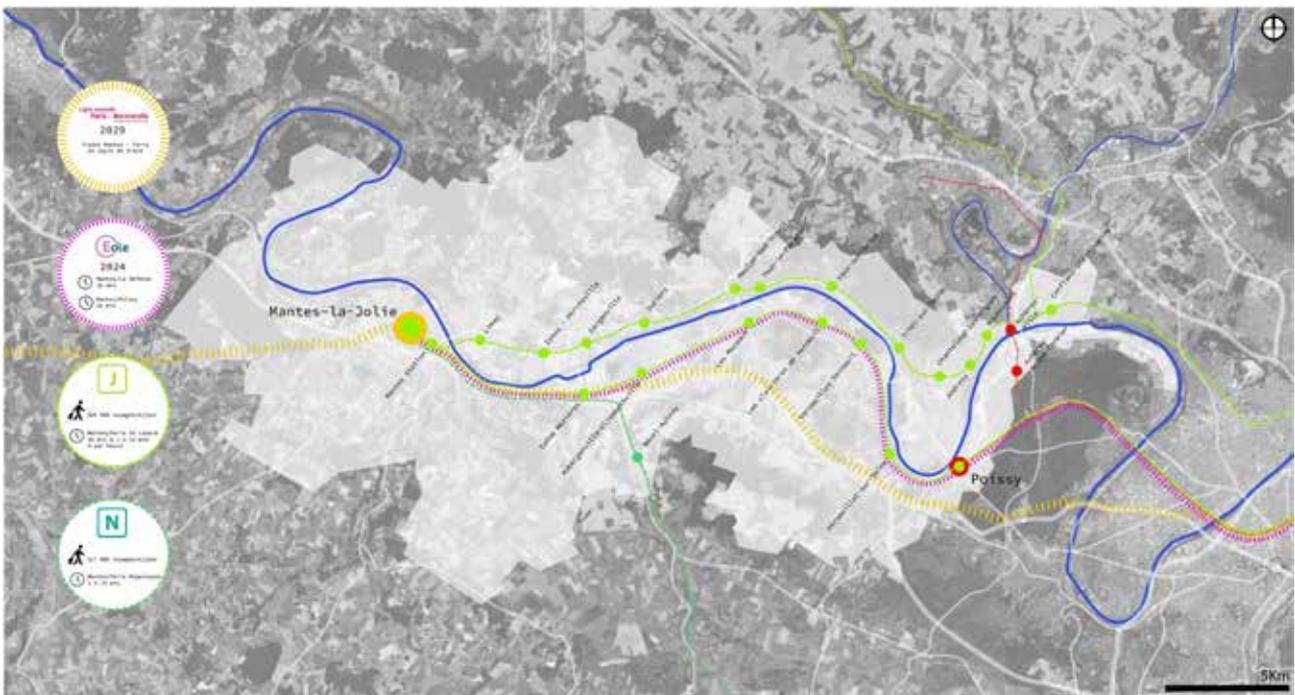
▷ **Les Relations Presse et E-RP** restent un excellent moyen de communiquer à moindre coût. En envoyant un simple communiqué de presse à des médias et des influenceurs, la possibilité de voir se publier différents articles sur le projet Seine Symphonie sans avoir à faire des dépenses en espace média se crée. Cette solution, bien que difficilement mesurable et fiable quant à son efficacité (les cibles relais qui sont visées n'ayant aucune obligation), reste non négligeable de par son coût presque nul mais qui peut s'avérer très efficace.

“

**SÉDUIRE UNE CIBLE
C'EST ILLUSTRER
LE BÉNÉFICÉ
CONSOMMATEUR**

► SÉDUIRE LES POPULATIONS FUTURES

Comme évoqué plusieurs fois dans ce dossier, les nouveaux axes de transport vont avoir un impact fort sur Mantes-la-Jolie, notamment au niveau de sa population. La diminution du temps de parcours entre Paris et Mantes est spécifiquement à prendre en compte.



L'arrivée des nouveaux axes de transport



Mantes au coeur des flux touristiques

Cette connexion nouvelle impactera les considérations d'implantation des populations franciliennes à Mantes. Dans une démarche de déménagement, outre le lieu d'habitation en lui-même, le choix de la ville et de ses possibilités est

primordial. Attirées par l'opportunité de vivre dans une zone proche de Paris sans subir les désagréments du quotidien dans la capitale (prix des loyers, nuisances sonores etc.) de nombreuses personnes et familles plébiscitent un foyer en proche banlieue, permettant un accès rapide aux zones de forte employabilité.

Le travail identitaire autour de Mantes-la-Jolie est en résultante une préoccupation majeur pour séduire ce troisième public. L'aspect identitaire créé par le projet Seine Symphonie doit être communiqué par la ville de Mantes, en mettant en avant le calme, le confort et la nature à 30 min de Paris. De façon similaire à la recherche d'identité par certaines stations de ski dans les années 2000, Mantes-la-Jolie doit se trouver un positionnement différenciant fort.

La station de ski "Isola 2000" avait pour slogan "skiez en regardant la mer". C'est dans cette dimension inspirationale que doit s'imposer Mantes. On peut ainsi imaginer un slogan de type "Un coin de paradis à 30 min de Paris".

LES SUPPORTS

Les supports permettant cela ont déjà été, en partie, utilisés pour les publics et messages précédemment analysés.

À supports identiques, les messages eux s'adaptent.

L'affichage permet de cibler efficacement les citoyens, notamment parisiens et habitants des villes en petite et grande couronnes susceptibles de s'installer à Mantes. Comme expliqué plus haut ces supports permettent une visualisation, une mentalisation et un travail sur la répétition. Dans des campagnes de marketing et de communication plus classique, destinés aux produits et aux services, ce support est utilisé pour générer de l'achat et de la notoriété, grâce à la couverture et à la répétition qu'il offre. Dans le cadre de l'opération séduction des futures populations mantoise, c'est le message qui évolue.

Un support qualitatif : la vidéo. Plus que de support, nous parlons ici de contenu. Pour travailler une identité afin qu'elle soit assez forte pour donner envie au gens de s'installer sur une longue période à Mantes-la-Jolie il faut des supports qualitatifs plus long qui permettent de s'approprier l'identité du projet. Ces contenus vidéos doivent illustrer la future vie dans

la ville et tous les avantages qui existent à s'installer ici. Ces contenus pourront être réutilisés dans plusieurs étapes du projet et sur des supports digitaux multiples : réseaux sociaux, E Relation-Presses, site web dédié au projet Seine Symphonie, bannières web...

Des cartes interactives et comparatives avec des villes potentiellement concurrentes des différents temps de trajet pour rejoindre des points clés de la Vallée de la Seine sont également un support pertinent pour mettre en avant les connexions nouvelles de Mantes-la Jolie : RER, TGV, Véloroute, arrêt de croisière fluviale, etc.)

Les partenariats peuvent s'avérer pertinent dans le cadre de ce plan d'aménagement. En effet, certaines entreprises investissent dans des parcs immobiliers ou dans de simples habitations pour loger leurs employés à moindre coûts. De la même façon, aller démarcher des grands groupes immobiliers afin que les habitations libres dans la ville de Mantes soient mise en avant ailleurs que dans des agences immobilières locales est une solution efficace. Ces relais peuvent communiquer sur l'habitat à Mantes via leurs points de ventes physiques mais également via leurs points de contacts digitaux.



Affiche réalisée dans la campagne www.jeveuxmetz.com afin de promouvoir la ville de Metz et d'attirer de nouveaux habitants

CHAPITRE 3

La Budgétisation

► DÉPENSES - LES AMÉNAGEMENTS

Comme vu en dans la partie 5.1 Gouvernance, certains aménagements sont portés directement par les associations ou structures exploitantes, d'autre par l'aménageur.

Nous nous intéressons ici uniquement aux dépenses portées par l'aménageur dont voici le détail ci-contre.

► RECETTES - LE FINANCEMENT

Le projet Seine Symphonie va engendrer une dépense certaine pour l'aménageur, il faut donc des sources de revenus. Ceux-ci sont permis par la vente des droits d'exploitation de divers espaces qui sont listés ci-dessous.

Une ZAC existe sur "Partition" avec des projets de logements à horizon 6-7 ans. Nous prenons les hypothèses suivantes pour l'équilibre financier :

L'aménagement de l'hôtel à la place de logements ne va pas impacter l'équilibre financier déjà prévu sur la ZAC. Du fait de

la construction du pont, la valeur créée pallierait au manque à gagner de l'aménageur avec la mise en place d'un hôtel. De même, la construction du pont donnera davantage de valeur immobilière aux terrains de la ZAC sur lesquels est maintenue la mise en place de logement. C'est uniquement cette augmentation du prix de vente qui est prise en compte dans notre bilan, car le prix de vente initial est dans le bilan de la ZAC.

	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	DÉPENSE	DÉTAILS
RECETTES PROPRES				
Vente terrains logements	50 €	21 000	1 050 000 €	Prise de valeur du terrain logements par rapport à prévu par ZAC
Vente droit exploitation maraîchage	1 €	20 000	20 000 €	
Vente droit exploitation auberge	100 €	4 000	400 000 €	
Vente droit exploitation loueur vélos	150 €	900	135 000 €	
Vente droit exploitation restaurant	175 €	1 500	262 500 €	
TOTAL			1 867 500 €	

L'équilibre financier du projet Seine Symphonie n'est ainsi pas atteint en autonomie, il s'agit donc de lever des fonds, à la fois auprès de la commune, de l'intercommunalité, de la région et avec des appels à projets de l'Etat ou de l'Europe. Nous abordons ces points dans la partie communication.

PARTIE 5 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET

	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	DÉPENSE	DÉTAILS
Phase 1				
PROJET MANDATURE 1				
Urbaniser quais	3 000 €	2	6 000 €	2 dos d'âne et zone 30
Arrêt de bus sur l'île	27 000 €	2	54 000 €	Un de chaque côté
Centre équestre	340 000 €	1	340 000 €	Déplacer paddock et construire box+admin, construire manège
TOTAL			400 000 €	
PROJET MANDATURE 2				
Plage	30 000 €	1	30 000 €	
Zone humide	15 000 €	1	15 000 €	2 noues
Skatepark	50 000 €	1	50 000 €	
Amélioration cheminement piétons	70 €	2 400	168 000 €	
TOTAL			263 000 €	
TOTAL PHASE 1			663 000 €	
Phase 2				
Pont	7 000 000 €	1	7 000 000 €	
Piétonnisation île	70 €	1 800	126 000 €	Décapage route et construction
Parking	4 000 €	300	1 200 000 €	300 places de parking
Restructuration, parc des expositions	46 €	15 000	690 000 €	Décapage, apport terre, engazonnement, éclairages
Construction d'une halle, parc des expositions	430 €	1 000	430 000 €	Halle 50*20 et possibilité de ma
TOTAL PHASE 2			9 446 000 €	
Phase 3				
Déplacement restaurant	94 000 €	1	94 000 €	Scier poteaux, déplacer restaur le parking et engazonner
Les Loges	130 000 €	1	130 000 €	2 noues Etudes et dépollution
	50 €	10 000	500 000 €	Aménagement espace ext. : pav partiel, quais, VRD, chemineme
TOTAL PHASE 3			724 000 €	

► RECETTES - LES SUBVENTIONS

Le projet Seine-Symphonie a besoin de subventions pour être réalisé, nous les avons donc estimées, tout en respectant les ratios d'un projet d'aménagement. Pas plus de 80% du financement ne doit venir de subventions publiques, et pas plus de 50% du financement ne doit être fourni par la Région Ile-de-France.

Nous avons identifié des sources de financement, et il s'agira d'avoir une communication efficace pour mettre en valeur les atouts du projet. Etudions en détail quelques sources de financement :

La subvention des Yvelines pour le pont est liée à un financement spécifique mis en place par le département concernant les franchissements de la Seine liés à la mobilité douce. Le pont fait partie intégrante de cette idée. C'est un pont valorisant en exclusivité les mobilités douces sur les autres mo-

bilités. Il s'agira également de mettre en avant le bénéfice pour le département d'avoir un parcours doux sur ces îles : vecteur de tourisme et de meilleure desserte de sa zone Natura 2000 ainsi que du parc des Expositions qui ont une portée départementale si ce n'est plus grande encore.

La subvention de l'Etat via le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) peut intervenir au titre de soutien public en faveur de la mobilité ou de l'accueil de nouvelles populations. Seine-Symphonie entre dans les deux catégories puisqu'il permet plus de mobilité à l'échelle locale par sa nature, et permet également d'accueillir à Mantes plus de population via l'augmentation de l'attractivité des îles. Le projet aura aussi qui aura aussi des impacts positifs non négligeables sur le quartier du Val Fourré via la réinsertion sociale et l'emploi local qu'il va générer notamment par le biais de "Résonances".

	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	DÉPENSE	DÉTAILS
SUBVENTIONS				
Yvelines pour Pont	2 100 000 €	1	2 100 000 €	30% du coût d'un pont, subvention franchissement de Seine pour circulations douces
Yvelines pour Etudes	50 000 €	1	50 000 €	Financement d'études
Etat FSIPL	500 000 €	1	500 000 €	Soutien public en faveur de la mobilité et de l'accueil de nouvelles populations
Région IdF - GP 3	2 166 600 €	1	2 166 000 €	20% du projet, renforcer l'attractivité de la région
Région IdF - Droit commun	2 963 900 €	1	2 963 900 €	
Agence espaces verts	101 700 €	1	101 700 €	30% des espaces verts du projet
Financement par maîtrise d'ouvrage SMSO et GPS&O	1 083 300 €	1	1 083 300 €	10% du projet, les recettes propres assurant de ne pas dépasser 80% de financement public
TOTAL			8 965 500 €	

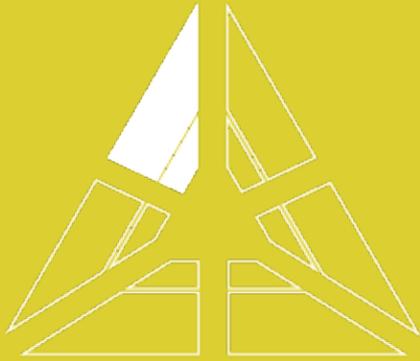
Total financement public		73 %	7 882 200 €	
Total financement région		47 %	5 130 500 €	

► BILAN BUDGÉTAIRE

C'est ainsi que nous aboutissons à un projet à l'équilibre financier, garant d'un développement économique serein et stable.

DÉPENSES	
PHASE 1	
Projet mandature 1	400 000,00 €
Projet mandature 2	263 000,00 €
Sous total	663 000,00 €
PHASE 2	9 446 000,00 €
PHASE 3	724 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	10 833 000,00 €

RECETTES	
Recettes propres	1 867 500,00 €
Subventions	8 965 500,00 €
TOTAL DÉPENSES	10 833 000,00 €



PARTIE 6

CONCLUSION

CONCLUSION

TABLE DES SOURCES

► CONCLUSION

LA SEINE SYMPHONIE, UN PROJET QUI RAYONNE À TOUTES LES ÉCHELLES

Dans l'optique de mettre en valeur la Vallée de la Seine, pour la rendre dynamique et attractive, il est indispensable de penser globalement et d'agir localement. Tout l'enjeu du travail que nous avons accompli, du diagnostic du territoire à la mise en œuvre du projet Seine Symphonie, consistait avant tout à mettre en rapport les différentes échelles.

La question de la mobilité est cruciale au cœur des réflexions portées sur la Vallée de la Seine. La valorisation touristique et patrimoniale ne peut se faire que par le renforcement et la diversification de l'offre de transports. Notre diagnostic du territoire révèle que Mantes-la-Jolie se situe à un endroit stratégique sur l'axe de la Seine. Sa situation géographique la place en effet à la jonction entre la Normandie et l'Ile-de-France. De fait, grâce aux grands travaux d'infrastructure de communication mis en place dans le cadre du développement de la Vallée de la Seine, Mantes-la-Jolie bénéficiera d'une nouvelle visibilité et, à terme, d'une intensification urbaine apportée par l'arrivée de la Nouvelle Ligne Paris-Normandie (NLPN) et du RER Eole. En outre, la réhabilitation des ports et des quais de Seine, sur l'axe Le Havre-Rouen-Paris, va également permettre une intensification des déplacements fluviaux.

Notre projet, focalisé sur l'échelle locale des îles, est en harmonie avec ces grands enjeux de mobilité de la Vallée de la Seine. Notre réflexion porte donc sur les potentialités que ces nouveaux modes de transports apporteront à Mantes-la-Jolie. Tout d'abord, l'accroissement des transports interrégionaux faciliteront la mobilité quotidienne en provenance ou à destination de cette commune. Il permettra également un développement touristique, et notamment le développement du tourisme de court séjour. Les îles de Mantes-la-Jolie jouent donc un rôle crucial dans la mise en œuvre du développement touristique de la Vallée de la Seine. Leur aménagement aura donc pour

conséquence de permettre l'accès fluvial de Mantes vers la Seine.

En outre, le développement environnemental est un enjeu déterminant et crucial pour la Vallée de la Seine, or, comme nous l'avons évoqué précédemment, le Grand Paris Seine et Oise, et particulièrement Mantes-la-Jolie, est un territoire attractif notamment par son rapport entre l'urbain et la nature. Les îles présentent donc un intérêt particulier. Elles font office de zone tampon entre l'urbanisation de la ville en pleine expansion sur la rive gauche, et la nature, conservée notamment avec la présence du parc naturel régional du Vexin sur la rive droite. L'aménagement des îles a donc comme potentialité de devenir à la fois un enjeu central du développement touristique de Mantes-la-Jolie et à une échelle plus large, de la Vallée de la Seine. C'est également une réserve naturelle importante de la région Ile-de-France, mais qui participe à la configuration d'un réseau vert le long de la Vallée de la Seine, grâce notamment au développement des axes de mobilité douce et des nouveaux tracés de vélo-routes. Pour identifier les enjeux de développement de la Vallée de la Seine et la prise en compte des différentes échelles dans la mise en œuvre de notre projet Seine Symphonie, nous avons identifié de grands enjeux de la Vallée de la Seine, que nous avons confrontés à l'échelle de la ville de Mantes-la-Jolie et déterminer ensuite l'impact que ceux-là vont avoir sur les îles et ainsi déterminer les enjeux pour les îles mantaises.

Pour conclure ce dossier nous résumerons les choses ainsi : Mantes-la-Jolie est une ville au potentiel incroyable, qui ne demande qu'à être exploité. C'est l'objectif du projet Seine Symphonie.

Au cours des six derniers mois nous avons mené une étude en profondeur sur ce qu'est la ville de Mantes. Dans notre démarche nous avons analysé le rayonnement de cette ville à différentes échelles : celle de la Vallée de la Seine, celle du Grand Paris Seine et Oise, celle de la ville et celle des îles de Mantes-la-Jolie. Nos constats, quelques soient les échelles d'analyse, ont convergé quant au potentiel multiple de la ville en terme de diffusion de connexion et d'attraction.

Après nous être approprié la demande de la gouvernance de Mantes-la-Jolie nous avons imaginé comment exploiter ces potentialités. Plus que de simples aménagements, Delta a alors pensé les îles de Mantes comme une entité propre avec ses différentes facettes. La conception de sa transformation est pensée pour les populations et pour le rayonnement de la ville de Mantes. Organisé dans le temps et dans les moyens, le projet Seine Symphonie est conçu pour offrir à Mantes-la-Jolie les aménagements qu'elle mérite.

TABLE DES SOURCES

BIBLIOGRAPHIE

La Vallée de la Seine

Schéma stratégique de la Vallée de la Seine, 2015
L'axe de développement durable de la Vallée de la Seine
L'axe économique de la Vallée de la Seine
L'axe touristique de la Vallée de la Seine
Présentation du schéma directeur
Le rapport de Grumbach : Paris, Rouen et le Havre
Plaquette de présentation - véloroute de la Seine
Seine Aval IDF, AUDAS/EPAMSA, 2010

Documents de Mantes la Jolie

Padd septembre 2017 Mantes la Jolie
PLU Mantes la Jolie, 2016
Feuille de Mantes - numéros 234 à 239
Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de l'île l'Aumône
Bilan Ecologique de la Réserve Naturelle Régionale de l'île l'Aumône

Documents d'Ergapolis

Le rapport de Seinographie pour la saison 7 du concours Ergapolis
L'ensemble des documents fournis par l'institut

Documents de l'ADEME

Ecosystèmes territoires, ADEME, 2017
Aménager avec la nature en ville, ADEME 2017
Livre blanc ECU - Economie Circulaire, ADEME, 2017
AEU2 - Qualité de l'air et enjeux sanitaires associés, ADEME, 2016
AEU2 - Mobilité, ADEME, 2014
Guide méthodologique : Réussir la planification et l'aménagement durables, ADEME, 2013

WEBOGRAPHIE DES INSTITUTIONS

EPAMSA - <http://www.epamsa.fr/>

Ville de Mantes-la-Jolie - <http://www.manteslajolie.fr/>

Ergapolis - <http://ergapolis.fr/>

Vallée de la Seine - <http://www.vdseine.fr/>

Grand Paris Seine et Oise - <https://gpseo.fr/>

Cette liste est non exhaustive. Elle regroupe seulement l'ensemble des principaux documents et liens web consultés.